

RAPPORT DE GESTION 2018

“ L'égalité des sexes est plus qu'un objectif en soi. C'est une condition préalable pour relever le défi de la réduction de la pauvreté, de la promotion du développement durable et de la bonne gouvernance. ”

Kofi Annan

AU CONSEIL COMMUNAL

La mi-temps

Le 31 décembre 2018 marquait la fin de la première moitié de la législature. C'est une étape importante pour l'équipe municipale en place qui fait face à l'évaluation des mesures qu'elle a prises et des effets de sa gestion sur la tenue de ses objectifs. La Municipalité a ainsi produit son bilan de mi-législature qui, de manière factuelle, inscrit l'empreinte de ses projets et leur situation dans le calendrier de la législature.

Ce document permet de vérifier que la Municipalité met, non seulement à disposition de la population des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la Ville, mais qu'elle veille également à la mise en œuvre de politiques publiques propres à préserver et développer le tissu relationnel sur lequel repose la qualité de vie. Un environnement agréable, des lieux conviviaux, des citoyens qui se prennent en charge à travers des organisations locales dans des domaines tels la culture, le sport, les loisirs, des rues propres et une circulation lente, des équipements proportionnés aux besoins et accessibles, une Administration soucieuse de la vie des familles au sens large, une orientation qualitative en faveur de l'implantation et de la pérennité des entreprises, l'évolution constatée encourage certainement le développement du sentiment d'appartenance. L'un des indicateurs de ce sentiment ne serait-il pas l'installation heureuse de lieux de vie que sont les nouveaux cafés et restaurants dans nos quartiers ?

La Municipalité vous souhaite la bienvenue dans ce rapport sur ses activités et celles de l'Administration glandoise en 2018. Elle se réjouit le cas échéant de pouvoir répondre aux questions qui sont les vôtres et qui illustrent les préoccupations de notre population.

La Municipalité

▶	LA VILLE DE GLAND C'EST...	6
▶	CONSEIL COMMUNAL	8
	LEGISLATURE 2016 - 2021 _____	10
	REPARTITION DES SIEGES _____	10
	BUREAU DU CONSEIL _____	10
	COMPOSITION DES COMMISSIONS _____	11
	MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2018 _____	13
	SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL _____	13
	RESUME DES DECISIONS _____	14
▶	MUNICIPALITE	18
	LEGISLATURE 2016 - 2021 _____	20
	ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE _____	22
	LA VISITE DU PREFET _____	25
	RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES _____	25
	AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER _____	25
▶	SECRETARIAT MUNICIPAL	26
	OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES _____	29
	OFFICE DE LA COMMUNICATION _____	32
	OFFICE INFORMATIQUE _____	34
	DOMAINES _____	35
	ARCHIVES COMMUNALES _____	36
▶	SERVICE DE LA POPULATION	40
	OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS _____	42
	NATURALISATIONS _____	43
	SECURITE PUBLIQUE _____	45
	SECRETARIAT DU SPOP _____	46
	OFFICE DU LOGEMENT _____	50
	AFFAIRES SOCIALES _____	51
	CULTES _____	52
	PROMOTION ECONOMIQUE _____	52
	SPORT _____	52
	SANTE _____	54
▶	SERVICES DES FINANCES	56
	SERVICE DES FINANCES _____	58
▶	SERVICE DU BATIMENT ET DE L'URBANISME	62
	POLICE DES CONSTRUCTIONS _____	64
	BATIMENTS COMMUNAUX _____	65
	CONSOMMATION D'ENERGIE _____	67
	CITE DE L'ENERGIE _____	70
	URBANISME _____	74

▶ SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT	76
RESEAU ROUTIER _____	78
ECLAIRAGE PUBLIC _____	79
RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX _____	80
RESEAU D'EAU SOUS PRESSION _____	80
GESTION DES DECHETS _____	82
ENVIRONNEMENT _____	86
INFRASTRUCTURES COMMUNALES _____	86
▶ SERVICE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHESION SOCIALE	88
OFFICE DE L'ENFANCE _____	90
BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE _____	91
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES _____	92
OFFICE DE LA JEUNESSE _____	96
MANIFESTATIONS _____	100
▶ SERVICE DE LA CULTURE	102
PATRIMOINE _____	104
LIEUX CULTURELS _____	105
LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION _____	108
LA COORDINATION D'EVENEMENTS PONCTUELS ET FEDERATEURS _____	110
LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS _____	111
▶ REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION	114
▶ CONCLUSIONS	116
▶ ANNEXES	117

13 300
HABITANTS

41 KM
RESEAU ROUTIER

5 KM
RESEAU PIETONNIER

PLUS DE
100
NATIONALITES

830 ha = 300 SURFACES AGRICOLES
+ 47 VIGNES + 113 FORETS

8 549 ELECTRICES/EURS
SUR LE PLAN COMMUNAL

2
BIBLIOTHEQUES

6 710 ELECTRICES/EURS
SUR LE PLAN FEDERAL

28
CAFES-RESTAURANTS

57 SOCIETES
LOCALES SPORTIVES, CULTURELLES,
OU D'INTERET PARTICULIER

1 CENTRE
DE RENCONTRES
ET DE LOISIRS

1 LIEU DE CREATION
LA PEPINIERE

3 EME PLUS GRAND
CLUB DE FOOTBALL DU CANTON

UN LABEL
CITE DE L'ENERGIE

12 000 SPECTATEURS PAR ANNEE
A GRAND-CHAMP

DU CINEMA

OPEN AIR
EN JUILLET

GLAND ECRAN
TOUTE L'ANNEE

DE NOMBREUSES **FETES**
FETE DU CHENE, DE LA DANSE,
MULTICULTURELLE, GLAND ÇA MARCHÉ,...

227 LITRES D'EAU
PAR JOUR / PAR HABITANT

PLUS DE **1 700** ELEVES
DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

PLUS DE **6 000** PLACES DE TRAVAIL
AUPRES D'UN MILLIER D'ENTREPRISES

ENVIRON **200 000** CHF BUDGET ANNUEL
DE SUBVENTIONS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

67 % DE DECHETS RECYCLES
DONT LES PLASTIQUES

CONSEIL COMMUNAL





FONCTIONS

- › Le Conseil communal est l'organe délibérant législatif de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité et de l'Administration communale
- › Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extra-budgétaires et sur l'arrêté d'imposition
- › Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Commune, et siège publiquement à la salle communale
- › Le Conseil communal élit chaque année un(e) Président(e) en son sein

LES POINTS FORTS DE 2018

Le Conseil communal :

- › a siégé à 6 reprises
- › s'est prononcé sur 15 préavis municipaux, dont 14 ont été acceptés tels que présentés et 1 a été accepté amendé
- › a enregistré 1 motion, 6 interpellations et 5 postulats
- › 6 membres ont démissionné et ont été remplacés, dont 1 membre qui sera remplacé en 2019

En savoir plus

Conseil communal de Gland
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

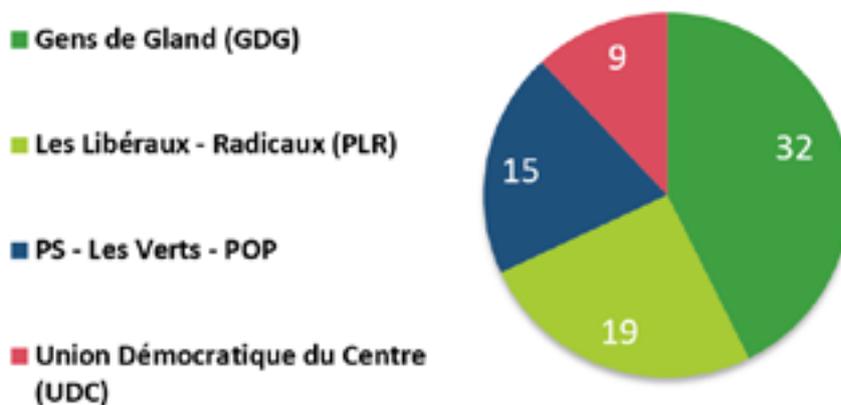
Tél. : +41 79 422 76 35
E-mail : secretairecc@gland.ch

CONSEIL COMMUNAL

LEGISLATURE 2016 - 2021

REPARTITION DES SIEGES

Issue des élections du 28 février 2016, les 75 sièges se répartissent comme suit :



BUREAU DU CONSEIL

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018

Au 1^{er} janvier 2018, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRESIDENT

VALLAT Patrick / GDG

1^{ERE} VICE-PRESIDENTE

VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP

2^{EME} VICE-PRESIDENT

DI FELICE Maurizio / UDC

SCRUTATEURS

BEUTLER Heinz / PLR

GUIBERT Jean-Marc / UDC

SCRUTATEURS SUPPLEANTS

BOVET Regina / GDG

de HADELN Moritz / PS - Les Verts - POP

SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

HUISSIER

BUSSY Daniel

HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018

Au 1^{er} juillet 2018, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRESIDENTE

VILLAINÉ Véronique /
PS - Les Verts - POP

1^{ER} VICE-PRESIDENT

WEGMANN Patrick / UDC

2^{EME} VICE-PRESIDENT

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG

SCRUTATEURS

BEUTLER Heinz / PLR
BOVET Regina / GDG

SCRUTATEURS SUPPLEANTS

de HADELN Moritz / PS - Les Verts - POP
GUIBERT Jean-Marc / UDC

SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

HUISSIER

BUSSY Daniel

HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, les Commissions sont constituées comme suit :

COMMISSION DES FINANCES

PRESIDENT

GRANDJEAN Georges
/ GDG

MEMBRES

CALABRESE Daniel / GDG (jusqu'au 12 décembre 2018)
BIEMMI David / GDG (dès le 13 décembre 2018)
CHATAGNY Rodolphe / GDG
FREULER Samuel / GDG
DALLENBACH Eric / PLR
LABOUCHERE Guillaume / PLR (jusqu'au 6 juillet 2018)
MAWJEE Rasul / PLR (dès le 30 août 2018)
GALVEZ Angelita / PS - Les Verts - POP (dès le 30 août 2018)
GORGONI Iulica / PS - Les Verts - POP
WEGMANN Isabelle / UDC

COMMISSION DE GESTION

PRESIDENTE

GRANDJEAN Myriam /
GDG

RAPPORTEUR

de HADELN Moritz /
PS - Les Verts - POP

MEMBRES

BILL Fabienne / GDG
BEUTLER Anna / PLR (jusqu'au 30 juin 2018)
CHOLLET Pascal / PLR (dès le 1er juillet 2018)
HEMBERGER Roger / PLR
MENDES BOAVISTA Victor / PS - Les Verts - POP (jusqu'au 30 juin 2018)
WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP
BLANCHUT Philippe / UDC

**COMMISSION DU
PLAN DE ZONES**

MEMBRES

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG
 NICOLET Jean-Luc / GDG
 RAO Alexandra / PLR
 WAHLEN Léonie / PLR
 GOLAZ Florence / PS - Les Verts - POP
 SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP
 BARDET Michel / UDC (jusqu'au 14 août 2018)
 MAQUELIN Carmen / UDC (dès le 4 octobre 2018)

**DELEGUES
AU CONSEIL
INTERCOMMUNAL
POUR L'EPURATION
DES EAUX USEES DE
LA COTE (APEC)**

MEMBRES

ANNEN Katia / GDG
 DORAND Laurent / GDG
 FREULER Samuel / GDG
 RICHARD Daniel / GDG
 SICURANZA Dario / GDG
 GANDER Christian / PLR
 MAWJEE Rasul / PLR
 WAHLEN Marion / PLR (jusqu'au 13 décembre 2018)
 FELIX Caroline / PS - Les Verts - POP
 GALVEZ Angelita / PS - Les Verts - POP
 MENDES BOAVISTA Victor / PS - Les Verts - POP
 BLANCHUT Philippe / UDC
 GUIBERT Jean-Marc / UDC

**DELEGUES
AU CONSEIL
D'ETABLISSEMENT
PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

MEMBRES

BELLO Natacha / GDG
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR
 AESCHMANN Nicolas / PS - Les Verts - POP
 COSENDAL Emmanuelle / UDC

**DELEGUES
AU CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE LA REGION DE
NYON**

MEMBRES

CARPENTIER Jacques / GDG
 (jusqu'au 16 janvier 2018)
 BOVET Regina / GDG (dès le 22 mars 2018)
 LOCK Evan / GDG
 GIRARDET Michel / PLR
 HOCHREUTENER Adrian / PLR
 VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP

 SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP
 WEGMANN Patrick / UDC

SUPPLEANTS

BETCHOV HEIDRICH Thérèse / GDG
 BOVET Régina / GDG (jusqu'au 21 mars 2018)
 SAXER BROWN Béatrice / GDG (dès le 22 mars 2018)
 MAWJEE Rasul / PLR
 OUERCHIFFANI Sara / PLR (jusqu'au 29 juillet 2018)
 BEUTLER Anna / PLR
 FELIX Caroline / PS - Les Verts - POP
 (dès le 30 août 2018)
 GORGONI Iulica / PS - Les Verts - POP
 BENEY Patrick / UDC

**DELEGUES AUPRES
DE L'ASSOCIATION
INTERCOMMUNALE
D'ACCUEIL «RESEAU
D'ACCUEIL DES
TOBLERONES»**

MEMBRES

DORAND Laurent / GDG
 SAXER BROWN Béatrice / GDG
 MAWJEE Rasul / PLR
 VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP
 WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP
 COSENDAL Emmanuelle / UDC

SUPPLEANTS

de SIEBENTHAL Yann / GDG
 FREULER Anick / GDG
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR
 FROIDEVAUX Yves / PS - Les Verts - POP
 SARRASIN Larry / PS - Les Verts - POP
 PALLOTTA LADISA Anna / UDC

**COMMISSION DE
RECOURS EN
MATIERE D'IMPOTS
ET TAXES
COMMUNALES**

MEMBRES

CARUANA Sandra / GDG
GENOUD Jean-Philippe / GDG
AHLSTROM Martin / PLR
MOTTA LARRIVE Stella / PS - Les Verts - POP
GUIBERT Jean-Marc / UDC

**COMMISSION DES
PETITIONS CHARGEE
D'EXAMINER LES
PETITIONS QUI
SONT ADRESSEES
AU CONSEIL
COMMUNAL**

MEMBRES

MAYER David / GDG
MOULIN Olivier / GDG
DEPREZ Claudine / PLR
SARRASIN Larry / PS - Les Verts - POP
DI FELICE Maurizio / UDC

MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2018

ANCIENS MEMBRES

CARPENTIER Jacques / GDG
CARUANA Sandra / GDG
BARIONI René / PS - Les Verts - POP
OUERCHIFFANI Sara / PLR
BARDET Michel / UDC
WAHLEN Marion / PLR

REMPACES PAR

FRACHEBOURG Jérôme / GDG
HENRIQUES AMARAL RODRIGUES Fernando / GDG
DUELLA Nitya / PS - Les Verts - POP
SIMON Vincent / PLR
MAQUELIN Carmen / UDC
(assermentation d'un nouveau membre / PLR
prévues lors de la séance du Conseil communal
du 7 février 2019)

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 3 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2018 et à 3 reprises du 1er juillet au 31 décembre 2018 :

- s'est prononcé sur 15 préavis
- a enregistré :
 - 1 motion;
 - 6 interpellations;
 - 5 postulats.

RESUME DES DECISIONS

22

Mars
2018

Préavis municipal n° 36 relatif à la demande de cautionnement en faveur de la Fondation pour le logement de familles glandoises pour l'immeuble sis Rue de Mauverney 16B, à Gland

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Fondation pour le logement de familles glandoises un cautionnement solidaire de CHF 2'200'000.- jusqu'à la fin du DDP le 6 décembre 2043;
- II. d'autoriser la Municipalité à signer le contrat de prêt n° 0228-853365.H1D-0018 auprès de UBS Switzerland AG, ainsi que les renouvellements subséquents jusqu'à la fin du DDP.

Motion de M. Patrick Messmer demandant à la Ville de Gland un droit de superficie pour la construction semi-privée d'une salle de spectacle

Motion transformée spontanément par M. Patrick Messmer en postulat.

Récusation de M. Patrick Messmer décidée à la majorité.

Le Conseil communal décide de renvoyer le postulat à une Commission technique chargée d'étudier son entrée en matière.

3

Mai
2018

Préavis municipal n° 37 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude d'agrandissement et de relocalisation de la déchèterie

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 160'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 160'000.-.

Préavis municipal n° 39 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la construction d'une plateforme élévatrice, d'un local de stockage et l'aménagement de bureaux au Théâtre de Grand-Champ

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 370'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 370'000.-.

Préavis municipal n° 40 relatif à l'augmentation du capital de ThermorésÔ SA (1^{ère} étape)

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'augmentation du capital de ThermorésÔ SA à concurrence de CHF 900'000.-, soit la part de la Ville de Gland de 10% dans le capital de ladite société anonyme;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 900'000.-.

Postulat de M. Olivier Moulin intitulé « Pour un rapprochement entre Gland sud et Gland nord au moyen d'un raccourci empruntant le pont de Montoly »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Yves Froidevaux intitulé « Pour la définition d'une politique communale en matière de gestion des déchets »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Victor Braune intitulée « Un gymnase à Gland à l'horizon 2030 ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2017

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2017;
- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale;
 - b) le bilan.

Préavis municipal n° 41 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du pont de la Vy-Creuse

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 1'890'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'890'000.-.

Préavis municipal n° 42 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour la réfection des vestiaires et de la buvette du Centre sportif En Bord

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 240'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 240'000.-.

Postulat de M. Patrick Messmer demandant à la Ville de Gland un droit de superficie pour la construction semi-privée d'une salle de spectacle

Le Conseil communal refuse de prendre en considération ce postulat et décide de ne pas le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Victor Braune intitulée « Un gymnase à Gland à l'horizon 2030 ? »

M. Victor Braune, qui remercie la Municipalité pour sa réponse et ses précisions, est satisfait de la réponse.

Postulat de M. Victor Braune pour l'étude sur la mise en application et le suivi par le Centre social régional (CSR) du district de l'octroi des prestations financières pour les jeunes (art. 31 et 31a LASV)

Postulat transformé spontanément par M. Victor Braune en interpellation.

Réponse municipale attendue pour la prochaine séance du Conseil communal.

Postulat de Mme Marion Wahlen intitulé « CMS (centres médicaux sociaux) et soins à domicile dans les communes : un bilan pour mieux comprendre les enjeux »

Postulat transformé spontanément par Mme Marion Wahlen en interpellation.

Réponse municipale attendue pour la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de M. Michel Girardet intitulée « Comment lutter contre l'antisémitisme radical ? »

M. Michel Girardet est satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.

Préavis municipal n° 43 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la renaturation du Lavasson

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 800'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Préavis municipal n° 44 relatif au nouveau Règlement communal des sépultures et du cimetière

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter le nouveau Règlement communal des sépultures et du cimetière, amendé comme suit

- d'amender l'art. 5 al. 2 – « Cimetière », soit :

L'Autorité communale peut accorder exceptionnellement une autorisation de sépulture à des personnes domiciliées hors de la commune et décédées hors de son territoire, pour autant que la personne décédée atteste d'une durée de séjour dans la commune d'une année au minimum ou de parents au 1er degré de personnes domiciliées dans la commune.

- d'amender l'art. 10 let. a – « Interdictions », soit :

Il est interdit :

a) d'introduire des animaux domestique dans le cimetière à l'exception de ceux tenus en laisse;

- I. de déléguer la compétence tarifaire à la Municipalité;
- II. de transmettre ce dossier au Département de la santé et de l'action sociale pour approbation définitive.

Préavis municipal n° 45 relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le préavis municipal n° 45 relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres.

Interpellation de M. Patrick Vallat intitulée « Tarifs de Tridel, la Municipalité a-t-elle son mot à dire ? »

M. Patrick Vallat est plutôt satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.

4

Octobre
2018

Préavis municipal n° 46 relatif à l'arrêté d'imposition 2019

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal n° 47 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2018 représentant au total une augmentation de charges de CHF 196'654.-;
- II. d'arrêter la situation financière de la Commune comme suit :

‣ Excédent de revenus prévus au budget 2018	CHF 132'644.-,
‣ Charges supplémentaires selon préavis n°47	CHF - 196'654.-,
‣ Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	CHF - 64'010.-.

Préavis municipal n° 48 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 168'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces études;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 168'000.-.

Préavis municipal n° 49 relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.- pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication s'appuyant sur une utilisation renforcée des outils papier et numérique de la presse quotidienne locale, La Côte

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 65'000.- et d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre sa nouvelle politique de communication en partenariat avec le Quotidien La Côte.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Olivier Moulin intitulé « Pour un rapprochement entre Gland sud et Gland nord au moyen d'un raccourci empruntant le pont de Montoly »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Olivier Moulin.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Victor Braune pour l'étude sur la mise en application et le suivi par le Centre social régional (CSR) du district de l'octroi des prestations financières pour les jeunes (art. 31 et 31a LASV)

M. Victor Braune remercie la Municipalité et le CSR pour la réponse apportée à son interpellation.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Marion Wahlen intitulé « CMS (centres médicaux sociaux) et soins à domicile dans les communes : un bilan pour mieux comprendre les enjeux »

Mme Marion Wahlen remercie la Municipalité pour sa réponse, qui propose une présentation des soins à domicile. Mais elle est surtout déçue de cette réponse descriptive, donnée non pas par la Municipale en charge, mais par la direction de la Fondation de la Côte. Elle prend note de cette réponse mais elle s'abstient sur son contenu, qui ne prend pas en compte les réalités du terrain.

Postulat de Mme Sabine Million-Courvoisier intitulé « Promotion économique : connaître la vision (pourquoi pas disruptive) de la Municipalité »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Préavis municipal n° 51 relatif au budget de l'exercice 2019

Le Conseil communal décide :

- I. que le projet de budget de l'exercice 2019 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 4'097'047.- et une marge d'autofinancement de CHF 4'217'611.- est accepté.

Préavis municipal n° 53 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression dans le secteur Grand-Rue/Jura

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 215'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 215'000.-.

Motion de M. Patrick Vallat et consorts du GdG intitulée « Un projet Smart City pour une Ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération la motion et de la transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GdG intitulé « Mise en place de mesures d'incitation efficaces et de leviers d'actions adaptés pour créer des logements à prix modérés à Gland »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Michel Girardet intitulée « Encore combien de patinoires mobiles avant une patinoire permanente ? »

Réponse municipale attendue pour la prochaine séance du Conseil communal.

MUNICIPALITE



FONCTIONS

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :

- › les rencontres du collège municipal
- › la gestion d'un dicastère
- › les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- › les rapports avec les services cantonaux concernés

LES POINTS FORTS DE 2018

Les enjeux principaux pour la Ville de Gland, décrits plus précisément dans le programme de législature 2016-2021 édité en octobre 2017 sont les suivants :

- › La gouvernance et ses capacités de s'adapter, changer et évoluer
- › La cohésion sociale comme vecteur d'un urbanisme à vocation durable ou vivre en s'appropriant le construit
- › Profiler un tissu économique vivant et articulé autour des infrastructures, améliorer la mobilité et l'attractivité de la Ville

En savoir plus

Municipalité de Gland
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10
E-mail : secretariat@municipal@gland.ch

MUNICIPALITE

LEGISLATURE 2016 - 2021



Gilles Davoine
Municipal
GDG

Thierry Genoud
Municipal
GDG

Michael Rohrer
Municipal
Vice-syndic
(juillet 2017 à juin 2018)
PS - Les Verts - POP

Gérald Cretegy
Syndic
GDG

Isabelle Monney
Municipale
GDG

Jeannette Weber
Municipale
Vice-syndique
(juillet 2018 à juin 2019)
PLR

Christine Girod
Municipale
PLR

Julien Niklaus
Secrétaire Municipal

**Administration
générale
Ressources
humaines
Relations publiques**

**Gérald Cretegny
Remplaçante
Jeannette Weber**

Secrétariat municipal
Affaires juridiques
Administration générale, location des salles
Ressources humaines
Archives
Informatique
Relations publiques
Communications - site internet, Gland Cité, etc.
Conseil régional

**Affaires sociales
Culture
Cultes**

**Isabelle Monney
Remplaçant
Gérald Cretegny**

Service de la culture - politique et affaires culturelles - Théâtre
Affaires sociales : ARAS
Fondation La Côte (CMS) Avasad
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement
Politique et affaires de la santé et des personnes âgées
Relations paroisses

**Accueil enfance
Jeunesse
Écoles**

**Christine Girod
Remplaçante
Isabelle Monney**

Service de la jeunesse
Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj
Places de jeux
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité
Parlement des Jeunes
Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement
Activités parascolaires, centres aérés, passeports vacances,
Fête du Chêne
Clinique dentaire
Bibliothèques
Relax Corner
Gland ça Marche !
Littering

**Sécurité publique
Population
Transports publics**

**Jeannette Weber
Remplaçant
Michael Rohrer**

Service de la population, Contrôle des habitants
Naturalisations
Politique d'intégration
Accueil des migrants
Inhumation
Sécurité publique
SDIS Gland région
Protection civile, ORPC
Transports urbains, régionaux
Tourisme

**Bâtiments
et Urbanisme**

**Thierry Genoud
Remplaçant
Gilles Davoine**

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Bâtiments communaux
Service de conciergerie
Cité de l'énergie et développement durable
Aménagement du territoire, Police des constructions
Salubrité
SEIC

**Infrastructures et
Environnement**

**Michael Rohrer
Remplaçant
Thierry Genoud**

Service des infrastructures et de l'environnement
Eaux usées, APEC
Eaux claires
Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie
Service de voirie, espaces verts, cimetière
Routes, ponts, giratoires, éclairage public
Mobilité douce
Gestion des déchets, déchèterie, SADEC
Rives du lac et cours d'eau

**Finances
Promotion
économique
Sports
Domaines & Forêts**

**Gilles Davoine
Remplaçante
Christine Girod**

Service des finances
Budget - comptes - impôts
Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises
Politique et affaires du sport - installations sportives extérieures
Patrimoine communal

ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE

LES ACTIVITES COLLEGIALES

Elles correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la Municipalité, soit 43 séances en 2018 qui débutent le lundi à 14 h et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques.
- aux 12 séances extraordinaires parmi lesquelles 4 séances extraordinaires en présence des Chefs des services qui sont consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, la présentation de différents projets, etc.

LA GESTION D'UN DICASTERE

Le Municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les Chefs des services et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et, le cas échéant, au Conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc.
- de conduire la réalisation d'un projet ;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

LE SYNDIC

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le Syndic :

- préside la Municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'Administration;
- engage la Ville par sa signature, conjointement avec le Secrétaire municipal;
- représente la Ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la Municipalité.

LES REPRESENTANTS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET REGIONALES

Les relations extérieures de la Commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 13'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. GERALD CRETEGNY

- Président du Comité de direction de Région de Nyon ;
- Représentant de la Région de Nyon au bureau et à l'assemblée du Groupement Local de Coopération Transfrontalière du Grand Genève (GLCT) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle » ;
- Membre de la Commission de naturalisation ;
- Membre du groupe des Villes de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) ;
- Membre de l'Assemblée des Syndics du district de Nyon ;
- Membre du groupe des Syndics du district de Nyon – Secteur « Lac-Vignoble » ;
- Membre du Comité « Gland ça marche » ;
- Membre du groupe littering ;
- 2^{ème} Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine.

MME ISABELLE MONNEY

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toblerones ;
- Membre du Comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle » ;
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises ;
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) ;
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS) ;
- Membre du Conseil d'administration de la coopérative Cité Derrière ;
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland ;
- Présidente du Comité de direction et du Conseil de Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention ;
- Membre du Conseil d'administration de l'AVASAD ;
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air ;
- Présidente de la Commission culturelle ;
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran » ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Association de l'hôpital de zone de Nyon ;
- 1^{ère} Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine.

MME CHRISTINE GIROD

- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC) ;
- Présidente du Comité directeur de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toblerones ;
- Présidente du Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes des districts de Nyon ORPC ;
- Membre du Comité Communyon (NRTV) ;
- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil de Fondation des centres de vie enfantine La Ruhe ;
- Membre du Comité de l'Association du Colibri ;
- Présidente du Conseil d'établissement ;
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne ;
- Présidente du Comité de direction de la clinique dentaire ;
- Présidente du Comité « Gland ça marche » ;
- Présidente du groupe littering ;
- Présidente du Réseau jeunesse ;
- Représentante de la Municipalité au Comité du Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL) ;
- Déléguée de la Municipalité au Conseil de l'Ecole Professionnelle et Commerciale de Nyon ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Yonnaise (SAPAN).

MME JEANNETTE WEBER

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toblerones ;
- Membre du Comité de direction de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Vice-présidente du Comité de direction de l'Association Vaudoise des Communes Déléгатrices (AVCD) ;
- Membre de la Commission de Mobilité du Conseil Régional ;
- Présidente de la Commission de naturalisation ;
- Membre du Comité de direction du SDIS Gland-Serine ;
- Présidente de la Commission d'intégration ;
- Présidente de la Commission de police ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle ».

M. THIERRY GENOUD

- Délégué de la Municipalité à la Commission d'estimation fiscale du district ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA (SEIC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Membre du jury pour les mérites sportifs ;
- Président du Conseil d'administration de Télé-Dôle SA ;
- Membre de la Commission de salubrité ;
- Membre de la Commission de l'énergie.

M. MICHAEL ROHRER

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Vice-président du Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine ;
- Membre du Comité de direction de l'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (SIDEMO) ;
- Vice-président du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC) ;
- Représentant de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD) ;
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre de la Commission littering.

M. GILLES DAVOINE

- Délégué de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Electrique Intercommunale de La Côte (SEIC) ;
- Membre du Conseil de l'Association intercommunale de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine ;
- Vice-président du Conseil d'établissement ;
- Membre de la Commission régionale du sport ;
- Membre de la Commission régionale de la promotion économique ;
- Président du jury pour les Mérites sportifs.

LA VISITE DU PREFET

Le 20 février 2019, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, M. Jean-Pierre Dériaz a procédé à la visite de l'Administration. Il a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Il a reçu également Mme la Présidente du Conseil communal et la Secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'Exécutif glandois et les Municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer régulièrement les membres des Exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon et Rolle. D'autre part, les Municipalités des villes de La Côte, à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, se rencontrent également une fois par année. La Municipalité de la Ville de Gland rencontre également ses homologues d'autres villes plus éloignées géographiquement, voire d'autres cantons, comme elle l'a par exemple fait avec Meyrin.

AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER

En 2018, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) et du Tribunal fédéral (TF) :

Recours interjeté par Josefziv Immobilien AG c/les décisions de la Municipalité de Gland du 10 novembre 2017 refusant la délivrance d'un permis de construire (transformation) relatif à la division de grands appartements en logements plus petits, parcelle 1559, bâtiment ECA 967, CAMAC 164936 et celle du Service des communes et du logement, division du logement, contenue dans la synthèse CAMAC du 16 octobre 2017.

- Des pourparlers transactionnels sont actuellement en cours. Dès lors, une prolongation du délai imparti pour procéder a été requis auprès de la CDAP.

Recours interjeté par M. Lionel Vaucher et consorts c/ la décision de la Municipalité de Gland du 21 juillet 2017, levant son opposition, autorisant la construction d'une église et la création de 19 places de parc sur la parcelle n° 320 de la Commune de Gland.

- Dans son arrêt du 6 septembre 2018, la CDAP a rejeté le recours de M. Lionel Vaucher et consorts et confirmé la décision de la Municipalité du 21 juillet 2017. M. Lionel Vaucher et consorts ont interjeté un recours en matière de droit public à l'encontre de l'arrêt de la CDAP le 8 octobre 2018. La cause est actuellement pendante devant le Tribunal fédéral.

Recours interjeté par la Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés et AVACAH c/ la décision du 6 avril 2018 de la Municipalité de Gland relative aux rénovations intérieures des immeubles chemin de la Chavanne 12-14-16-18 et rue de la Prairie 9, propriété de Swiss Life SA.

- Suite à la demande de récusation du juge instructeur par les recourants, le Tribunal cantonal a statué sur cette demande le 4 décembre 2018. Dès lors, la cause est renvoyée, dans l'état où elle se trouve, à un autre juge instructeur.

Recours interjeté par la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA et Duvoisin-Groux SA c/ la décision de la Municipalité de Gland du 14 décembre 2018 adjugeant le marché à Romandie Energie Services SA portant sur l'assainissement du réseau de l'éclairage public - travaux d'installations électriques.

- La procédure de recours est pendante devant la CDAP.

SECRETARIAT MUNICIPAL



FONCTIONS

- › Organe de direction et de pilotage de l'Administration
- › Gère les ressources humaines
- › Gère la stratégie de communication
- › Gère la stratégie informatique
- › Gère les affaires juridiques
- › Interface/platforme synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités
- › Etat-major de la Municipalité

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Conceptualisation d'une stratégie informatique
- › Analyse de l'égalité salariale au sein de l'Administration
- › Mise sur pied d'un bilan de mi-législature
- › Renforcement des processus et procédures internes



En savoir plus

Secrétariat municipal
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10
E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

SECRETARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit trois missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'Administration communale. Deuxièmement, il est l'interface synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités. Finalement, le Secrétariat municipal représente l'Etat-major de la Municipalité. L'Administration communale est dirigée par le Secrétaire municipal, M. Julien Niklaus.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- Dirige, pilote et organise l'Administration ;
- Met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- Coordonne les activités des services ;
- Planifie et monitoré les projets de l'Administration ;
- Gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'Administration ;
- Gère les ressources humaines de l'Administration ;
- Gère la stratégie informatique de l'Administration ;
- Gère les questions juridiques.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- Est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services ;
- Centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services ;
- Coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- Fait la liaison avec l'Etat, les autres Cantons voire la Confédération.

En tant qu'Etat-major, le Secrétariat municipal :

- Conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- Aide à la décision ;
- Conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- Assure la correspondance de la Municipalité ;
- Prépare les interventions de la Municipalité ;
- Assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines ;
- Office de la communication ;
- Office informatique ;
- Archives communales.

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

PROJETS CONCEPTUALISES OU ACHEVES EN 2018

POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

2018 a été l'année des réflexions fondamentales en matière de politique des ressources humaines (ci-après : politique RH). A ce titre, les premières ébauches d'une véritable politique RH se basant sur les valeurs, les missions et la vision de l'Administration communale ont été discutées. En collaboration avec les Chefs des services, il s'agira de créer un partenariat dans l'élaboration de la politique RH. Le projet continuera naturellement en 2019.

REGLEMENT DU PERSONNEL

Dans le prolongement de la politique RH susmentionnée, des réflexions ont débuté en 2018 quant à la nécessité de toiler le Règlement du personnel. Un des objectifs principaux de l'Office des ressources humaines (ci-après : ORH) pour l'année 2019 est la refonte du Règlement du personnel afin de refléter les derniers changements en matière de droit du travail, de l'adapter à la diversité des postes de travail (horaires de travail) et d'énumérer les diverses obligations mais aussi les avantages dont bénéficient tous les collaborateurs et auxiliaires de l'Administration.

Le Règlement du personnel doit se construire comme un règlement d'application de la politique RH.

E-RECRUTEMENT

L'Administration a fait l'acquisition en 2018 d'un module complémentaire au portail RH à savoir le « e-recrutement ». Ce module permettra la centralisation de tous les dossiers de candidatures reçus ainsi qu'un meilleur suivi des dossiers avec les personnes susceptibles de participer au processus de recrutement. Une nouvelle interface pour les candidats a été créée améliorant ainsi l'image, le professionnalisme et notre exposition en qualité d'employeur et « d'entreprise formatrice ». Le module sera actif dans le courant 2019.

LOGIB

La fin de l'année 2018 a été marquée par la finalisation et la diffusion des résultats sur l'analyse de l'égalité salariale au sein des collaborateurs et collaboratrices de l'Administration communale. Au travers du logiciel LOGIB, l'analyse a notamment permis d'identifier que les femmes gagnent en moyenne 0.4 % de plus que leurs collègues masculins. Il s'agit d'un signal fort démontrant clairement que l'Administration communale de la Ville de Gland est un employeur éthique et équitable où chaque personne, peu importe son sexe, dispose des mêmes opportunités de carrière.

COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)			EPT	Pt			
Secrétaire municipal			1.0	1			
Secrétaire municipal adjoint			0.8	1			
Secrétaire de direction			0.7	1			
Huissier			0.2	1			
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES							
Chef d'Office			1.0	1			
Assistants RH			1.0	2			
Collaborateur MSST			0.2	1			
OFFICE DE LA COMMUNICATION							
Délégué à la communication			0.7	1			
Assistant à la communication			0.8	1			
Délégué à la promotion économique			0.8	1			
Chargé de communication – CDD			0.7	1			
OFFICE INFORMATIQUE							
Chef d'Office			1.0	1			
Technicien en informatique			0.7	1			
Développeur web			0.8	1			
SERVICE DES BATIMENTS ET URBANISME (SBU)			EPT	Pt			
Chef de Service			1.0	1			
Secrétaire			1.0	1			
Techniciens en bâtiment			2.0	2			
Délégué à l'urbanisme			1.0	1			
Délégué à l'énergie			0.8	1			
Responsable police des constructions			1.0	1			
GRUPE CONCIERGERIE							
Chef de Groupe			1.0	1			
Concierges			7.8	8			
SERVICE DE LA CULTURE (SC)			EPT	Pt			
Chef de Service			0.8	1			
Assistant			0.6	1			
Assistant en promotion culturelle			0.5	1			
Régisseur lumière			0.7	1			
Régisseur son			0.7	1			
Responsable accueil et billetterie			0.5	1			
SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)			EPT	Pt			
Chef de Service			0.9	1			
Responsable pool secrétariat			0.7	1			
Secrétaire			0.9	1			
Employés de commerce			1.8	2			
Délégué sport & santé			0.8	1			
Délégué aux affaires sociales			0.8	1			
GRUPE ASP							
Chef de Groupe			1.0	1			
Adjoint Chef de groupe			1.0	1			
ASP			2.95	3			
OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS					EPT	Pt	
Chef d'Office, Préposé					1.0	1	
Adjoint Chef d'Office					1.0	1	
Employés d'administration					2.8	3	
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)			EPT	Pt			
Chef de Service			1.0	1			
Secrétaire			1.0	1			
Ingénieur, Chef du bureau technique			1.0	1			
Ingénieurs			2.0	2			
Géomaticien			0.8	1			
GRUPE EAU							
Chef de Groupe					1.0	1	
Collaborateurs					2.0	2	
GRUPE ESPACES VERTS							
Chef de Groupe					1.0	1	
Paysagistes-horticulteurs					5.0	5	
GRUPE DECHETERIE							
Chef de Groupe					1.0	1	
Collaborateur					0.8	1	
Mandat externe							
GRUPE VOIRIE							
Chef de Groupe					1.0	1	
Adjoint Chef de Groupe					1.0	1	
Collaborateurs					9.0	9	
Collaborateurs - CDD					2.0	2	
SERVICE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHESION SOCIALE (SEJCS)			EPT	Pt			
Chef de Service			0.8	1			
Assistant administratif			0.8	1			
Délégué à l'enfance			0.0	0			
Coordnatrice pédagogique			0.8	1			
Responsable Pause Déj.			0.5	1			
Conseillers école-famille			1.2	2			
Délégué à la jeunesse			0.7	1			
Travailleurs sociaux de proximité			1.8	2			
BIBLIOTHEQUE							
Responsable					1.0	1	
Responsable adjoint					0.85	1	
Bibliothécaires					1.3	2	
Assistant auxiliaire					0.4	1	
Assistant information documentaire					0.7	1	
SERVICE DES FINANCES (SFIN)			EPT	Pt			
Chef de Service			1.0	1			
Aide-comptables			1.5	2			
Secrétaire			0.7	1			
Comptable			1.0	1			

Récapitulatif 2018
104 personnes soit l'équivalent de 90.10 EPT

Récapitulatif 2017
92 personnes soit l'équivalent de 81.85 EPT

POSTES RECHERCHES EN 2018	DOSSIERS RECUS	SERVICE
Secrétaire municipal adjoint	51	SMUN
Chef de l'ORH	200	SMUN
Délégué à la promotion économique	73	SMUN
Technicien en bâtiment	35	SBU
Travail d'été	20	SBU
Responsable accueil et billetterie	240	SC
Délégué à la jeunesse	67	SEJCS
Coordinateur pédagogique	34	SEJCS
Conseiller école famille	58	SEJCS
Apprenti AID	31	SEJCS
Comptable	128	SFIN
Ingénieur génie civil	39	SIE
Collaborateur voirie	32	SIE
Délégué aux affaires sociales	50	SPOP
Chef du Service de la population	74	SPOP
Offres spontanées	102	
Ingénieur en génie civil**	12	SIE
TOTAL	1251	

**Dans les deux tableaux ci-dessus, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

***Des postes dont le recrutement a débuté en 2018 ; les engagements ont été validés en 2019. Les chiffres indiquent le nombre de dossiers reçus en 2018.*

ARRIVEES

01.01.2018	M. Brice Doh, Travailleur social de proximité, SEJCS
08.01.2018	M. Olivier Mivelaz, Chef de l'Office de l'informatique, SMUN
08.01.2018	M. David Pinel, Technicien ES en informatique, SMUN
01.02.2018	M. Mathieu Gleyre, Délégué sport & santé, SPOP
01.03.2018	Mme Alexia Trinh, Assistante RH, SMUN
01.04.2018	M. Tristan Audemars, Horticulteur - paysagiste, SIE
01.04.2018	M. Marc Chambaz, Horticulteur - paysagiste, SIE
01.05.2018	M. Victor Beckert, Ingénieur génie civil, SIE
01.05.2018	M. Davide Ceresetti, Ingénieur génie civil, SIE
01.05.2018	M. Steve Maerchy, Comptable, SFIN
01.05.2018	M. Samuel Nouet, Délégué à la jeunesse, SEJCS
01.06.2018	M. Gabriel Bossy, Collaborateur voirie, SIE
01.07.2018	Mme Arlinda Lokaj, Secrétaire municipale adjointe, SMUN
01.08.2018	M. Eric Cusin, Technicien en bâtiment, SBU

06.08.2018	M. Damien Liard, Apprenti horticulteur-paysagiste, SIE
20.08.2018	Mme Zoé Dutoit, Apprentie AID, SEJCS
20.08.2018	Mme Estelle Aeschlimann, Apprentie agent d'exploitation, SBU
20.08.2018	M. Xavier Simond, Apprenti agent d'exploitation, SBU
01.09.2018	Mme Tanja Michielini, Cheffe de l'Office des ressources humaines, SMUN
01.09.2018	M. François Raval, Délégué à la promotion économique, SMUN
01.10.2018	Mme Virginie Faillettaz, Coordinatrice pédagogique, SEJCS
15.10.2018	Mme Sonja Vuarnoz, Déléguée aux affaires sociales, SPOP
01.11.2018	Mme Charlotte Dufour, Conseillère école-famille, SEJCS
01.11.2018	M. Gautier Porot, Chef de Service de la population, SPOP
19.11.2018	Mme Eve Roy, Responsable accueil et billetterie, SC

Soit 25 engagements dont 4 apprentis

DEPARTS

31.01.2018	M. Jérôme Ischi, Chef de l'Office de l'informatique, SMUN
28.02.2018	M. Jean-Claude Kirchofer, Délégué sport & santé, SMUN
31.03.2018	M. Roberto Gonzalez, Technicien en bâtiments, SBU
31.03.2018	M. Christophe Caboussat, Collaborateur voirie, SIE
30.04.2018	M. Robert Piot, Horticulteur-paysagiste, SIE
30.04.2018	Mme Catherine Lannaz, Cheffe de l'Office des ressources humaines, SMUN
30.04.2018	Mme Rebecca Eggenberger, Secrétaire municipale adjointe, SMUN
30.06.2018	Mme Christine Etienne, Cheffe de Service de l'administration générale et des affaires sociales, SPOP
31.07.2018	M. Teo Gagliardo, Apprenti agent d'exploitation, SBU
14.08.2018	M. Vincent Cujean, Apprenti AID, SEJCS
30.09.2018	Mme Caroline Kamrath, Déléguée à l'enfance, SEJCS
31.10.2018	M. Laurent Sumi, Chef de Service de la population, SPOP
30.11.2018	M. Davide Ceresetti, Ingénieur génie civil, SIE

Soit 13 départs dont 2 apprentis

OFFICE DE LA COMMUNICATION

L'Office de la communication (ci-après : OCOM) est constitué de 1.5 EPT. La communication en direction de la population et des médias constitue sa priorité. En collaboration avec l'Office des ressources humaines, la communication interne est également de son ressort. Les nombreux outils de la communication sont régulièrement améliorés ou développés :

- Vidéos ;
- Communication 2.0, les réseaux sociaux ;
- Site internet ;
- Bilan de mi-législature ;
- La Newsletter électronique ;
- Charte graphique ;
- Flyers tous-ménages et affiches ;
- Pages communales de Gland Cité ;
- Préavis La Côte ;
- La communication média : communiqués et conférences de presse, rencontres pré-Conseil communal, contacts personnels.

VIDEOS

Le format vidéo permet, en quelques secondes, de donner les grandes lignes d'un sujet et d'informer la population de façon directe et instantanée. Une planification s'est ainsi mise en place afin de créer des vidéos présentant les différents services communaux via le site internet et les réseaux sociaux.

La mise en œuvre du projet s'étend en 2019 avec la création de vidéos donnant un aperçu sur certains grands projets de la Ville et de l'Administration.

COMMUNICATION 2.0, LES RESEAUX SOCIAUX

La Ville de Gland poursuit le développement de sa présence sur les réseaux sociaux afin de favoriser la proximité et l'échange, en appui du site www.gland.ch : Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn.

Taux de fréquentation des réseaux sociaux (état au 31 décembre 2018) :

RESEAU SOCIAL	2015	2016	2017	2018	PROGRESSION
Facebook	1'582	1'848	2'059	2'488	20,8%
Twitter		176	238	291	22,3%
LinkedIn	75	126	214	317	48,1%
Instagram		59	129	462	258,1%

Les quatre réseaux sociaux sur lesquels la Ville est présente montrent clairement une augmentation de leurs suiveurs.

SITE INTERNET

Depuis fin 2018, le site est revisité afin de le rendre accessible aux personnes malvoyantes et malentendantes et de faciliter l'accès aux informations.

En 2018, le nombre de visites a augmenté de presque 9%, soit environ 20'000 nouvelles visites. Nous avons constaté cette année encore une nouvelle diminution du temps moyen passé sur le site par les internautes. Cela signifie que, d'une part, les visiteurs trouvent rapidement l'information qu'ils sont venus chercher et, d'autre part, que nombre d'entre eux ont visiblement pris l'habitude de se connecter pour voir les actualités.

Fréquentation du site web (état au 31 décembre 2018) :

SITE WEB	2014	2015	2016	2017	2018	PROGRESSION
Nb total de visites	153'287	189'304	205'890	228'009	247'880	8,7%
Nb total de pages vues	457'518	478'973	514'704	547'582	564'512	3,1%
Temps moyen passé sur le site	2 mn 23 sec	1 mn 54 sec	1 mn 51 sec	1 min 13 sec	1 mn 07 sec	-6 sec

BILAN DE MI-LEGISLATURE

Ce document synthétique a eu pour objectif de permettre aux habitants de suivre l'évolution de la Ville au travers des projets déjà réalisés en première partie de législature jusqu'à fin 2018 et des ambitions pour sa seconde partie. Cette publication atteste d'un souci de transparence et d'information envers le Conseil communal, mais également à l'égard de toute sa population. Ce document a été distribué en tous-ménages à la population glandoise, aux Conseillers communaux de la Ville, auprès des communes du district et des villes de plus de 10'000 habitants. Il est également disponible en version digitale.

LA NEWSLETTER ELECTRONIQUE

Dix Newsletters ont été publiées. La table des matières est constituée d'éléments d'actualité qui, via des liens informatiques, renvoient le lecteur sur l'information complète figurant sur le site de la Commune. Au 31 décembre 2018, le nombre d'abonnés était de 3'617 (+10% par rapport à fin 2017). Il est par ailleurs intéressant de constater que 60% des abonnées lisent la Newsletter sur leur téléphone portable (50%) ou leur tablette (10%).

CHARTE GRAPHIQUE

La charte graphique constitue un travail complexe et structurant pour l'ensemble de l'Administration communale. Elle impacte directement la présentation de la communication externe grâce à des directives claires pour l'utilisation du logo et des déclinaisons de la ligne graphique déployée sur chaque support de communication. Elle donne une image uniformisée, cohérente et reconnaissable de l'Administration.

Le document se compose de deux parties. La première est à l'usage des partenaires de la Ville pour l'utilisation du logotype, et elle est également destinée à l'usage des collaborateurs dans leur utilisation des logos dans leurs communications. La deuxième partie est à l'usage exclusif des collaborateurs de l'Administration et contient toutes les lignes directrices graphiques et typographiques liées à l'ensemble des supports et objets créés par la Ville. Les signatures d'e-mail ont été parmi les premiers éléments liés à cette nouvelle charte graphique à voir le jour en 2018.

FLYERS TOUS-MENAGES ET AFFICHES

La communication par voie d'affiches et de flyers tous-ménages complète les canaux d'information cités précédemment et permet d'atteindre le public plus largement lorsque le sujet le nécessite. Elle s'adresse à un public cible différent selon la nature du sujet ou de la manifestation à valoriser. Le travail graphique réalisé depuis 2018 pour chacun de ces visuels offre, tout en restant cadré par la charte graphique, une liberté identitaire à chaque sujet et privilégie un style épuré, moderne et attrayant.

PAGES COMMUNALES DE GLAND CITE

Le Gland Cité continue d'être un élément important de la stratégie de communication de la Ville de Gland. Avec ses six parutions en 2018, les pages communales du Gland Cité ont continué d'approfondir des sujets d'actualité. La page « Jeunes » qui paraît une fois sur deux a été l'objet d'un renouveau quant aux contenus.

PREAVIS LA COTE

La fréquence de parution du journal Gland Cité ne permettant pas la couverture de toutes les actualités, la Municipalité de Gland a déposé en août 2018 le Préavis n°49 dans lequel elle se proposait d'acquérir six pages annuelles dans le magazine Hebdo tous ménages de La Côte pour un montant de CHF 40'000.-. De plus, afin de promouvoir les très nombreux événements culturels, sportifs ou festifs qu'elle organise, la Municipalité demandait l'acquisition de crédits Premium sur la plateforme www.sortir.lacote.ch pour un montant de CHF 20'000.-. Ce préavis a été accepté dans la séance du Conseil communal du 4 octobre 2018.

RELATIONS PRESSE

Les « Rencontres avec la presse » tous les lundis précédant les séances du Conseil communal ont été tenues à sept reprises. Ces rencontres permettent également d'aborder les points d'actualité et de faire part de la vision de la Municipalité quant aux grands axes de développement de la Commune. A noter également la mise sur pied de conférences de presse spécifiques lorsque l'actualité l'exige. De même, les médias sont invités de manière régulière aux différents événements et manifestations organisés par la Commune.

OFFICE INFORMATIQUE

MISSIONS

L'Office informatique (ci-après : OINFO) a pour missions principales de garantir le fonctionnement opérationnel et de faire évoluer l'infrastructure TIC (technologies de l'information et de la communication) de l'Administration, de proposer puis d'implémenter la stratégie informatique validée par la Municipalité, ainsi que de gérer ou coordonner les projets d'évolution des environnements de travail institutionnels et processus métiers.

COLLABORATEURS

Par l'engagement d'un technicien support en janvier de cette année, l'OINFO a vu son effectif passer de 1.8 à 2.5 EPT : un renfort en ressources et compétences qui a permis à l'Office de se réorganiser avec pour objectif d'une part de continuer à garantir et améliorer la qualité de ses services, et d'autre part de contribuer significativement à la réalisation de la vision stratégique du Secrétariat municipal pour l'Administration.

Attribution des principales activités au sein de l'Office :

- Chef d'Office (1 EPT) : gestion de l'Office, gestion de projets, collaborations transverses, support niveaux 1 et 2 ;
- Technicien support (0.7 EPT) : support niveaux 1 à 3, gestion de l'infrastructure serveurs et réseaux, coordination et gestion de projets ;
- Développeur Web (0.8 EPT) : gestion du site internet, analyses et projets transverses avec l'Office de la communication, support niveaux 1 à 3.

REALISATIONS 2018

Analyses, concepts et organisation :

- Elaboration de la stratégie informatique institutionnelle à 3 ans ;
- Définition d'une nouvelle topologie réseau permettant d'intégrer tous les sites de la Commune à l'infrastructure de l'Administration ;
- Elaboration d'un concept de gestion des accès aux réseaux Wi-Fi communaux par catégorie de clients ;
- Reprise de la gestion de la téléphonie fixe de l'Administration jusqu'alors assurée par le Service des bâtiments et de l'urbanisme.

Réalisations :

- Renouvellement de l'un des deux serveurs d'applications logicielles et serveur de fichiers ;
- Extension de l'infrastructure de sauvegarde du système de fichiers ;
- Renouvellement et extension de la connectique du bâtiment de l'Administration à la Grand'Rue ;
- Migration des centraux téléphoniques de l'Administration d'une technologie analogique à digitale (VoIP) ;
- En partenariat avec huit autres communes, développement d'un nouveau logiciel de gestion des procès-verbaux des séances de Municipalité ;
- Mise en exploitation d'un logiciel de gestion des demandes de support informatique ;
- Début de la rédaction des cahiers des charges et appels d'offres relatifs au projet ADMIN 2.0 (modernisation des outils informatiques de l'Administration en lien avec la stratégie du Secrétariat municipal) ;
- Installation informatique de la nouvelle régie du Théâtre de Grand-Champ ;
- Coordination de la réalisation du projet eFactures.

DOMAINES

DOMAINES – PATRIMOINE COMMUNAL

Constitution de deux servitudes de passage public à pied sur les parcelles 1581 et 1582 sises à Gland et propriété des Retraites populaires, Lausanne.

Division, réunion et cession de bien-fonds des parcelles 600 et 242 sises à Gland et propriété de CP de la Falaise Sàrl, Genève.

Constitution d'une servitude de passage public pour piétons et vélos sur les parcelles 444, 446, 448 sises à Gland et propriété de Realitim Société en Commandite de Placements Collectifs et En la Foule SA.

DOMAINES – PATRIMOINE COMMUNAL

L'Association des jardins familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.

ARCHIVES COMMUNALES

COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2018, les collaborateurs de la société Pro archives Conseils SA ont œuvré pour les archives communales à raison de deux jours et demi par semaine. Ces derniers travaillent conformément à la Loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et le Conseil International des Archives (CIA).

COLLECTER, CONTROLER ET TRIER

TRAITEMENT DES DOCUMENTS

24.15 mètres linéaires de documents (2017 : 22 mètres ml) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. Au final, 16.23 ml (2017 : 20.82 ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires.

Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et reconditionnement de 267 dossiers, 223 classeurs et 32 boîtes.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 8.75 mètres linéaires de documents ne présentant aucun intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation, ont été écartés, puis éliminés confidentiellement. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire municipal.

REVUE DE PRESSE ET PUBLICITES

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la Ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). 661 articles (2017 : 789 articles) journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012.

Les archives ont pour mission de procéder à la conservation des périodiques « Interne 1196 » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter ». Elles collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit.

FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Les différents services ont procédé à 14 versements d'archives historiques ou intermédiaires totalisant un chiffre record de 60.94 mètres linéaires de documents (2017 : 27.95 ml). Ce chiffre inclut un important versement de 46.49 ml provenant du Service des bâtiments et de l'urbanisme (SBU) et du Service des infrastructures et de l'environnement (SIE).

CLASSER

GESTION DES DOCUMENTS ELECTRONIQUES (GDE)

L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement papier et électronique de la Commune mis en œuvre en 2012. Il centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

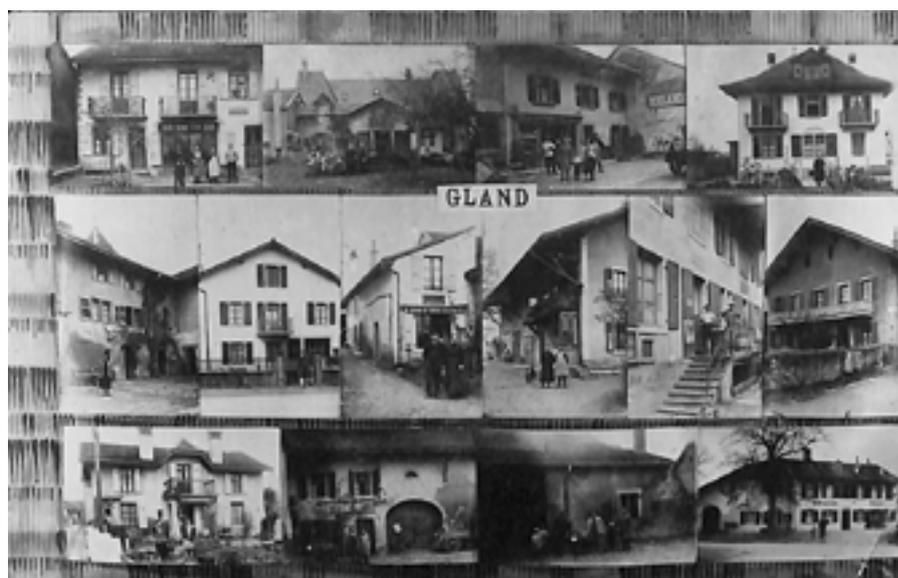
Le projet de gestion électronique des documents (GED) démarré en 2018 a débouché sur la réalisation de la future classification documentaire de l'Administration communale. Inspirée du Type plan comptable vaudois 1980 cette dernière sera directement implémentée dans le futur logiciel de GED prévu à l'horizon 2020. La réalisation de ce plan de classement a nécessité de nombreux rendez-vous avec les différents services de l'Administration.

DESCRIPTION DE DOCUMENTS ET CREATION D'INVENTAIRES

La description des documents et des métadonnées qui les accompagnent est une étape fondamentale dans une politique d'archivage. Cet important travail s'est poursuivi au cours de l'année. Ainsi, 432 (2017 : 793) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires. La saisie informatique du fonds photographique et films dont l'inventaire était manuscrit s'est achevée en 2018.

Les inventaires sont progressivement adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2018, l'inventaire des archives comptait :

INTITULE	NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2018	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2018
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012)	106	4251
Inventaire des archives historiques « classement continu », (documents de 2013 à nos jours)	197	1403
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	129	1224
Inventaire des archives éliminées	72	1493
Inventaire des actes notariés	24	484
Inventaire Fonds photographique et films	746	1402
Inventaire des articles de la revue de presse	661	5395



Carte postale de diverses vues du village – 1900 environ (Fonds photographique cote H.b.b.4.26)

CONSERVER

LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Au 31 décembre 2018, les archives communales occupent 503.09 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand'Rue et Montoly, soit un taux de remplissage d'un peu plus de 78.06 %. A noter que quelque 25 mètres linéaires (ml) d'arriérés de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

CONSERVATION, PRESERVATION ET RESTAURATION

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Un effort particulier a été porté sur un conditionnement ad-hoc des documents. Ces derniers sont désormais conservés dans des enveloppes et des boîtes non acides avec réserve alcaline respectant la norme ISO 9706 pour la préservation des biens culturels. Ce matériel est fourni par l'entreprise bernoise Oekopack AG qui emploie des personnes en situation de handicap. Le travail intégral de reconditionnement initié en 2015 sur le fonds des archives historiques (documents des années 1574 à 1961) s'est terminé à la fin de l'année.

COMMUNIQUER

CONSULTATION ET UTILISATION

Les consultations de documents sont demeurées stables en 2018. Les archivistes ont été sollicités à 45 reprises (2017 : 44) par des collaborateurs de l'Administration (38 demandes) et par 7 particuliers souhaitant obtenir des renseignements. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

L'INVENTAIRE DES ARCHIVES SUR INTERNET

Les archivistes sont membres du groupe de travail « Description et diffusion » constitué sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). La plateforme en ligne Vaud Archives Communales <https://vaud.archivescommunales.ch/> vise à :

- Saisir en ligne et mettre à jour de manière aisée des inventaires d'Archives communales ;
- Publier en ligne des documents numérisés (photographies ou documents historiques).

La structure de l'inventaire des archives communales de Gland a été implémentée sur ladite plateforme. Au fur et à mesure de leur adaptation à la norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G), les données d'inventaire du fonds ancien et des images du fonds photographique seront progressivement ajoutées dans AtoM.

SERVICE DE LA POPULATION





FONCTIONS

- › Etat civil, actes officiels, arrivées et départs
- › Permis de séjour et naturalisations
- › Circulation, sécurité, pilier public, patrouilleurs scolaires
- › Transports publics et mobilité
- › Manifestations et sociétés locales
- › Affaires sociales, Logement, Sport, Santé, Promotion économique

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Inclusion du Service de l'administration générale et des affaires sociales au sein du Service de la population
- › Engagement du Délégué au sport et santé qui vient renforcer le pôle du sport et des affaires sanitaires
- › Engagement de la Déléguée aux affaires sociales qui vient renforcer le pôle des politiques du logement et de l'intégration
- › Engagement d'un Délégué à la promotion économique et création d'un pôle dédié
- › Consolidation du traitement des manifestations et des réservations des salles

En savoir plus

Service de la population
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 04
E-mail: spop@gland.ch

SERVICE DE LA POPULATION

L'année 2018 est marquée par la fusion du Service de l'administration générale et des affaires sociales ainsi que du Service de la population préexistant en lui laissant cette dénomination à mesure qu'il s'agit d'un Service tourné vers la population.

Il est composé ainsi :

- Office du contrôle des habitants (qui inclut la Commission de naturalisation) ;
- Sécurité publique (Groupe ASP) ;
- Secrétariat du SPOP et guichets pour la population ;
- Office des affaires sociales et du logement ;
- Unité de la promotion économique ;
- Unité sport et santé ;

OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS

L'Office du contrôle des habitants (ci-après : CH) a notamment pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresses dans la Commune et traiter les tâches relatives à l'état civil des personnes résidants à Gland.

Les citoyens ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements mentionnés ci-dessus. Néanmoins, de nombreuses personnes oublient et ne viennent pas spontanément au CH. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou de propriétaires, le CH a mis en place un système de contrôle journalier qui permet de convoquer les gens afin qu'ils se présentent et ainsi répond aux obligations légales. Il est parfois nécessaire de relancer certaines personnes et dans des cas ultimes, de demander l'aide des agents de sécurité publique (ASP) de la Commune pour intimer l'ordre aux retardataires de se présenter au bureau communal.

Le passage au bureau communal est nécessaire car les informations comprises dans les avis des régies ou les avis de mutations ne contiennent pas toutes les données nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année, les rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Pour l'année 2018, le CH a enregistré l'arrivée de 1'248 personnes, y compris les naissances et le départ de 1'126 personnes, y compris les décès. L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du CH ont généré 17'738 opérations manuelles sur le logiciel dédié. Le CH s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

LA POPULATION

La population au 31.12.2018 est de 13'277 habitants (dont inclus 46 départs provisoires - il s'agit de personnes encore non-inscrites auprès de la nouvelle commune vaudoise de destination) :

Répartition 2018

Bourgeois	959
Vaudois	2648
Confédérés	5010
Permis B	1360
Permis C	3040
Permis L	37
Fonct. internationaux	139
Permis CI/F/N/G	19
En traitement	63
Autres (tenus de s'annoncer)	2
TOTAL	13'277



QUELQUES CHIFFRES

Naissances : 133 naissances, soit 79 filles et 54 garçons.

Décès : 47 décès, soit 22 femmes et 25 hommes.

Pièces d'identité : 427 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2018.

Recensement des chiens : 731 canidés sont inscrits dans notre Commune.

REGISTRE CIVIQUE

Au 31 décembre 2018, le rôle se présente comme suit :

- Votations & élections cantonales / fédérales : 6710 électrices et électeurs ;
- Votations & élections communales : 8549 électrices et électeurs.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'Exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une Commission de naturalisation (Cette Commission s'est réunie à 13 reprises durant l'année 2018). A l'issue des séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'attention de la Municipalité qui décide de leur validation. Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la Municipalité. Ils ne sont pas entendus par la Commission de naturalisation. Le CH établit les rapports destinés à la Commission et à la Municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

Il est à noter que les collaborateurs du CH travaillent depuis le deuxième semestre 2018 sur l'ancienne loi (31 décembre 2017) et en parallèle sur la nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

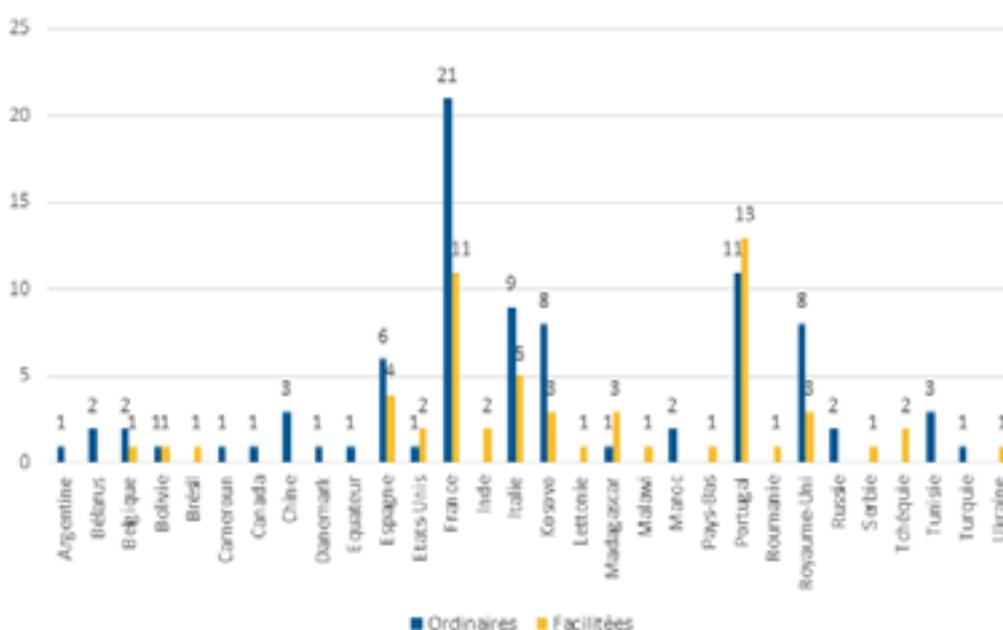
Durant l'année 2018, la Municipalité a accordé la bourgeoisie à 143 personnes (60 de plus qu'en 2017).

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 2016- 2021

MEMBRES

Mme Jeannette Weber, Municipale (Présidente)
M. Gérald Cretegy, Syndic
Mme Stella Motta Larrivé
Mme Anna Pallota Ladisa
M. Pascal Chollet, démissionnaire remplacé par M. Roger Hemberger
M. Jean-Luc Nicolet
Mme Anita Waeber (suppléante)
Mme Anik Freuler (suppléante)
M. Patrick Beney (suppléant)
M. Michel Girardet (suppléant)

Tableau naturalisations ordinaires & facilitées - 2018



REGISTRE DES ENTREPRISES

Le CH effectue l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre Commune. Au 31 décembre 2018, ce registre comptait 1'132 entités et 6'009 emplois annoncés. Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional (www.regiondenyon.ch). Cet outil permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire. Le registre des entreprises a été transféré en milieu d'année au Service des finances.

COMMISSION D'INTEGRATION

La Commission d'intégration se compose de dix membres qui représentent ; les Autorités municipales, les partis politiques et les représentants de certaines communautés étrangères.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INTEGRATION

MEMBRES

Mme Jeannette Weber, Municipale
Mme Therese Betchov Heidrich (GDG)
Mme Angelita Galvez (PS - Les Verts - POP)
Mme Anna Pallotta Ladisa (UDC)
Mme Fernandes Claudine (PLR)
Mme Stella Motta-Larrivé (Communauté brésilienne)
Mme Jaishree Singh (Communauté indienne)
Mme Iulica Gorgoni (Communauté roumaine)
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb (Communauté marocaine)
M. José da Silva (Communauté portugaise)

Mme Jeannette Weber, Municipale, est la répondante auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI). En 2018, la Commission d'intégration s'est réunie à 5 reprises et a mené à bien les activités suivantes :

FETE MULTICULTURELLE

La Fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le samedi 8 septembre 2018 (en lieu et place du traditionnel dimanche) pour la dixième fois consécutive. A l'occasion de cet anniversaire, le public est venu nombreux pour déguster les spécialités proposées par les différents stands dont celui du Portugal, de la Roumanie, de l'Afghanistan et de la Turquie. L'événement était composé d'une partie officielle, d'une prestation d'enfants accordéonistes, d'une promenade en ville et d'un apéritif offert par la Municipalité. Les festivités ont continué avec plusieurs animations musicales sur scène.

SOIREE THEMATIQUE AU THEATRE DE GRAND-CHAMP

Le 4 septembre 2018, en collaboration avec le Service de la culture et la Commission d'intégration, la Commune a offert une projection gratuite du film « Wallay ». Les membres de la Commission d'intégration ont assuré le service de l'apéritif que la Municipalité a offert au public, permettant ainsi de poursuivre les discussions sur ce film. En partenariat avec l'Etablissement secondaire, le film a été projeté le lendemain matin aux élèves.

SECURITE PUBLIQUE

Les Agents de sécurité publique (ci-après : ASP) ont des missions variées. Ils sont notamment garant du respect du Règlement de police de la Ville et assurent la sécurité aux abords des écoles ou lors de manifestations. Le Groupe ASP, qui a pu compter sur 4 agents et 1 auxiliaire durant l'année écoulée, s'assure de la bonne gestion du trafic routier au sein de la Commune (mise en place de déviations, contrôle du stationnement, etc.). Les ASP, grâce aux informations glanées dans leurs tâches de proximité, travaillent en liens étroits avec la Gendarmerie.

STATISTIQUES GENERALES (NON EXHAUSTIVES)	2018	2017
Pose et entretien de signalisations	223 heures	183 heures
Patrouilles pédestres	280 heures	258 heures
Manifestations publiques	572 heures	547 heures
Manifestations privées	148 heures	83 heures
Administration / séances / CP	2202 heures	1674 heures
Affichage pilier public	198 heures	180 heures

STATISTIQUES DES CONTROLES (NON EXHAUSTIVES)	2018	2017
Amendes d'ordre	1234	1943
Contrôles d'immeubles	27	41
Contrôle d'entreprises	41	7
Dénonciations établies	57	170

STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zones bleues, appelées communément « macarons », permettent de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum, dans une zone définie par le lieu de résidence. Le nombre de macarons délivrés par zone ne peut excéder le 50% du total des places de stationnement en zone bleue.

	2018	2017	2016
Macarons délivrés (validité mensuelle)	537	545	578

Le Service de la population délivre également des autorisations journalières et hebdomadaires.

COMMISSION DE POLICE

La Commission de police a rendu 268 ordonnances pénales à la suite des infractions suivantes :

	2018	2017	2016
Usage abusif d'un fonds privé mis à ban	166	228	348
Usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban	47	82	87
Non-respect de la gestion des déchets ou des signaux routiers ne pouvant être verbalisés par une amende d'ordre	29	86	53
Infractions aux articles 14, 17, 19, 20, 26 et 81 du Règlement de police de la Ville de Gland	26	51	61
TOTAL	268	447	549

La Commission de police a rendu également :

- 22** Avertissements
- 2** Avis ensuite d'opposition (dossiers transmis au Ministère public central)
- 51** Ordonnances de conversion (conversion de l'amende en jour de peine privative de liberté de substitution)

SECRETARIAT DU SPOP (GUICHET)

Centre de pilotage de tous les événements ayant lieu sur la Commune, le Secrétariat du SPOP garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Les autorisations de tenue d'une manifestation se gèrent au moyen de l'outil web cantonal (POCAMA). Sont également traités les loteries, tombolas, lotos, patentes temporaires de vente d'alcool, etc. A cette équipe incombe par ailleurs la gestion de la location (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

NOMBRE DE DEMANDES DE LOCATIONS OU MISES A DISPOSITION DE LOCAUX	2018	2017	2016
Salle communale (Grand'Rue)	184	171	173
Restaurant scolaire (Grand-Champ)	92	113	97
Salle des expositions (Grand-Champ)	97	121	88
Théâtre / Foyer du Théâtre (Grand-Champ)	131	165	192
Salle omnisports (Grand-Champ)	94	78	52
Salle polyvalente (Montoly)	182	229	201
Refuge communal (ouverture sur 10 mois)	126	115	126
TOTAL	906	992	929

NOMBRE DE DEMANDES DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES	2018	2017
Manifestations publiques (demandes POCAMA) avec alcool	55	57
Manifestations publiques (demandes POCAMA) sans alcool	16	7
TOTAL	71	64

Le secrétariat du SPOP a aussi les responsabilités suivantes ; accueil du public et renseignements généraux (y compris via la centrale téléphonique), avis de décès et actes de concession du cimetière, correspondance du secrétariat du SPOP, établissement des actes officiels (actes de mœurs, acquis partiels, etc.), billetterie pour les spectacles au Théâtre, gestion du guichet, ainsi que :

CELEBRATIONS D'ANNIVERSAIRES (90 ET 100 ANS) ET ANNIVERSAIRES DE MARIAGE (50 ET 60 ANS)

Les visites municipales sont très appréciées par les personnes qui fêtent un anniversaire. A cette occasion un gâteau, un arrangement floral, deux bouteilles de vin et un journal de la date d'anniversaire leurs sont offerts.

CELEBRATIONS	2018
Visite municipale pour un anniversaire de 104 ans / visite accompagnée du Préfet	1
Visites municipales pour des anniversaires de 90 ans / total anniversaires de 90 ans	8/13
Visites municipales pour « 50 ans de mariage » / total anniversaires des « 50 ans de mariage »	6/11
Visites municipales pour « 60 ans de mariage » / total anniversaires des « 60 ans de mariage »	4/6

CARTES JOURNALIERES CFF

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » par jour, au tarif préférentiel de CHF 45.-. Elles sont valables sur les réseaux CFF ainsi que pour les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

STATISTIQUES DE VENTE	2018
Cartes journalières vendues	2823
Cartes journalières invendues	827

NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES

Le Service de la population a reçu pour notification de l'Office des poursuites 1136 commandements de payer (CP) ou comminations de faillite (CF). En comparaison, ce total était de 1134 pour 2017. Les ASP se répartissent les trois secteurs Nord, Sud et Ouest, délimités par l'avenue du Mont-Blanc et la ligne CFF.



ETABLISSEMENTS

La gestion et le contrôle des licences d'exploitation délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de la compétence communale.

LICENCES VALABLES POUR 2018

Café-restaurant	28
Tea-room	5
Buvette	3
Bar à café	3
Traiteur	3
Hôtel avec restauration	2
Salon de jeux	1
TOTAL	45

CAS SPECIFIQUES POUR 2018

Boissons sans-alcool (valable pour fitness)	1
Boissons alcoolisées à l'emporter	14
Cessations d'activités	3
Retrait de licence	1
Nouveaux établissements	5

RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon et les TPN. Pour rappel, une douzaine de bénévoles, répartis en binômes, ont pour mission de renseigner les usagers et les aider à monter dans le train dans les tranches horaires 15h00-20h00. En fin de semaine, leur présence permet également de diminuer le sentiment de crainte, en particulier lorsqu'elle est couplée à la présence de la Police des transports (TPO).

CONTROLE DES CHAMPIGNONS

L'année 2018 a été particulièrement sèche. Toute la Romandie n'a pourtant pas le même traitement. En effet, les Préalpes vaudoises et fribourgeoises ont bénéficié des pluies alors que le plateau et la région lémanique ont avalé quantité de poussière.

Partant, nous pouvons relater un fait mycologique peu banal survenu dans notre Commune. Début septembre 2018, alors que le soleil était omniprésent, que la recherche de l'ombre était devenue un réflexe depuis quelques mois, un élève de 10 ans, scolarisé à la Gracieuse à Morges nous a fait parvenir un cliché de champignon, pris avec son smartphone. Bien que peu spectaculaire, ce scléroderme des sables (*Pisolithus arhizus*) est une espèce très rare. Le lieu de sa pousse, un sol de sable grossier au milieu des pavés ajourés du parking du Collège en fait un cas exceptionnel. Deux spécimens (un unilobé et un multilobé) ont émergé en plein soleil, avec cette caractéristique typique de l'aspect du crottin de cheval.

Plus souvent croisé en Corse, sur le sol sablonneux du désert des Agriates, ce gastéromycète est une espèce qui se présente dans les zones arides du pourtour méditerranéen et dont la présence n'a été signalée qu'en 1981 et en 1984, dans la région du lac Majeur.

Nous félicitons ce curieux et perspicace écolier pour son sens de l'observation. En effet, sa clairvoyance a permis de redécouvrir ce champignon originaire d'Australie, arrivé en Europe avec les Eucalyptus et qui contient un pigment utilisé pour la teinture des tissus. Sa systématique signale encore un ancien taxon, devenu invalide, dont l'épithète est très explicite, *Pisolithus tinctorus*.

L'ANNEE 2018 EN CHIFFRES

Contrôles	50
Kilos contrôlés	38.37
Kilos consommables	28.25
Kilos détruits (impropres à la consommation)	10.12
Espèces reconnues	72

Source: Bernard Desponds, CH-1196 Gland, Email: bldesponds@bluewin.ch

TRANSPORT URBAIN DE GLAND (TUG)

Les trajets des Transports urbains de Gland (TUG) sont faits de façon à desservir, deux fois par heure et dans chaque sens les quartiers du bas et du haut de la Ville. La desserte est organisée de manière à relier également des zones comme Gare-Sud ou l'écoquartier Eikenott. Les horaires sont revus chaque année pour améliorer la qualité des correspondances avec les trains au départ de la gare de Gland. En 2018, la fréquentation annuelle, aux alentours de 146'000 passagers, reste stable par rapport à l'an dernier.

Des lignes régionales sont également organisées pour une liaison avec les communes voisines telles que :

- Ligne 811 : Gland – Prangin – Nyon – Coppet ;
- Ligne 830 : Gland – Begnins – Burtigny – Le Vaud – Bassins ;
- Ligne 835 : Gland – Gilly – Rolle ;
- Ligne 836 : Gland – Dully – Bursinel - Rolle ;

PLAN DE MOBILITE

Des autorisations de stationner annuelles et mensuelles peuvent être délivrées aux collaborateurs de l'Administration communale et des autres entités occupant des bâtiments communaux. Pour ceux qui renoncent à une autorisation de stationner, il existe des mesures incitatives (Eco-bonus) :

STATISTIQUES 2018

Autorisation de stationner (validité annuelle)	209
Autorisation de stationner (validité mensuelle)	48
Participation à l'achat d'un abonnement ½ tarif	17
Participation à l'achat d'un abonnement transport public	9
Participation à l'achat d'un cycle électrique	4
Participation aux frais d'entretien ou équipement relatif à un cycle	3
Total des collaborateurs ayant bénéficié d'une ou plusieurs mesures	29

SEMAINE DE LA MOBILITE

Durant la semaine de la mobilité plusieurs actions ont été organisées. Les élèves de la Ville ont pu faire vérifier l'état de leur vélo par les ASP. Ce contrôle effectué, ils se voyaient remettre une fiche avec les éventuels défauts constatés. La journée internationale « à pied à l'école », organisée le 21 septembre 2018 en partenariat avec le Canton de Vaud, a aussi permis le lancement du Pédibus intergénérationnel. Finalement, un cortège géant accompagnait les élèves de la gare aux écoles. Le comptoir de la mobilité a été organisé dans le cadre des festivités de « Gland ça marche ! » et un bus hybride a été présenté au public en présence des représentants de CarPostal.

OFFICE DU LOGEMENT

La Ville de Gland mène une politique du logement active. Elle agit sur plusieurs fronts pour aider ceux qui ont des difficultés à se loger : personnes avec un revenu modeste, classe moyenne, jeunes et séniors. Il existe plusieurs catégories de logements sociaux :

LOGEMENTS A LOYERS MODERES (SUBVENTIONNES)

Ce sont 170 logements à loyers modérés qui existent sur le territoire communal pour permettre à des familles ou des personnes à revenus modestes de se loger convenablement. Cela représente environ 3% du parc immobilier. Le loyer de ces appartements est abaissé grâce à une subvention du Canton et de la Commune. Le nombre des demandes est important mais reste stable. 6 appartements, soit 3,5% des appartements subventionnés se sont libérés en 2018.

LOGEMENTS PROTEGES

Les logements protégés sont conçus pour permettre le maintien à domicile des séniors ou des personnes en situation de handicap. Ils sont adaptés d'un point de vue architectural. Ils peuvent être conventionnés avec l'Etat. La convention permet au locataire bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS/AI de recevoir une aide individuelle pour financer les prestations spécifiques aux logements protégés (encadrement sécurisant, accompagnement social, animation et participation aux charges de l'espace commun). 50 appartements protégés existent sur le territoire communal. La construction du quartier de La Combaz devrait permettre d'offrir 12 logements protégés supplémentaires et un Centre d'accueil temporaire (CAT) pour les séniors, dès 2021.

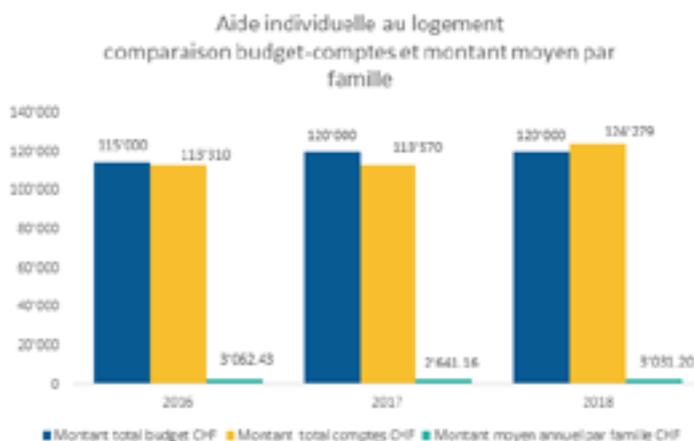
LOGEMENTS A LOYERS ABORDABLES

Ces logements sont destinés à la classe moyenne et leur prix est en-dessous de celui du marché. 88 logements de ce type existent actuellement sur le territoire communal. Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) le 1er janvier 2018, il est désormais possible de fixer des quotas de logements à loyers abordables dans les plans d'affectation (PA). Cela permet désormais de faciliter ce type de constructions.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

L'Aide individuelle au logement (ci-après : AIL) est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles (aussi monoparentales) à revenus modestes et résidant à Gland, de bénéficier à certaines conditions d'une participation au paiement du loyer. Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Le nombre de bénéficiaires est stable. Au 31 décembre 2018, 41 familles étaient au bénéfice d'une AIL. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du budget et des comptes depuis 2016 ainsi que le montant moyen annuel reçu par famille. Ce dernier a légèrement augmenté depuis 2017.



QUARTIER DE LA COMBAZ – LOGEMENTS ABORDABLES

La signature d'une convention entre les propriétaires et la Commune permettra la création de 20 % de logements à loyers abordables supplémentaires (20% en dessous du prix du marché) dans ce quartier, dès 2021. Ces appartements seront destinés à la classe moyenne. Des critères d'attribution seront fixés par l'Office du logement en collaboration avec les propriétaires.

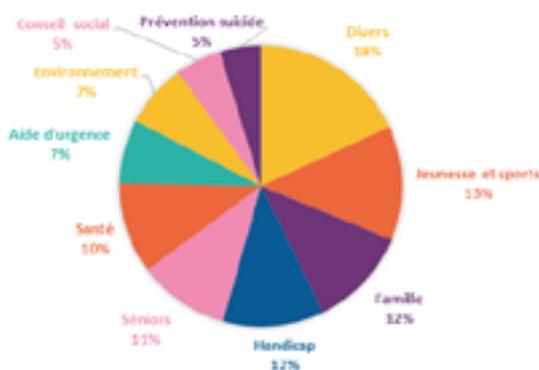
AFFAIRES SOCIALES

DONS A DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

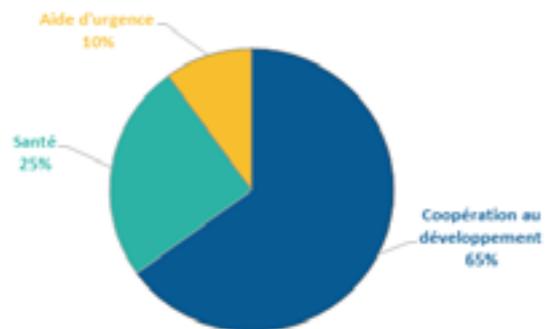
Ce sont 46 organismes suisses à but non lucratif actifs en Suisse qui ont pu bénéficier du soutien de la Commune pour un montant total de CHF 19 000.-. Le montant moyen par organisme est de CHF 413.-. Le graphique ci-dessous précise leurs domaines d'activité.

Ce sont 8 organismes suisses à but non lucratif actifs à l'étranger qui ont pu bénéficier du soutien de la Commune pour un montant total de CHF 10 000.-. La moyenne est de CHF 1250.- par organisme. Le graphique ci-dessous précise leurs domaines d'activités.

Dons à des organismes actifs en Suisse par domaine



Dons à des organismes actifs à l'étranger par domaine



FONDATION BELLE SAISON

La Fondation Belle Saison offre des prestations sociales aux locataires des appartements protégés. La mission sociale consiste à proposer, chaque semaine, des animations, activités et tables d'hôtes, ainsi que des rencontres individuelles.

En date du 18 décembre 2018, comme à l'accoutumée, la Fondation a organisé le repas de Noël des SAMS (structures d'accompagnement médico-sociales) regroupant leurs CAT (Centre d'accueil temporaire) ainsi que les locataires des logements protégés d'Eikenott. Les locataires des appartements protégés des Amandiers ont également été invités dans un but d'échange et de partage. Leur propre repas de Noël ayant lieu au même moment, ils n'ont pas pu répondre positivement à l'invitation des SAMS.

NOUVEL EMS « LE CHENE »

Ce nouvel EMS dénommé « Le Chêne » est en cours de construction et sera opérationnel dans le courant 2019. L'octroi d'un droit de superficie et d'un soutien financier de la Commune a permis la concrétisation de ce projet. Il offrira 56 lits de longs séjours, répartis sur deux étages. Chaque étage offrira 26 chambres à un lit et une chambre à deux lits. Il accueillera des personnes souffrant de troubles physiques de gériatrie ainsi que des personnes atteintes de troubles cognitifs, telle que la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Le rez-de-chaussée comprendra une salle à manger, un séjour, une salle d'activité et de gymnastique, ainsi qu'un salon de coiffure. Les bureaux de l'Administration de l'établissement et une cuisine professionnelle multisites sont également prévus sur ce niveau. L'effectif global du personnel représentera une soixantaine de postes (Equivalent plein temps EPT).

REPAS A DOMICILE

Pour rappel, la Fondation de La Côte a repris la gestion des repas à domicile depuis juillet 2016. Le prix des repas fixé par le Canton est de CHF 16.50, quel que soit le prix facturé par le prestataire. Ces repas sont distribués quotidiennement par des bénévoles glandois. Les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI



conformément à l'article 2 de la directive concernant la réduction du coût des prestations d'aide à domicile octroyées par le SASH peuvent bénéficier d'une aide individuelle pouvant atteindre CHF 9.00.- Dès lors, pour éviter que des personnes ne puissent bénéficier de cette aide individuelle du SASH, la Municipalité a décidé d'allouer un subside d'un montant de CHF 2.50 par repas, depuis 2016 déjà.

CULTES

La Municipalité entretient des contacts réguliers avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent. Elles se réunissent volontiers lors du culte patriotique organisé dans le cadre de la commémoration du 1er août et lors de la cérémonie qui clôture la semaine de l'unité des chrétiens qui a lieu chaque année au mois de janvier.

Les communautés chrétiennes de Gland (protestantes, catholiques, adventistes et évangéliques) sont ouvertes à l'œcuménisme. Elles organisent régulièrement des moments de prière et de célébration communes.

PROMOTION ECONOMIQUE

L'année 2018 a vu la création d'un poste de Délégué à la promotion économique dès le mois de septembre. Le premier trimestre a été donc consacré à l'élaboration de la future politique en matière de promotion économique qui sera déployée en 2019.

STATISTIQUES 2018

Entreprises établies sur la Commune	1109
Entreprises du secteur primaire (en % du total)	1%
Entreprises du secteur secondaire (en % du total)	16%
Entreprises du secteur tertiaire (en % du total)	83%
Rencontres avec des entreprises établies (sept.-déc.)	24

Un programme de relance des activités de l'Association Commerciale de Gland (ACG) a été mis en place dès le mois de novembre. Le processus a débuté par une étude des besoins des commerçants, des artisans et des moyennes entreprises de notre Ville. Avec la participation d'une trentaine de membres de l'Association, deux ateliers de type « think tank » ont eu lieu, en présence de M. Creteigny, Syndic et M. Davoine, Municipal des finances, de la promotion économique, des domaines et du sport.

SPORT

MERITES SPORTIFS 2018

Les Mérites sportifs de la Ville de Gland ont eu lieu le lundi 12 mars 2018 au Théâtre de Grand-Champ. Cet événement a permis de mettre en valeur les sportifs et sportives pour leur performance.

Mérite individuel féminin

Victoria Monod , golf, championne suisse des M16 et M18 ; sélectionnée au championnat d'Europe individuel Dames et passage du « cut » des 60 meilleures joueuses.

Mérite individuel masculin

Sam Pidoux, tennis, double champion vaudois de simple et de double U12 et Timothé Minotti vice-champion romand en gymnastique et danse.

Mérite par équipe

FC Gland B inter, champion Suisse.

Mérite du dévouement

Nicole et Thierry Payot, VBC La Côte, joueurs, entraîneurs, arbitres.

GLAND SPRING RUN – GSR #1

Cette course gratuite vise la promotion du mouvement et la santé. Elle s'est tenue pour la première fois le 15 avril 2018. La Ville de Gland l'organisait en partenariat avec la Clinique de La Lignière. Le point de départ se situait sur le site de Montoly. Le parcours dessinait une boucle de 5 km passant par les sentiers de la Dullive et la Clinique de la Lignière. Une plus petite boucle de 1 km a été aménagée pour les enfants. Le soleil était au rendez-vous tout comme de nombreux participants (745 adultes dont 208 enfants).

URBAN TRAINING

De mai à septembre, la Ville de Gland propose une fois par semaine à sa population cette activité gratuite. Encadrée par un coach, elle consiste à faire de la marche et des exercices pendant une heure, notamment en utilisant le mobilier urbain.

SUNDAY TRAINING

Le dimanche 25 mars 2018 était l'occasion d'une matinée sportive et gratuite. La salle de gym des Perrerets a vu se dérouler 3 cours pour se muscler, se détendre et se défouler. Un agréable moment d'activités physiques, de rencontres et de bien-être.

URBAN PLOGGING

Le Plogging, idée tout droit venue de Suède, est une discipline sportive qui consiste à allier jogging et ramassage de déchets. Il suffit de se munir de gants, d'un sac poubelle et de faire son jogging en ramassant les déchets. Le rendez-vous était donné dimanche 17 juin 2018 à 10h30 au quartier d'Eikenott. Avec plus de 60 participants, pour un parcours d'une heure et demie jusqu'à La Falaise, cette édition a été un succès. Les enfants étaient les bienvenus, si accompagnés d'un adulte. Pour motiver les participants, des bons cadeaux étaient cachés le long du parcours.

LA SUISSE BOUGE

Pour la première fois, cette fête du sport était organisée un samedi en lieu et place d'un mercredi. En l'occurrence, le samedi 26 mai 2018, au Centre sportif d'En Bord, plus de 20 activités sportives, allant de l'équitation, à la pétanque, étaient proposées gratuitement à la population. Lors de cette journée, le record de minutes cumulées d'activité a été battu. Ce rendez-vous est une excellente occasion de partager un moment entre amis ou en famille tout en découvrant les nombreuses activités proposées par nos clubs ou associations sportives.

TIR DE L'AMITIE

Depuis de nombreuses années, la Ville de Gland organise le Tir de l'Amitié. Cette manifestation privilégiée le côté festif et amical et elle permet aux autorités et aux membres de l'Administration de rencontrer les entreprises, les sociétés et associations de Gland, au moins une fois l'an.

Comme le veut la tradition, les équipes sont composées d'un maximum de 7 tireurs, les 5 meilleurs résultats étant pris en considération. Les entreprises peuvent évidemment se grouper pour former une équipe. Pour cette année 2018, nous avons battu un record de participation avec 18 équipes pour 112 tireurs.

PATINOIRE MOBILE

La patinoire a repris ses quartiers cet hiver à Grand-Champ du 2 novembre au 10 mars 2018. Pour fêter son ouverture, un joli programme était prévu ; un match des enfants pingouins rapides, raclette et vin de l'amitié ont été offerts ainsi que des animations et des surprises pour les enfants. Durant ces mois d'ouverture, plusieurs animations ont été proposées : disco sur glace, sessions de hockey, curling et comme nouveauté du Eisstock ainsi que du Broomball, sans compter les cours de patinage artistique dispensés aux enfants. Grande nouveauté de l'année ; fondues, raclettes et jolies planchettes étaient à déguster sur place au chaud.

BROOMBALL

A la patinoire de Gland, nous avons ouvert les bras à un sport méconnu : Le Broomball ou Ballon-Balais. Durant plusieurs mardis, l'équipe de Broomball de Lausanne est venue s'entraîner et faire un match officiel sur notre patinoire. Afin de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre, nous avons organisé conjointement avec l'Association Suisse de Broomball le premier tournoi amateur, ouvert dès 10 ans, de la Région. Cette manifestation a été un succès avec plus de 80 participants.

SANTE

LABEL COMMUNE EN SANTE

Les villes ou communes sont de plus en plus actives dans la promotion de la santé de leurs habitants. La Ville de Gland ambitionne d'être encore plus active dans ce domaine et souhaite labelliser la Commune de Gland «Commune en santé». Ce label, soutenu par le Canton de Vaud, est actuellement en phase d'élaboration pour notre Commune. Ce prix a l'avantage de permettre d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur le territoire communal et d'agir davantage en faveur de la santé des habitants glandois.

SERVICE DES FINANCES



VILLE DE
Puy-l'Évêque

The image shows a close-up, angled view of a white document or folder resting on a dark, textured surface. The logo of the City of Puy-l'Évêque is printed in green. It features the words 'VILLE DE' in a small, spaced-out font above the word 'Puy-l'Évêque' in a larger, stylized font. The 'P' is particularly large and rounded.

FONCTIONS

- › Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de quatre autres entités
- › Facturation et contentieux
- › Traitement des factures fournisseurs
- › Administration des salaires et des assurances
- › Gestion de la trésorerie et des emprunts
- › Fiscalité communale

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Recrutement et accueil d'un nouveau collaborateur, réorganisation des tâches du Service
- › Adoption de la solution e-factures
- › Suite et fin de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des salaires
- › Renouvellement d'un volume important d'emprunts

En savoir plus

Service des finances
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 20
E-mail : finances@gland.ch

SERVICE DES FINANCES

L'activité du Service des finances comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- établissement des comptes annuels ;
- établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux ;
- aide à l'élaboration de préavis, pour la partie financière ;
- rédaction de décision de la Municipalité ;
- planification financière et reporting ;
- négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- gestion de la trésorerie ;
- saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- facturation de taxes et prestations diverses ;
- suivi des encaissements et du contentieux ;
- gestion financière des camps scolaires ;
- gestion des salaires ;
- déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance; et
- impôts, gestion de la partie communale : remises de contributions, résidents secondaires, frontaliers, arrêtés d'imposition.

Le Service des finances offre également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et transports des écoliers et répond aux questions des citoyens relatives aux encaissements par une permanence de guichet, téléphone et via email. Le Service des finances facture, entre autres :

- l'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- les taxes d'épuration et d'égout ;
- la taxe déchets ;
- les droits de superficie et locations ;
- les prestations Pause Déj ;
- les camps scolaires ;
- les frais d'écolage pour classes de raccordement ;
- les autorisations de stationner ;
- les amendes d'ordre ;
- les taxes de séjours ; et
- les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service des finances a :

- recruté, accueilli et formé un nouveau collaborateur ;
- internalisé les tâches de gestion fiscale des résidents secondaires et la tenue du registre des entreprises, autrefois effectuées par le Secrétariat municipal, respectivement le Contrôle des habitants ;
- achevé la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des salaires, y compris la déclaration en ligne aux institutions d'assurances sociales avec Swissdec, un outil de consultation sécurisé des fiches de salaire en self-service et l'intégration des conseillers communaux dans le système ;
- adopté la solution e-facture pour un traitement pratique, rapide et dématérialisé des factures émises; et

- rédigé les préavis municipaux n° 40 relatif à l'augmentation du capital de ThermorésÔ SA, 1ère étape, n° 46 relatif à l'arrêté d'imposition 2019, n° 47 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018 et n° 51 relatif au budget de l'exercice 2019.

En 2018, 27'107 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2017 : 24'659). Le Service des finances a payé et comptabilisé 5'798 factures fournisseurs en 2018 (2017 : 5'644).

Quelque 15'947 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2017 : 16'511). Le Service des finances a également envoyé 2'746 rappels pour factures impayées (2017 : 2'984) et a géré 167 poursuites (2017 : 345).

NOMBRE DE FACTURES EMISES	2018	2017
Taxe déchets personnes physiques	8'239	8'463
Services industriels (eau)	2'695	2'662
Pause-Déj	1'264	1'676
Taxe déchets personnes morales	1'142	1'004
Camps scolaires	790	792
Plan de mobilité	221	219
Etudes après écoles	130	122
Permis de construire et d'habiter	80	101
Déchèterie	62	60
Divers	1'324	1'412
Total général	15'947	16'511

De plus, 43 demandes de subsides pour camps scolaires ont été traitées (2017 : 27) et 182 abonnements de transports urbains de Gland d'élèves ont été remboursés (2017 : 175).

Par ailleurs, le Service des finances a rétribué mensuellement 129 collaborateurs fixes et 142 collaborateurs payés à l'heure (2017 : 111, respectivement 144). 620 mutations ont été traitées en 2018 y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôt à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2017 : 636).

En outre, le Service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon ;
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ;
- Plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

Enfin, à court et moyen terme le Service des finances a pour objectif :

- l'adoption d'un nouveau logiciel comptable ERP,
- la documentation du système de contrôle interne,
- l'adoption des nouvelles normes comptables MCH2, et
- la mise en place des moyens de paiement en ligne (via le guichet virtuel) et par carte bancaire.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Grâce à des recettes fiscales plus importantes que prévues, provenant notamment des personnes physiques et morales et des charges de fonctionnement globalement bien maîtrisées, les comptes 2018 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 3'010'393.- et une marge d'autofinancement de CHF 6'894'931.-.

CHF	COMPTES 2018	BUDGET 2018
Revenus de fonctionnement	67'891'147.-	62'730'661.-
Charges de fonctionnement	- 64'880'754.-	- 62'598'017.-
Excédent des revenus	3'010'393.-	132'644.-

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes épurées (c'est-à-dire les revenus moins les imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve)

se monte à CHF 66'315'629.-
au budget à CHF 61'112'021.-

soit une augmentation par rapport
au budget de 8.5% CHF +5'203'608.-

DEPENSES EFFECTIVES

Le total des dépenses épurées (c'est-à-dire les charges moins les amortissements, imputations internes et attributions aux fonds de réserve)

se monte à CHF 59'420'698.-
au budget à CHF 56'671'103.-

soit une augmentation par rapport
au budget de 4.9% CHF +2'749'595.-

Considérant que les coûts de la péréquation (directe, facture sociale et réforme policière) sont plus élevés de CHF 4'781'183.- par rapport aux acomptes, la Municipalité a en réalité dépensé quelque CHF 2'031'588.- de moins que prévu, hors péréquation.

AUTOFINANCEMENT

Recettes effectives CHF 66'315'629.-
Dépenses effectives CHF 59'420'698.-
Marge d'autofinancement CHF 6'894'931.-

Alors qu'une marge d'autofinancement de CHF 4'440'918.- était prévue au budget. Ce résultat supérieur à nos prévisions à long terme améliore par conséquent nos hypothèses de capacité économique d'endettement, telles que formulées dans le cadre de la fixation du plafond d'endettement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES

Les dépenses d'investissements nettes des subventions reçues pour l'exercice 2018 se montent à CHF 4'987'060.- (2017 : CHF 7'796'544.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 138.3% en 2018 (2017 : 90.0%).

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 57'155'000.-, soit CHF 4'363.- par habitant, au 31 décembre 2018. Elle se montait, au 31 décembre 2017, à CHF 59'215'000.-, soit CHF 4'527.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une lecture au Conseil communal du mois de juin 2019. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis relatif aux comptes annuels par le Conseil communal.

SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME





FONCTIONS

BATIMENTS

- › Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- › Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- › Service de conciergerie

URBANISME

- › Planification territoriale de la Commune
- › Stratégie et coordination avec les projets régionaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- › Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- › Procédures de mise à l'enquête
- › Délivrance des permis de construire et d'habiter

CITE DE L'ÉNERGIE

- › Élaboration et mise en œuvre du programme de politique énergétique
- › Gestion du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Rénovation du système de gestion des secteurs d'évacuation et des éclairages de sécurité de Grand-Champ
- › Mise en place de protections solaires au Collège des Tuillières
- › Raccordement du Centre scolaire des Perrerets au réseau de chauffage à distance d'Eikenøtt
- › Fête de l'énergie du 30 janvier au 3 février
- › Mise en vigueur du Plan partiel d'affectation «La Combaz»
- › Organisation du premier Repair Café

En savoir plus

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Chemin du Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 80 - Fax : +41 22 354 04 39
E-mail : sbu@gland.ch

SERVICE DES BATIMENTS

ET DE L'URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE

18 permis de construire ont été délivrés en 2018 représentant :

- 3 projets d'aménagements extérieurs et construction de piscines ;
- 6 projets de démolition et reconstruction (logements, hôtel, surfaces commerciales, serre tunnel) ;
- 7 projets de rénovation et transformation de bâtiments existants ;
- 1 changement d'affectation (café-bar à café-restaurant) ;
- 1 changement d'antennes sur station de téléphonie mobile.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

60 autorisations ont été délivrées en 2018 représentant :

- 53 autorisations pour des transformations extérieures et choix de couleurs, la mise en œuvre de velux, l'agrandissement d'habitations existantes, la création de palissades et cabanon de jardin, la création de places de parc ;
- 5 autorisations pour l'aménagement d'un Crossfit, la création d'un couvert sur terrasse, la création d'une piscine enterrée non-chauffée, l'adjonction de deux locaux de stockage et d'une table élévatrice, l'installation d'une pergola brise soleil ;
- 2 autorisations pour la mise en conformité énergétique d'un bâtiment.

COMMISSION DE SALUBRITE

La composition de la Commission n'a pas évolué depuis le 1er septembre 2017. Elle est la suivante :

COMMISSION DE SALUBRITE

M. Thierry Genoud	Municipal
M. Daniel Grosjean	SDIS
M. Franco Duperret	Groupe eau
M. Steeve Chevalley	Service des bâtiments et de l'urbanisme

En 2018, cette Commission s'est réunie à 14 reprises. Elle a effectué 17 visites de bâtiments.

À l'issue de ces visites, 17 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

- 7 permis pour villas, immeubles locatifs, bâtiments avec logements représentant un total de 74 logements ;
- 10 permis pour le changement d'affectation de locaux, la transformation de logements, l'assainissement d'une production de chaleur (chaufferie), la mise en conformité de bâtiments, la création d'une station de base de communication mobile, la construction de locaux administratifs, la construction d'un centre multiprofessionnel, la création de lucarnes et fenêtres, la construction de couverts à voitures.

D'autre part, 11 permis d'habiter qui étaient en attente de compléments d'éléments ont été délivrés cette même année.

BATIMENTS COMMUNAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE REFECTION, ACHATS

COMPLEXE DE GRAND CHAMP

- Remplacement des stores endommagés ;
- Travaux de réparation de menuiseries diverses ;
- Réparations/remise en sécurité de l'ascenseur du collège ;
- Amélioration/optimisation du wi-fi du collège et du complexe ;
- Injection de résines pour réparation de fuites au sous-sol du collège et du complexe ;
- Réfection des sols en résine du collège et du complexe ;
- Remise en état de la ventilation et régulation du complexe ;
- Remise en conformité (OIBT) des installations électriques du collège et du complexe ;
- Remplacement du mobilier du secrétariat du collège (2 bureaux, 3 corps de bureau, 6 chaises, 1 table de conférence, 2 meubles).

COLLEGE DES TUILLIERES

- Achat de 38 pupitres et de 38 chaises ;
- Nettoyage annuel des vitres inaccessibles.

COLLEGE DES PERRERETS

- Réparations localisées sur la toiture du bloc F ;
- Réfection des sols des salles A9 et A12 ;
- Pose d'étagères dans l'économat ;
- Marquages au sol de la cour pour le rassemblement des enfants ;
- Achat de 2 bureaux, 4 corps de bureau, 83 chaises et 10 tables ;
- Nettoyage annuel des vitres inaccessibles.

COLLEGES DE MAUVERNEY A ET B

- Marquages au sol de la cour pour le rassemblement des enfants ;
- Remplacement de la centrale incendie du bâtiment B ;
- Remplacement du grillage du terrain de jeux du bâtiment A et C ;
- Achat de 75 chaises, 42 pupitres, 3 bureaux, 6 corps de bureau.

BATIMENT ADMINISTRATIF

- Passage à la voix sur IP de tous les téléphones de l'Administration ;
- Achat de 5 chaises de bureau.

CENTRE COMMUNAL DE MONTOLY

- Révision complète de la grande porte de la caserne des pompiers ;
- Réfection interne et ravalement de la cheminée du bâtiment de Montoly 3.

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RENOVATIONS LOURDES

RENOVATION DU SYSTEME DE GESTION DES SECTEURS D'EVACUATION ET DES ECLAIRAGES DE SECURITE DU COMPLEXE ET DU COLLEGE DE GRAND-CHAMP – PREAVIS N° 33

La centrale de gestion des secteurs d'évacuation et des éclairages de sécurité veille à assurer un éclairage minimal des voies d'évacuation et des locaux ne disposant pas d'éclairage naturel en cas d'alarme d'évacuation ou d'interruption imprévisible de la tension d'alimentation. Installée en 1989, elle n'est plus fabriquée depuis dix années et les pièces détachées deviennent introuvables.

La Municipalité a donc présenté au Conseil communal le préavis n° 33 pour le remplacement de cette dernière. Ces travaux se sont déroulés pendant les vacances scolaires de l'été 2018. La nouvelle centrale est opérationnelle depuis fin août 2018.

MISE EN PLACE DE PROTECTIONS SOLAIRES AU COLLEGE DES TUILLIERES - PREAVIS N° 24

Le préavis ayant été accepté par le Conseil communal le 31 août 2017, les travaux ont débuté dès les vacances d'été 2018 afin de ne pas gêner l'exploitation du bâtiment.

Les verres cassés ont été remplacés et les nouveaux stores mis en place sur les façades Sud-Est, Sud-Ouest et Nord-Est.

Un solde de travaux (interventions sur les portes d'accès du bâtiment et sur l'étanchéité des puits de lumières du parvis) sera effectué en 2019 pendant les périodes de vacances scolaires.

**REFECTION DE L'ENVELOPPE EXTERIEURE DU CENTRE SPORTIF « EN BORD », DEMANDE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRE – PREAVIS N° 42**

La première phase des travaux de rénovation et d'agrandissement du Centre sportif s'est déroulée en 2017 (préavis n° 99). L'ensemble des interventions s'est avérée plus importante et coûteuse que prévue. Les contraintes d'exploitation en parallèle des travaux et l'état existant de certaines parties du bâtiment ont nettement complexifié la mise en œuvre du chantier. Le poste «divers et imprévus» intégré au crédit a permis d'absorber une partie de ces différents coûts d'adaptation du projet en phase d'exécution, mais d'autres dépenses complémentaires n'ont pas pu être contenues dans le budget alloué (fuites non détectables, installations électriques vétustes et arches de couverture des couloirs extérieurs abimées).

Un second préavis (n° 42) relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire a donc été présenté en première lecture au Conseil Communal le 3 mai 2018. D'un montant de CHF 240'000.-, il a été validé le 21 juin 2018.

Les travaux ont pu ainsi se poursuivre. Les derniers travaux de finition ainsi que la pose d'une nouvelle couverture sur les circulations extérieures seront terminés au printemps 2019.

ASSAINISSEMENT DE LA CHAUFFERIE ET MISE AUX NORMES DU TABLEAU PRINCIPAL DU COMPLEXE COMMUNAL DE MONTOLY – PREAVIS N° 95

A la suite de la mise en service de la nouvelle chaufferie de Montoly à l'automne 2017, des réglages tel que l'équilibrage des réseaux hydrauliques ont été entrepris dès le premier trimestre 2018.

L'installation est ensuite entrée dans une période de suivi et «réglages fins» pendant environ 6 mois. Depuis, le système fonctionne correctement et à satisfaction des utilisateurs du complexe.

AMENAGEMENT DE BUREAUX AU THEATRE DE GRAND-CHAMP – PREAVIS N° 39

Dans le cadre du préavis n° 39 «Construction d'une plateforme élévatrice, d'un local de stockage et l'aménagement de bureaux au Théâtre de Grand-Champ», l'ancien appartement du concierge a été complètement rénové pendant l'été 2018 pour accueillir l'équipe technique du Théâtre.

Ces travaux correspondent à la première phase du préavis. La deuxième étape relative à la construction d'une plateforme élévatrice débutera au printemps 2019.

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES PERRERETS – 2EME ETAPE – PREAVIS N° 28

Après les études préparatoires effectuées par les différents mandataires (préavis n° 96), une première phase des travaux s'est déroulée pendant l'été 2018.

Le Centre scolaire a été raccordé au réseau de chauffage à distance du quartier d'Eikenøtt. Ces travaux ont nécessité le démantèlement de la chaufferie existante et la réalisation de fouilles à travers les terrains de sport.

Depuis le mois de septembre 2018, l'énergie des Perrerets est donc fournie par la chaufferie d'Eikenøtt. Divers réglages (débits, températures, régulations) visant l'optimisation du fonctionnement du système ont suivi et se poursuivront au premier semestre 2019.

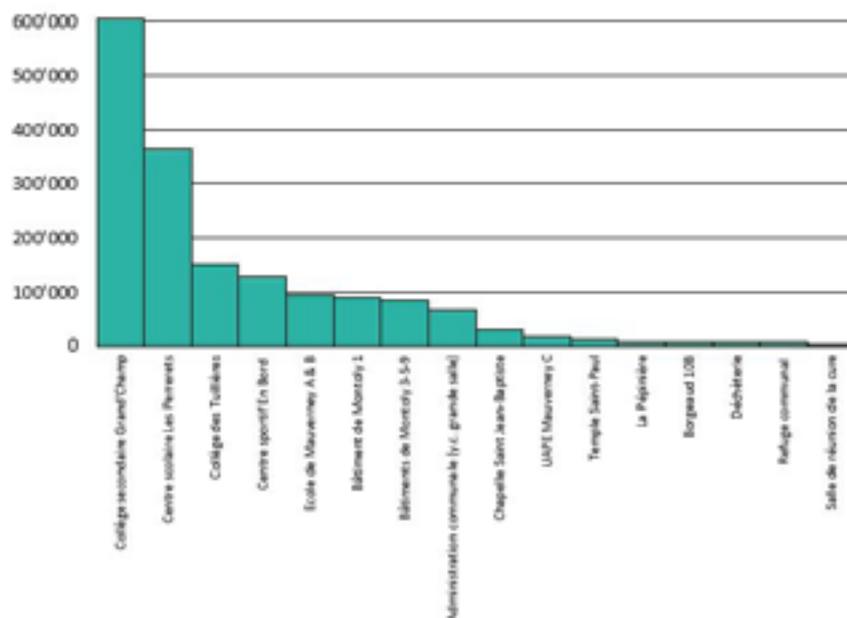
En parallèle, les travaux de gros-œuvre débiteront en début d'année 2019.

CONSOMMATION D'ENERGIE

CONSOMMATIONS D'ELECTRICITE ET COUTS 2018

BATIMENTS

Collège secondaire Grand'Champ	kWh	606'637	CHF	163'279.-
Centre scolaire Les Perrerets	kWh	364'892	CHF	97'369.-
Collège des Tuillières	kWh	149'272	CHF	39'231.-
Centre sportif En Bord	kWh	127475	CHF	38'517.-
Collège de Mauverney A & B	kWh	94'939	CHF	26'188.-
Bâtiment de Montoly 1	kWh	90'297	CHF	22'582.-
Bâtiment de Montoly 3-5-9	kWh	84'001	CHF	20'937.-
Administration communale (y.c. grande salle)	kWh	66'608	CHF	17'098.-
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	27'915	CHF	7'833.-
UAPE Mauverney C	kWh	16'745	CHF	4'488.-
Temple Saint Paul	kWh	11'554	CHF	3'253.-
La Pépinière	kWh	5'740	CHF	1'616.-
Borgeaud 10B	kWh	5'533	CHF	1'189.-
Déchèterie	kWh	5'326	CHF	1'322.-
Refuge communal	kWh	5'166	CHF	1'146.-
Salle de réunion de la cure	kWh	2'006	CHF	565.-
Totaux	kWh	1'664'106	CHF	446'611.-



Remarques:

- Pour le Centre sportif «En Bord», la consommation de la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris ;
- Pour les Perrerets, les consommations indiquées incluent celles de l'ensemble du site, y compris le Bloc F (UAPE, Pause-Déj et classes primaires).

La consommation électrique totale est équivalente à celle observée en 2016.

Toutefois, elle est globalement plus élevée par rapport à 2017 (+74 MWh), en raison principalement de la hausse imputable au Centre Sportif « En Bord » (+77 MWh). Sur ce site, l'installation d'un monobloc (d'une puissance électrique des ventilateurs de 9 kW) a résulté en de nouvelles consommations électriques qui n'existaient pas auparavant. Une adaptation des temps de fonctionnement de ce nouveau monobloc a toutefois été effectuée fin 2018 afin de réduire les consommations induites par cet équipement.

La consommation du site des Perrerets est en baisse (-23 MWh par rapport à 2017). Sur ce site, les travaux d'assainissement ont résulté en une consommation inférieure aux consommations historiques malgré l'ajout du bloc F (la baisse totale observable est de -59 MWh, soit 15% par rapport à 2012-2013 pour les bâtiments ABCDE).

La consommation de Montoly 1 a augmenté de 50% depuis l'automne 2017 (+25 MWh), en raison de l'augmentation du nombre de collaborateurs sur ce site.

La consommation de Montoly 3-5-6 est inférieure (-15 MWh) à celle de 2017, qui était déjà en baisse par rapport à 2016. Les travaux d'assainissement des installations techniques ont eu un impact bénéfique sur les consommations d'électricité, qui ont été réduites en particulier pendant les périodes inoccupées. Au global, ce sont 17% d'économie réalisées par rapport aux consommations de 2015.

CENTRE SPORTIF ET RESERVOIRS

ECLAIRAGE TERRAINS DE SPORTS

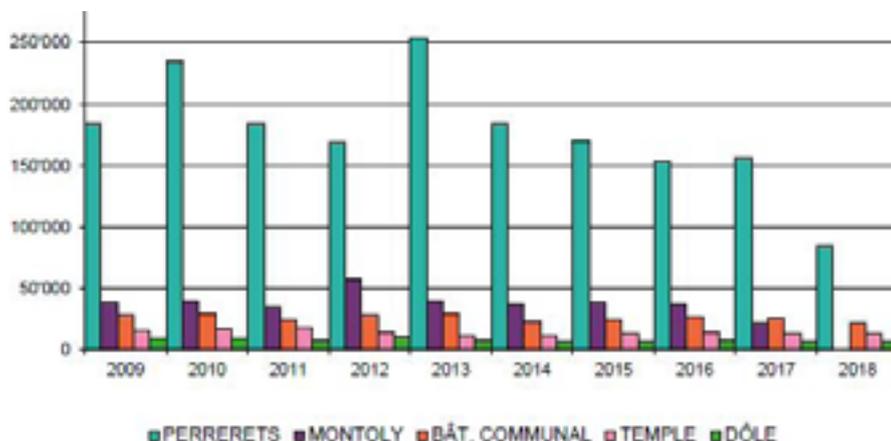
Terrains de sport du C.S. "Les Perrerets"	kWh	2'519	CHF	638.45
Place de fête du C.S. "Les Perrerets"	kWh	3'249	CHF	852.30
Totaux	kWh	5'765	CHF	1'490.75

RESERVOIRS ET STATIONS DE POMPAGE DES EAUX USEES ET EAUX CLAIRES

Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	4'361	CHF	1182.80
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	2'868	CHF	669.05
Stations de pompage des eaux usées	kWh	6'875	CHF	1'793.55
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	17'221	CHF	2204.75
Totaux	kWh	31'325	CHF	5'850.15
TOTAL DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE	kWh	37'090	CHF	7'340.90

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT PAR BATIMENT EN LITRES

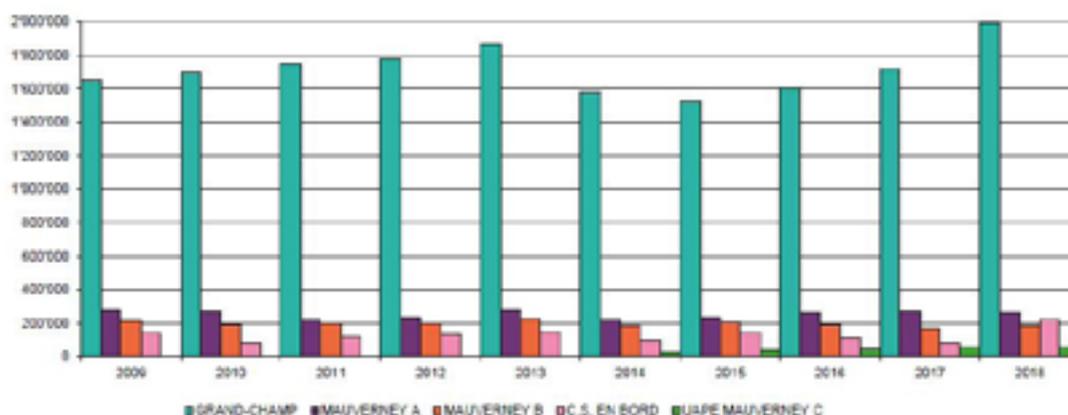
ANNEE	PERRERETS	BATIMENT COMMUNAL	TEMPLE	DOLE	MONTOLY	TOTAL
2009	184'007	28'411	15'893	8'675	38'230	281'523
2010	235'259	29'105	16'387	9'070	40'138	337'095
2011	184'290	24'585	17'960	8'036	34'993	276'579
2012	168'188	28'832	14'264	10'607	57'147	285'843
2013	254'201	29'611	11'623	8'006	40'174	352'501
2014	183'951	23'307	11'701	6'550	37'242	269'713
2015	170'177	24'268	13'316	6'913	38'095	257'073
2016	152'901	27'044	14'017	8'217	37'359	239'538
2017	155'891	25'506	13'495	6'855	22'300	224'047
2018	84'121	21'742	12'500	6'953	converti bois	125'316



Le raccordement de la chaufferie des Perrerets au chauffage à distance d'Eikenøtt en septembre 2018 a une conséquence très visible sur les consommations de mazout qui ont été fortement réduites. Les conversions des chaufferies de Montoly 3-5-9 et des Perrerets ainsi que la démolition des garde-forts ont permis un abaissement considérable des consommations de mazout.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ PAR BATIMENT EN KWH

ANNEE	GRAND-CHAMP	MAUVERNEY A	MAUVERNEY B	C.S. EN BORD	UAPE MAUVERNEY C	TOTAL
2009	1'655'527	278'202	209'328	137'103		2'280'160
2010	1'699'909	268'044	194'974	85'501		2'248'428
2011	1'745'917	220'606	201'570	118'553		2'286'646
2012	1'773'903	236'398	200'418	130'096		2'340'815
2013	1'866'939	276'638	226'737	149'185		2'519'499
2014	1'579'568	219'639	185'906	97'328	25'073	2'107'514
2015	1'522'684	236'026	203'195	141'113	41'014	2'144'032
2016	1'602'530	262'085	194'939	113'721	42'587	2'215'862
2017	1'718'151	274'751	168'783	84'384	49'741	2'295'810
2018	1'995'031	262'372	185'946	220'094	51'257	2'714'700



Par rapport à 2017, la consommation annuelle de gaz est en hausse, avec une augmentation notable au Centre sportif (+160%) en raison des nouvelles installations techniques et à Grand-Champ (+16%).

BILAN DES CONSOMMATIONS ET DES COÛTS DE CHAUFFAGE DES DIFFÉRENTS BATIMENTS EN 2018

Bâtiments	Fluide	Consommation totale (kWh)	Coût annuel en énergie (CHF)
Centre scolaire les Perrerets (y.c. piscine)	Mazout	997'675	61'935
	CAD	674'827	85'216
Bâtiment communal (y.c. grande salle)	Mazout	257'860	18'021
Ecole Mauverney A	Gaz	262'372	28'623
Ecole Mauverney B	Gaz	185'946	20'684
UAPE Mauverney C	Gaz	51'257	5'629
La Pépinière	Mazout	82'463	5'691
Centre sportif En Bord	Gaz	220'094	20'006
Temple Saint Paul	Mazout	148'250	10'243
Chapelle Saint Jean-Baptiste	Electricité	25'651	7'197
Collège secondaire Grand Champ (Ecole, Complexe, PPS)	Gaz	1'995'031	176'173
Bâtiments de Montoly 3-5-9	Bois (pellets)	374'164	28'400
Bâtiment de Montoly 1 (y.c. halles)	Bois (plaquettes)	136'000	8'183
Collège des Tuillières	CAD	273'347	35'348

Pouvoir calorifique du bois en pellet: 4.6 kWh/kgP

Pouvoir calorifique du mazout: 11.86 kWh/l

CITE DE L'ÉNERGIE

Suite au renouvellement du label Cité de l'énergie en octobre 2017, l'Administration s'est attachée à poursuivre le Plan d'actions défini pour atteindre le label Gold dans les prochaines années. Au titre des 6 domaines du label, environ 150 actions et projets sont en cours au sein de l'Administration et font l'objet d'un suivi annuel avec les membres du GTCE (Groupe de Travail Cité de l'énergie, incluant des représentants de chaque service). Parmi les projets clôturés en 2018, figurent la conversion de la chaufferie bois de Montoly 3-5-9, l'assainissement du Centre sportif, la prise de participation dans ThermorésÔ SA, la fin des travaux du passage sous-voie, la zone 30 secteur Sud et les aménagements de sécurisation des parkings à vélos sur les sites communaux.

Les actions réalisées en 2018 incluent également :

- L'obtention du label No Littering ;
- Un passage de la déchèterie mobile sur un site supplémentaire (Cité Ouest) ; action soutenue par l'ARE (Office fédéral du développement territorial) pour un montant de CHF 14'000.- ;
- La distribution de sacs à compost et un affichage de sensibilisation sur les bacs ;
- L'achat d'un véhicule électrique (Kangoo) à l'usage du Service de la population ;
- Une participation de cinq équipes de l'Administration au challenge Bike to Work en juin ;
- De nouvelles animations favorisant la mobilité durable pour les écoliers au printemps ;
- L'insertion d'une rubrique Cité de l'énergie dans les fiches projet ;
- L'ouverture de la Pépicerie et le soutien à Graines de Jardinier.

PROJETS SPÉCIFIQUES

La Fête de l'énergie s'est tenue à Gland du 30 janvier au 3 février 2018, en écho aux Assises de la Transition énergétique organisées par le Grand Genève. En effet, plusieurs activités ont été proposées comme ; une programmation ludique et originale pour attirer le grand public : projection d'un film, narration d'un conte, expositions, marionnettes, balade urbaine autour d'Eikenøtt, animations de rue

(jukebox ambulant, manège à propulsion parentale, ciné-bicyclette et Carabouquin), une visite de la chaufferie au bois, éco-bricolage, salle de jeux, et mise en circulation d'ouvrages sur la transition dans les boîtes à livres. La majorité des activités proposées s'est tenue le 3 février à Eikenøtt, à la suite de la remise officielle du nouveau label Cité de l'énergie. La présence d'associations est venue renforcer ce programme permettant rencontres et échanges entre participants. Pour ce projet, la Ville a bénéficié du soutien de SuisseEnergie (CHF 5'000.-) ainsi que de celui du Conseil Régional (CHF 2'000.-). Il a été estimé qu'environ 300 à 400 personnes ont participé à la manifestation.



Un mandat de **planification énergétique territoriale** a été confié au bureau Navitas Consilium et au CREM, avec pour objectif de déboucher sur un Plan directeur des énergies. Les livrables de l'étude sont attendus pour 2019.

Un mandat d'étude du **potentiel solaire des toitures** communales a été confié au bureau Planair. Le livrable de l'étude est attendu pour début 2019.

En partenariat avec l'Association Demain La Côte, s'est tenu à Montoly en novembre un **Repair Café** pour favoriser la réparation et la réutilisation, au cours duquel plus de 50 objets ont été présentés pour réparation.



Enfin, un groupe de travail visant à faire des propositions relatives à l'**électromobilité** sur le territoire communal a été créé en vue de proposer des actions à la Municipalité. Une première action a déjà été entreprise, avec la signature d'une **Convention pour l'installation de bornes de recharge publiques** sur un parking communal.

COMMISSION DE L'ENERGIE

Suite à la démission de deux de ses membres, la composition de cette Commission a évolué. Depuis fin 2018 elle est composée comme suit :

COMMISSION
DE L'ENERGIE

PRESIDENT

M. Thierry Genoud, Municipal

MEMBRES

Mme Christelle Giraud-Nydegger, GDG
Mme Anna Beutler, PLR
M. Carmen Maquelin, UDC
Mme Caroline Félix, PS
Mme Anne-Christelle de Savignac, Déléguée
à l'énergie.

Le cahier des charges de la Commission a été établi et transmis aux membres de la Commission en août.

La Commission s'est réunie les 17 janvier et 31 octobre 2018.

Lors de la séance de janvier, ont été présentés les résultats de l'audit et de renouvellement du label, les préparatifs de la Fête de l'énergie et le programme des Assises de la Transition énergétique, ainsi que les résultats de l'enquête de satisfaction sur les subventions.

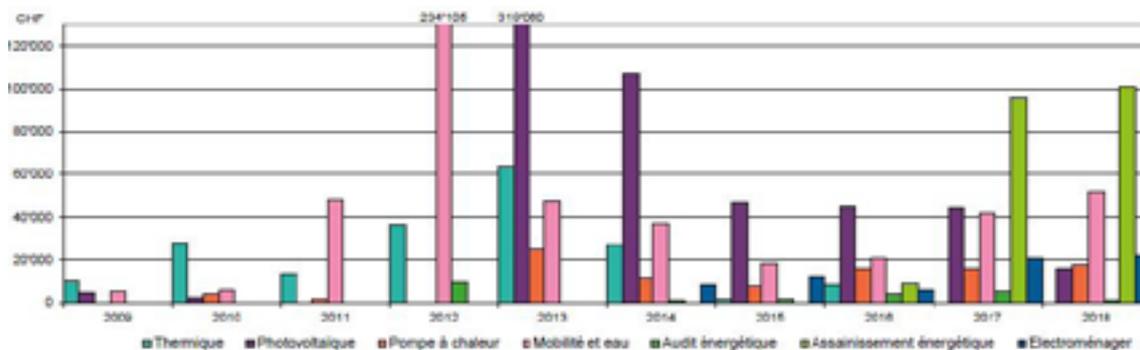
Lors de la séance d'octobre, ont été présentés le tableau de bord de consommation Enercoach, les indicateurs Cité de l'énergie, le bilan des subventions octroyées, ainsi que l'avancement du plan d'action en cours.

SUBVENTIONS COMMUNALES

L'évolution des subventions communales, versées depuis 2009, est représentée sur le graphique ci-dessous :

ANNEE	Thermique	Photo-voltaïque	Pompe à chaleur	Mobilité et eau	Audit énergétique	Assainissement énergétique	Electro-ménager	TOTAL
2009	10'000	4'500	0	5'400				19'900
2010	27'970	2'500	4'000	5'700				40'170
2011	13'375	0	2'000	48'000				63'375
2012	36'700	0	0	234'105	9'676			280'481
2013	64'000	319'060	25'000	47'694				455'754
2014	27'415	107'535	11'500	37'235	840		8'411	192'936
2015	2'000	46'857	8'000	18'147	1'950		11'760	89'314
2016	8'375	45'105	16'000	20'759	3'884	8'904	6'192	109'219
2017	0	44'542	15'482	41'962	5'469	95'499	20'397	223'350
2018	0	15'978	17'453	51'581	927	101'185	21'935	209'059

Montant des subventions allouées



Le budget alloué au plan de subventions en 2018 était de CHF 240'000.-.
Les subventions existantes en 2017 ont été dans leur ensemble reconduites en 2018.

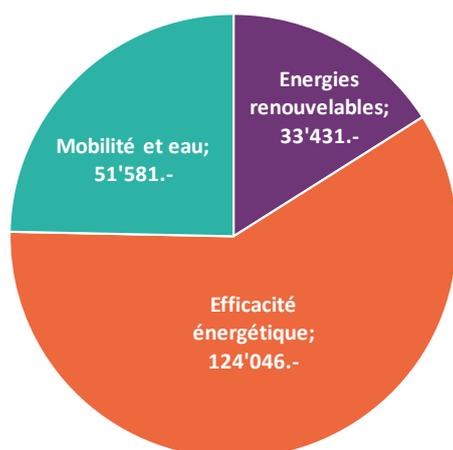
Le tableau ci-après récapitule les subventions engagées en 2018. Ce sont 292 subventions pour un montant total de CHF 209'058.- qui ont été octroyées. En bilan pour l'année, nous pouvons noter les points suivants :

- Le nombre de subventions octroyées a légèrement augmenté (+16% en un an) par rapport à 2017 et reste plus élevé que les années antérieures (292 subventions, à comparer à 251 en 2017, 105 en 2016 et 89 en 2015) ;
- Le montant total octroyé est proche de celui de l'année 2017 et est plus élevé que les années précédentes (CHF 211k, à comparer à 109k en 2016 et 89k en 2015) ;
- Les demandes de subventions pour l'assainissement de bâtiments ont été en nombre important, avec 31 dossiers en 2018 (contre 22 en 2017 et 5 en 2016), et ont mobilisé la part la plus importante du budget, avec un montant octroyé de CHF 101'185.- (comparativement à CHF 95'499.- en 2017 et CHF 8'904.- en 2016).

Par ailleurs, nous pouvons noter les points suivants sur les subventions allouées :

- Près d'un tiers des subventions sont octroyées pour des achats d'électroménager efficient. Le nombre de subventions distribuées a plus que triplé par rapport à 2016 (et est proche de celui de 2017) ;
- Plus d'une subvention sur deux soutient des solutions de mobilité alternative. Le nombre de subventions distribuées pour la mobilité a plus que triplé par rapport à 2016 (et a progressé de plus de 40% par rapport à 2017) ;
- Les demandes de subventions pour installations à énergie renouvelable sont en retrait, avec seulement 10 demandes reçues, soit deux fois moins qu'en 2016 et 2017 (170 m² de surfaces de panneaux photovoltaïques ont été soutenus) ;
- Une baisse des demandes de soutien pour des audits énergétiques, après un élan important en 2016 et 2017.

2018 RESULTATS AU 31.12.18	Capteur solaire photovoltaïque	Pompe à chaleur	Audits	Appareil électromé- nager	Assainissement énergétique	Eau	Vélo à assistance électrique	Véhicule électrique	TP	Publi- bike	Mobility	Global
Quantité	5	5	2	86	31	1	84	4	69	3	2	292
Montant engagé	15'978	17'453	927	21'935	101'184	60	37'302	6'000		108	174	209'058
Budget		50'000		25'000	105'000			60'000				240'000



Energies renouvelables	33'431.-
Efficacité énergétique	124'046.-
Mobilité	51'581.-

D'autre part, les résultats du sondage des bénéficiaires de subventions (sondage réalisé fin 2017) ont été livrés début 2018. Ils ont fait l'objet d'un communiqué de presse. Les résultats détaillés ont permis de trouver des pistes d'amélioration dans le processus d'octroi, ainsi que des propositions de la population en rapport avec la politique énergétique glandoise. Cette étude a également permis de bâtir une campagne d'information pour faire connaître les subventions existantes à la population. Ainsi, les témoignages de bénéficiaires ont été déclinés sur de nombreux supports : flyers en juin, affichage dans l'espace public pendant l'été, articles dans chacun des Gland Cité, rubrique dans les newsletters électroniques, ainsi que deux encarts dans les éditions de La Côte spécial Mobilité en septembre.



URBANISME

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «LA COMBAZ»

Aucun recours à l'encontre du PPA n'ayant été déposé (recours uniquement sur le carrefour), le dossier a été mis en vigueur le 15 mars 2018 par le Service du développement territorial.

REVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

La Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions révisée (ci-après : LATC) précise que l'établissement d'un Plan directeur intercommunal est obligatoire pour les communes d'un périmètre compact d'agglomération. Les discussions concernant le mode de gouvernance pour l'établissement de ce plan ont été lancées. Les communes concernées se sont rencontrées à plusieurs reprises à ce sujet.

L'établissement d'un plan directeur communal n'est aujourd'hui donc plus obligatoire pour les communes faisant partie d'un périmètre compact d'agglomération. La Municipalité souhaite toutefois pouvoir conserver le travail réalisé sur le Plan directeur communal et l'utiliser comme document stratégique pour la Commune. Des questionnements subsistent pour le secteur de l'Ouest glandois (développement du schéma directeur Gland-Vich, site IBN VD 232 des batraciens, etc.). La révision a été mise en stand-by afin que ces questions soient clarifiées au niveau cantonal en lien avec la LATC révisée mais également avec l'application des nouvelles mesures de la 4ème adaptation du Plan directeur cantonal.

REVISION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION (PLAN DES ZONES) ET DU REGLEMENT COMMUNAL SUR LE PLAN D'EXTENSION ET LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'approbation de la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal et l'entrée en vigueur de la LATC permettent aujourd'hui d'avancer sur la révision du Plan général d'affectation (nouvellement appelé Plan d'affectation). L'établissement des documents pour l'examen préliminaire auprès du SDT a été lancé en fin d'année 2018. Cet examen prend également en considération la question du redimensionnement de la zone à bâtir et du biotope IBN VD 232.

PLAN DE QUARTIER «GARE SUD»

Les discussions concernant la nappe phréatique se sont poursuivies durant l'année 2018 avec les services cantonaux, les CFF et les différents services communaux. Une prise de décision formelle des services de l'Etat est attendue concernant le traitement de cette nappe. La position retenue conditionnera la suite du Plan d'affectation «Gare Sud» et en particulier la question du parking souterrain.

REVISION DU PLAN DE QUARTIER (PQ) «CITE-OUEST SA - AUX TUILLIERES»

L'un des partenaires principaux de cette révision a vendu sa parcelle courant 2018. Les discussions entre les propriétaires ont repris et des sondages en lien avec la nappe phréatique ont été réalisés par les propriétaires.

REVISION DU PLAN DE QUARTIER «MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS»

Le dossier d'examen préalable a été transmis au Service du développement territorial le 9 mars 2018. Le préavis cantonal est parvenu en retour le 21 novembre 2018. Des adaptations au dossier doivent être apportées.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) «LA FALAISE I, II ET III» ET PPA «FALAISE PLAGE»

Les PPA «La Falaise II et III» restent toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du lac.

REAMENAGEMENT «FALAISE PLAGE»

La procédure reste suspendue en attente de l'avancement du projet du Sentier piétonnier (coordination des procédures, voir point précédent).

PLAN D'AFFECTATION «LA CRETAUX»

L'entreprise Swissquote a approché la Municipalité afin de réaliser un plan d'affectation sur ses 3 parcelles (866, 889 et 4168). Les réflexions sont en cours à ce sujet en concertation avec la Municipalité et les différents services de l'Administration.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION LAVASSON

Les discussions au sein du COPIL se sont poursuivies au cours de l'année 2018 au sujet de la STEP régionale. Le Plan d'affectation sera lancé au moment où l'emplacement final et le type de STEP auront été définis.

GLAND OUEST

L'entrée en vigueur de la LATC révisée et la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal questionne la conformité du Schéma directeur Gland-Vich et la conversion de la zone industrielle en zone mixte. Ainsi plusieurs séances avec les services cantonaux ont eu lieu. La question du biotope IBN VD 232 a également été intégrée dans les discussions. Une prise de position est attendue des services cantonaux en lien avec la révision du Plan d'affectation communal.

LA COMBAZ

Dans l'optique de répondre aux amendements du Conseil communal du 17 novembre 2016 concernant le Plan d'affectation «La Combaz», différents échanges avec les propriétaires ont eu lieu. En effet, le Conseil communal avait amendé le Règlement du PA de la manière suivante :

- Art. 5 «Pour l'ensemble du quartier dans l'un ou l'autre des secteurs d'activité, sont installées une crèche-garderie et une salle de quartier, ceci dès la première étape de réalisation» ;
- Art. 14 «Une surface de toitures d'au moins 300 m² sera mise à disposition de la Commune pour qu'elle puisse poser des capteurs solaires pour ses propres besoins énergétiques.»

Des discussions avec les différents services communaux concernés, les propriétaires et leurs architectes ainsi que les structures d'accueil ont eu lieu durant l'année 2018. Un préavis municipal pour l'achat d'un bâtiment sera présenté au Conseil communal courant 2019.

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT



FONCTIONS

- › Garantir la viabilité et le développement des infrastructures communales, notamment par la gestion et l'entretien des réseaux routiers, d'eau potable et de l'assainissement
- › Assurer la qualité de vie des citoyens par le nettoyage des chaussées, la collecte des déchets ainsi que la gestion des espaces verts, des places de jeux et des installations sportives
- › Gérer la collaboration avec les mandataires spécialisés afin d'offrir des prestations de qualité à la population (collecte des déchets, éclairage public)
- › Réaliser l'interface avec l'ensemble des partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Adoption du Règlement communal des sépultures et du cimetière par le Conseil communal dans sa séance du 30 août et par le Chef du Département de la santé et de l'action sociale le 19 octobre
- › Mise à disposition gratuite de sacs compostables aux marchands du marché hebdomadaire et campagne de communication sur cette thématique
- › Validation du plan de gestion des forêts communales afin de répondre à la législation forestière du Canton de Vaud (LVLFo)
- › Mise en place d'une déchèterie mobile, en partenariat avec l'Espérance (Institution spécialisée pour personnes handicapées), dans le quartier de Cité-Ouest

En savoir plus

Service des infrastructures et de l'environnement
Chemin du Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 30 - Fax : +41 22 354 04 39
E-mail : sie@gland.ch



SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

RESEAU ROUTIER

CHEMINEMENTS PIETONNIERS

- Sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - une convention entre la Commune de Gland, l'Etat de Vaud et la SI Vers-le-Lac SA prévoyant la modification de la concession du port a été établie, mais n'a pas obtenu la signature de la troisième partie. Des négociations sont toujours en cours afin de se conformer à l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP) de 2015 invitant les parties à trouver un consensus ;
- Sentier historique «Sur les terres du baron Guiguer» - mise en place du balisage pédestre en collaboration avec la protection civile pour la concrétisation du projet du Service de la culture.

ETUDES

- Requalification de l'axe Vy-Creuse/Perron - l'objectif est de décharger l'axe principal Nord-Sud de l'Avenue du Mont-Blanc (RC 31b), de favoriser et sécuriser les modes doux, notamment en modérant les vitesses - la phase de l'avant-projet concernant les réseaux souterrains a été initiée et achevée en ce qui concerne les aménagements routiers ;
- Requalification du Chemin de la Crétaux et de la partie Nord de la Rue du Perron - le but est d'optimiser la sécurité et le confort des modes doux en intégrant les problématiques liées aux usagers et riverains de la gare - avant-projet pour les aménagements de surfaces ;
- Création d'un trottoir à la Route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles – réalisation de l'ensemble des phases d'étude du projet et rédaction du préavis - refus dudit préavis par le Conseil communal dans sa séance du 18 décembre 2018 ;
- Assainissement du pont de la Vy-Creuse - adoption du préavis d'exécution des travaux, réalisation des phases d'appel d'offres et du projet ;
- Réaménagement de la Rue Mauverney dans sa partie entre la Rue du Midi et la Rue du Perron, finalisation de l'avant-projet et négociation avec les propriétaires en vue de l'obtention de servitudes de passage permettant l'élargissement du trottoir afin de sécuriser le flux piétonnier reliant la gare aux commerces de la Rue Mauverney ;
- Réaménagement du Vieux-Bourg - négociations avec les propriétaires fonciers impactés par les emprises du projet pour donner suite à l'élaboration du dossier d'expropriation, études des variantes pour répondre favorablement aux contraintes technico-politiques suite à la rencontre des propriétaires

EXTENSION

- Réaménagement du Chemin des Magnenets - remplacement du chemin de type agricole de 2.80m en béton par une route en enrobé avec un gabarit total de 4.00 m, nécessitant donc un élargissement de chaussée de 1.20 m.

ENTRETIEN

L'entretien du réseau routier communal est régi par le plan quinquennal de troisième génération (période 2018-2022) établi par le bureau spécialisé Ertec SA en début d'année. Celui-ci a identifié le renforcement de la structure routière du chemin de la Dullive comme prioritaire, dès lors ces travaux ont été réalisés dans le courant septembre 2018.

De plus, une inspection visuelle est réalisée par la Voirie à la fin de la période hivernale pour identifier les défauts ponctuels et compléter ainsi l'entretien du réseau.

Elle a conduit aux travaux suivants :

- Chemin des Grands-Champs - réfection de la chaussée avec un agrégat naturel de type pierres calcaires du Jura ;
- Défauts ponctuels - réfection de regards à la Rue des Alpes, y compris de l'enrobé suite à différents affaissements locaux, élimination du trottoir abaissé sur la Route Suisse afin de sécuriser les piétons en supprimant une entrée pour véhicules non conformes.

PERMIS DE FOUILLE

Tout chantier nécessitant une excavation et/ou une utilisation temporaire du domaine public est assujéti à la délivrance préalable d'un permis de fouille, conformément à l'art. 28 de la Loi sur les routes (LRou). En 2018, 56 demandes ont été traitées.

DENEIGEMENT

Durant la période hivernale 2018, le personnel du Groupe Voirie a consacré 70 heures « normales » et 100 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et trottoirs. En outre, la plupart des interventions ont été concentrées en début d'année, soit entre le 10 février et le 1er mars. Sur l'année, ce sont 30 tonnes de sel qui ont été épandues.

ECLAIRAGE PUBLIC

ETUDE

Dans le cadre du préavis sur l'assainissement du réseau d'éclairage public, un dossier d'appel d'offres a été élaboré. Un marché public avec procédure ouverte a eu lieu durant le 4e trimestre. Une adjudication a été faite au mois de décembre 2018 à l'entreprise la plus économiquement avantageuse, mais a suscité un recours de la part d'un concurrent. Voici les mesures comprises dans l'appel d'offres:

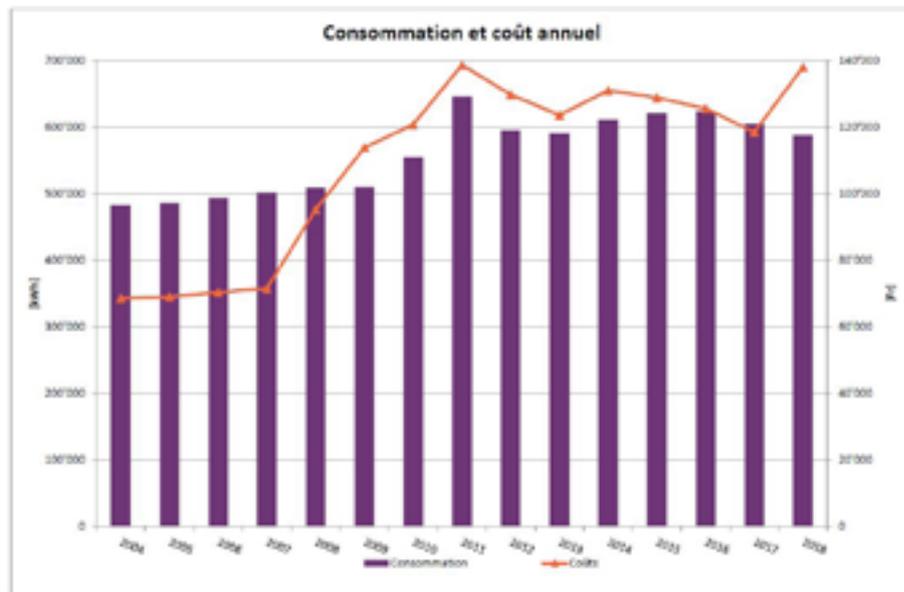
- Changement des luminaires ouverts équipés en vapeur de mercure HPLN 125 W par des luminaires de nouvelle technologie LED ;
- Assainissement des candélabres de plus de 35 ans ;
- Mise en conformité des câbles d'alimentation et des tableaux généraux ;
- Réalisation des contrôles électriques obligatoires du parc complet (tous les 5 ans) ;
- Remplacement des luminaires type « Ypsilon » par des luminaires nouvelle génération LED.

ENTRETIEN

L'entretien courant de l'éclairage public a été effectué suite aux rapports établis lors des tournées mensuelles de vérification.

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public continue de diminuer depuis 2016. L'impact des premiers changements d'ampoules à vapeur de mercure par des luminaires équipés de la technologie LED a permis cette économie d'énergie.

Au niveau des coûts, une augmentation d'environ 18% des frais annuels a eu lieu malgré la baisse de consommation. Ce phénomène s'explique par le passage à une électricité constituée de 95% d'énergie hydraulique et 5% d'énergie provenant d'installations solaires par le biais d'un abonnement « bénéfique » avec la SEIC, ceci pour répondre au label « Cité de l'Énergie » et qui amène un surcoût de 5 cts/kwh.



ECLAIRAGE DE NOEL

L'entretien courant des différents éclairages et guirlandes s'est poursuivi. De nouvelles décorations lumineuses rouges et blanches, avec une technologie LED, ont été installées sur le sapin et les deux chênes devant l'Administration communale de la Grand'Rue 38. A l'instar de l'année précédente, l'illumination du bâtiment administratif s'est faite en partenariat avec l'entreprise locale Jacquart Production.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

ETUDES

Réaménagement de la Rue Mauverney dans sa partie entre la Rue du Midi et la Rue du Perron -finalisation de la phase projet concernant la mise en séparatif du dernier secteur en unitaire de la zone. D'ailleurs, ces travaux sont la raison du non traitement du périmètre dans le projet d'instauration de la zone 30 Sud.

EXTENSION

Réaménagement du Chemin des Magnenets - mise en séparatif du collecteur unitaire sur sa longueur totale de 295 ml, dans le but de sécuriser le secteur lors de la mise en charge du réseau par fortes pluies.

ENTRETIEN

L'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) contraint les communes à établir des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) qui garantissent une protection efficace des eaux. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal. L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par la Voirie. Les travaux réalisés en 2018 ont été les suivants :

- Mise en conformité de 4 chambres doubles et de deux déversoirs d'orage ;
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2018 (9 parcelles) ;
- Contrôle détaillé par coloration des raccordements de 40 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE ;
- Curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur Nord de la Ville sur un total d'environ 12'000 ml, représentant environ 18% du réseau ;
- Vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 pièces.

RESEAU D'EAU SOUS PRESSION

APPROVISIONNEMENT

L'étude sur la recherche d'eau à la nappe de la Cézille reste le projet prioritaire dans la recherche d'extension de l'approvisionnement pour l'Entente intercommunale «SIDEMO».

Le dossier d'enquête préalable, finalisé selon les souhaits des Autorités cantonales, a été déposé pour une nouvelle consultation auprès du Canton dans le courant du mois de septembre 2018.

Au niveau de l'acquisition des parcelles privées pour l'accueil des infrastructures de captages, des négociations ont débuté en 2013 sans connaître de terrain d'entente. L'année 2018 a été celle du consensus. En effet, la Municipalité a validé l'acte de vente à terme conditionnel.

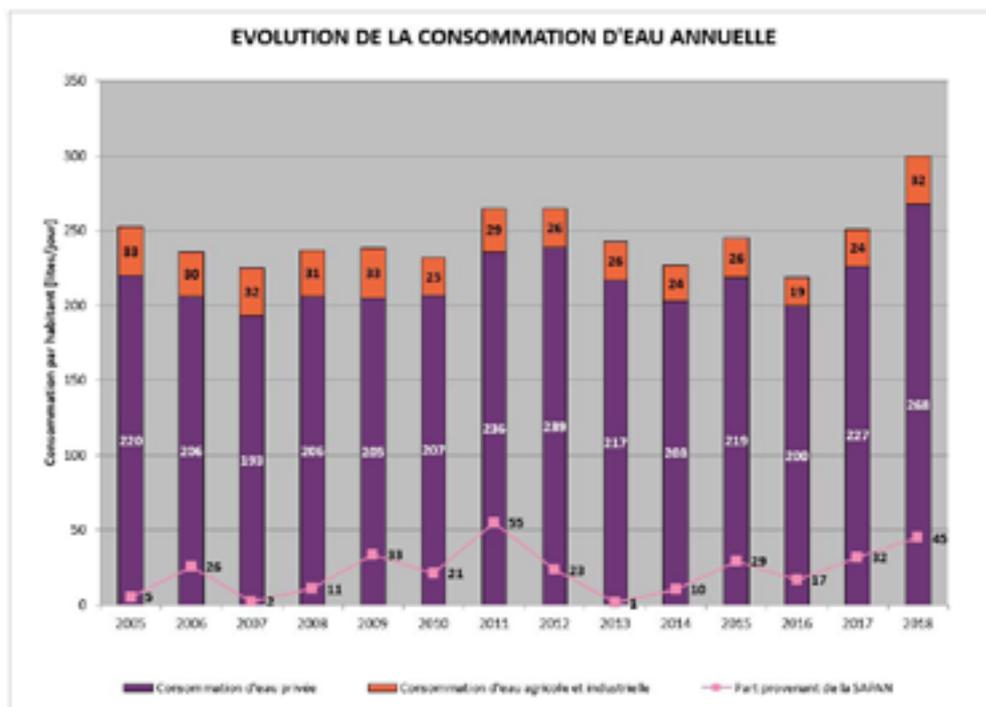
CONSOMMATION

L'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable se résume de la manière suivante :

CONSOMMATION D'EAU

CONSOMMATION D'EAU – ABONNES EXTERIEURS	10'226 m ³
CONSOMMATION D'EAU DE BOISSON - GLAND	1'302'854 m ³
CONSOMMATION D'EAU INDUSTRIELLE ET AGRICOLE - GLAND	144'913 m ³
CONSOMMATION D'EAU TOTALE	1'457'993 m ³

La consommation totale est supérieure de 14 % par rapport à l'année 2017 et représente la consommation par habitant la plus élevée depuis 2005. En effet, ce ne sont pas moins de 268 litres/par jours qui ont été absorbés par les différents clients. Rappelons que l'année 2018 a connu une météorologie propice au rafraîchissement et à l'arrosage.



ETUDE

- Réaménagement de la Rue Mauverney dans sa partie entre la Rue du Midi et la Rue du Perron, finalisation de la phase projet concernant le remplacement de la conduite d'eau sous pression (ESP) ;
- Préavis municipal n° 48 - adoption par le Conseil communal en août 2018 - ce document prévoit l'étude des projets de la Rue de la Gare et du Chemin des Oiseaux consistant principalement au renouvellement des conduites ESP, mais bénéficiant d'opportunités pour les autres réseaux.

EXTENSION

Réaménagement du Chemin des Magnenets - pose d'une nouvelle conduite en PE 160/141.0 PN 10 sur un tronçon de 165 ml reliant les deux extrémités du réseau d'eau. Cela a permis notamment d'améliorer les conditions hydrauliques dévolues à la défense incendie de ce secteur.

ENTRETIEN

A l'instar des années précédentes, des contrôles annuels complets du réseau d'eau et du réseau de défense incendie ont été effectués, soit :

- La campagne de détection a révélé 5 fuites, dont 2 ont été réparées immédiatement et le solde est sous surveillance. En effet, la perte d'eau est insignifiante et ne nécessite pas de réparation ;
- Le contrôle des bornes hydrantes de la Ville a été réalisé par le SDIS Gland-Serine. Le rapport présentait des défauts mineurs qui ont été directement corrigés ;
- Le contrôle de qualité est matérialisé par le prélèvement de 7 échantillons répétés 4 fois dans l'année et répartis sur l'ensemble des équipements communaux. Ceux-ci sont transmis au Laboratoire cantonal pour analyses et les résultats démontrent une eau considérée comme étant «bonne».

Au cours de l'année 2018, comme l'année précédente, nous avons procédé à 12 interventions d'urgence pour la réparation de fuites. Néanmoins, la dernière intervention est survenue au mois de novembre occasionnant 8 fuites d'eau successives. Cet événement a débouché sur un préavis d'urgence adopté par le Conseil communal au mois de décembre.

SIDEMO

Le Service intercommunal de distribution d'eau du Montant (SIDEMO) regroupe les communes d'Arzier-Le Muids, de Genolier et de Gland. Celui-ci gère le bâtiment et l'ensemble des installations nécessaires à l'exploitation de la source du Montant, dont la station (filtration et traitement) est située sur les parcelles n° 157 d'Arzier-Le Muids et n° 504 de Genolier.

Son équipe est constituée de 6 personnes réparties équitablement entre chaque commune avec à sa tête le poste de Chef des surveillants assuré par M. Dürig, employé par la Ville de Gland. Pour donner suite au départ à la retraite de M. Sublet, M. Vaucher, de la Commune de Genolier, a été nommé surveillant.

L'année 2018 a été particulièrement «sèche», notamment d'août à fin novembre, alors qu'il s'agit généralement d'une période permettant de recharger les nappes souterraines. Les faibles précipitations (les plus basses depuis 2001) ainsi qu'un ensoleillement exceptionnel ont contraint la Ville de Gland à s'alimenter par le biais de la SAPAN.

Pour ce qui est des travaux d'entretien, il a fallu procéder à l'abattage de 6 arbres en zone S1 par hélicoptère. Cette intervention, intervenue dans le courant du mois de novembre, était nécessaire puisque la conclusion du rapport du Service forestier indiquait que ces arbres étaient sanitairelement dangereux.

SANE

Le Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du Centre sportif «En Bord» (3'023 m³) et les jardins familiaux (4'367 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac qui n'a pas subi de traitement. La consommation totale nécessaire à ces arrosages en 2018 est supérieure à la moyenne pluriannuelle, mais inférieure à celle de 2017.

SAPAN

La Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) a fourni de l'eau de boisson pour une consommation annuelle de 216'354 m³, représentant ainsi 16 % de la consommation d'eau privée et une augmentation d'environ 42% par rapport à 2017.

Ce phénomène est dû à la forte demande d'eau de la Ville de Gland pour pallier au déficit hydrique de la station du Montant.

GESTION DES DECHETS

ETUDE

Agrandissement et relocalisation de la déchèterie - adoption du préavis d'étude, réalisation des phases de collectes des données, notamment par des sondages géotechniques de la parcelle n° 436 et des comptages de véhicules.

ENTRETIEN

L'entretien courant a permis la mise en conformité du secteur «déchets verts» par l'installation de barrières de protection contre les chutes. En effet, dès que la hauteur de chute est supérieure à 1.00m, il y a obligation de mettre un système de retenue. Par ailleurs, divers petits travaux, selon la disponibilité financière, ont été réalisés, comme par exemple l'inspection du compostage, sa couverture, la réfection de l'enrobé, etc.

DECHETERIE

Les déchets récoltés à la déchèterie sont les suivants: déchets compostables et branchages, verres, papiers et cartons, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménage (résidus de peinture, colles, solvants, batteries, médicaments, etc.).

TABLEAU EVOLUTION DES QUANTITES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DECHETS VERTS RECOLTES A LA DECHETERIE	900 t.	700 t.	850 t.	840 t.	800 t.	850 t.
DECHETS ENCOMBRANTS	312 t.	306 t.	293 t.	253 t.	263 t.	278 t.
PLASTIQUES	163 t.	164 t.	182 t.	190 t.	198 t.	204 t.
PAPIER, CARTONS (1)	836 t.	819 t.	820 t.	813 t.	782 t.	770 t.
BOIS	341 t.	376 t.	395 t.	358 t.	411 t.	407 t.
METAUX	129 t.	144 t.	155 t.	152 t.	184 t.	179 t.
CAILLOUX	137 m ³	148 m ³	184 m ³	157 m ³	208 m ³	237 m ³
HUILES MINERALES ET VEGETALES	4 t.	6 t.	6 t.	6.5 t.	4.45 t.	6.25 t.
VERRE	439 t.	433 t.	449 t.	465 t.	469 t.	475 t.
PET	36 t.	34 t.	38 t.	36 t.	37 t.	38 t.
APPAREILS (2) ELECTRO-MEN. + FRIGOS	54 t.	60 t.	60 t.	64 t.	64 t.	66 t.
TV - APPAREILS ELECTRONIQUES	63 t.	59 t.	53 t.	46 t.	46 t.	36 t.
DECHETS SPECIAUX MENAGERS	12 t.	15 t.	18 t.	15 t.	17 t.	17 t.
HABITS	79 t.	85 t.	89 t.	85 t.	74 t.	109 t.
CAPSULES A CAFE	9 t.	9 t.	9 t.	8 t.	9 t.	10 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans

(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

(3) La collecte des déchets organiques a été instaurée en mars 2013.

La déchèterie accueille également une brocante gratuite biannuelle, réservée aux habitants de la Ville. La tenue de cet événement permet ainsi à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

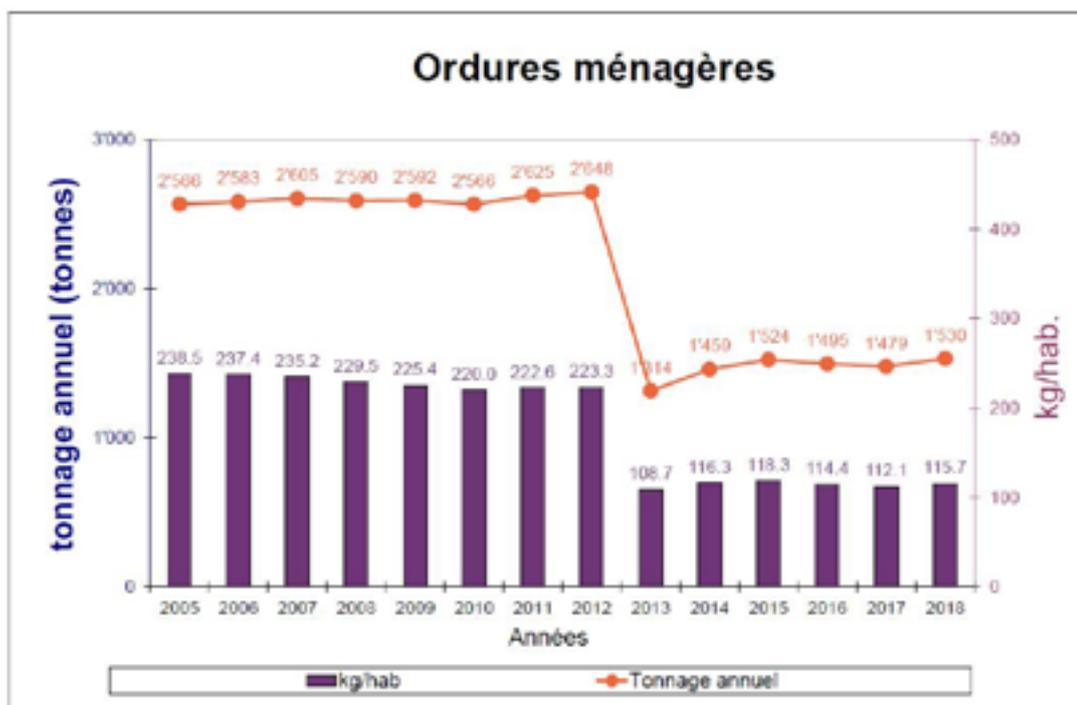
Pour finir, deux déchèteries mobiles animées par l'institution «l'Espérance» ont eu lieu une fois par semaine sur la place Blanche à la Rue de Malagny et à Cité Ouest. La validation du second emplacement s'est fait dans le courant du mois de décembre 2018, tandis que le premier site est effectif depuis deux ans déjà.

ECO-POINTS

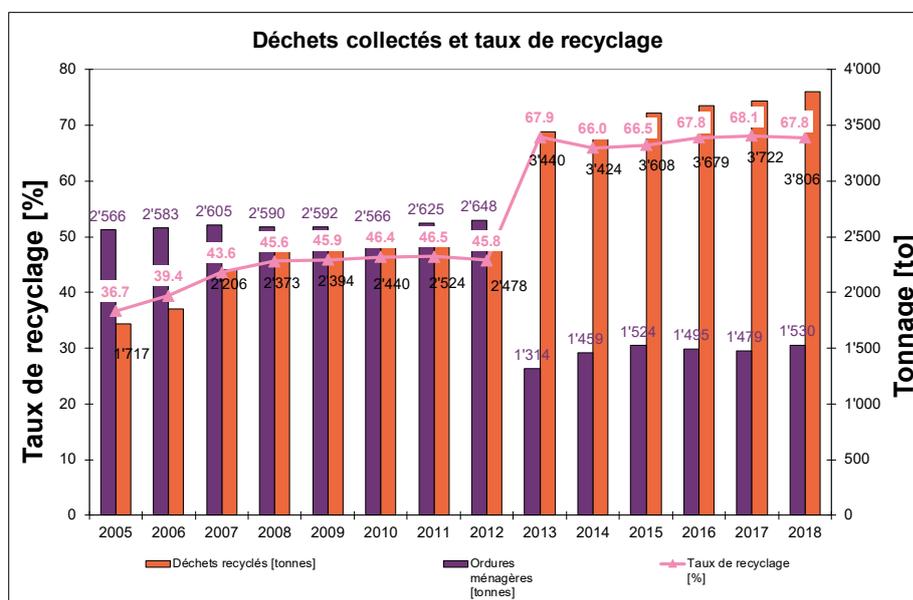
Six éco-points fixes sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. Il est possible, en particulier, d'y déposer le verre vide et les huiles. Ces structures sont complétées régulièrement par la mise à disposition de 7 «éco-points mobiles» dévolus aux manifestations ou autres évènements sur le territoire gandois.

COLLECTE DES DECHETS

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au Nord des voies CFF et les mardis et vendredis au Sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL de Lausanne.



En 2018, 1'530.47 t d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 115.7 kg par habitant. Ainsi, le tonnage par habitant a augmenté sensiblement par rapport à 2017. En effet, le coût total annuel pour 2018 s'est élevé à CHF 528'569.-. Ce montant, rapporté à l'habitant, est en revanche en diminution puisque' il reste largement inférieur à celui des années antérieures à l'introduction du concept de la taxe au sac (CHF 39.80/hab. en 2018 contre CHF 87.30/ hab. en 2012).



La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 631.58 t soit 47.8 kg/hab. Cette valeur est très proche de celle obtenue en 2017. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation, Ecorecyclage, sise à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 162'711.- contre CHF 163'832.- en 2017.

CHIFFRES CLES	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre moyen d'habitants	12'550 hab.	12'881 hab.	13'068 hab.	13'191 hab.	13'225 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées:	1'459 tonnes	1'524.11 tonnes	1'495.15 tonnes	1'468.67 tonnes	1'530.47 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	306 tonnes	293 tonnes	253 tonnes	263 tonnes	278 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants):	1'765 tonnes	1'817 tonnes	1'748 tonnes	1'742 tonnes	1'808 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants) :	3'459 tonnes	3'644 tonnes	3'679 tonnes	3'721 tonnes	3'806 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	66.22 %	66.73 %	67.79 %	68.12 %	67.79 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récolté par habitant	116.3kg/hab.	118.3 kg/hab.	114.4 kg/hab.	112.1 kg/hab.	115.7 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant :	47,9 frs/hab.	48,6 frs/hab.	45,8 frs/hab.	40,8 frs/hab.	39,8 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant :	40,0 frs/hab.	44,8 frs/hab.	40,3 frs/hab.	40,4 frs/hab.	40,9 frs/hab.

ENVIRONNEMENT

RIVIERES ET LAC

Renaturation du Lavasson - adoption du préavis de réalisation des travaux, réalisation des phases d'appel d'offres et de projet d'exécution - le projet consiste à la remise du cours d'eau dans son ancien lit et de réaliser un cheminement piétonnier didactique afin de mettre en valeur le patrimoine local.

FORETS COMMUNALES

La Ville de Gland est propriétaire de 17 ha de forêts divisés en 7 massifs répartis dans et autour de la Ville. Afin de conserver des massifs forestiers de bonne qualité pour les générations à venir, la Municipalité a validé le plan de gestion des forêts communales. Ce document, obligatoire pour toutes les collectivités publiques propriétaires de forêts, permet ainsi de mettre en place une stratégie d'entretien de notre patrimoine jusqu'en 2027, en attribuant des fonctions à chaque massif forestier et des objectifs de gestion.

En outre, cette année, les travaux forestiers prévus selon ce plan de gestion consistaient à effectuer des éclaircies et une mise en lumière dans le massif n° 3 «Malagny, Route Suisse». Ils ont permis la récolte d'un volume sur pied de 77 m³ de bois destinés à la fabrication de plaquettes pour le chauffage.

La Ville de Gland a également fourni 12 st de bois de cheminée aux citoyens intéressés et qui en ont fait la demande, ce qui a généré CHF 1'650.- de recettes.

PATRIMOINE ARBORE

Durant l'hiver, l'entretien des arbres, propriété de la Commune, a été effectué par les collaborateurs du Groupe Espaces verts. Ces travaux représentent la taille de 190 arbres formés en tête de chat ainsi que 20 arbres en port libre.

De plus, dans un souci de gestion et de conservation de son patrimoine arboré, l'abattage de 8 arbres pour des raisons sanitaires ou de sécurité a été effectué. Ces derniers ont tous été remplacés, par la plantation de 6 arbres fruitiers hautes tiges issus d'anciennes variétés, d'un érable et d'un sophora.

FEU BACTERIEN

Les collaborateurs du Groupe Espaces verts ont procédé aux contrôles des plantes hôtes du feu bactérien dans les périmètres fixés par la Police phytosanitaire de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) au mois de septembre 2018. Ces contrôles n'ont pas révélé de plantes suspectes. La situation est donc stable sur le territoire de notre Commune depuis plusieurs années.

ECHENILLAGE

Le Service est en charge d'appliquer, selon l'arrêté cantonal sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, un contrôle de l'ensemble du parc forestier. Le nécessaire a été effectué et un avis a été transmis à chaque propriétaire concerné. Une trentaine de parcelles ont ainsi été affectées par le retrait et la destruction des nids.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

CIMETIERE

Le Règlement communal des sépultures et du cimetière est entré en vigueur suite à son approbation par le Chef du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud le 19 octobre 2018. En effet, l'adaptation du Règlement communal était nécessaire afin de se conformer aux modifications de la Loi sur la santé publique (LSP) de 2012.

Au niveau de la gestion courante du cimetière, les collaborateurs des Espaces verts ont également procédé à 5 inhumations et 20 poses de cendres. D'autre part, 21 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les lieux de culte de notre Ville. En sus, l'entretien courant du cimetière communal a également été assuré par le Service.

PLACE DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, la Voirie réalise également un contrôle mensuel, permettant de réparer immédiatement les défauts constatés. Dans le but d'améliorer nos prestations, deux collaborateurs du Service ont effectué le cours intitulé «sécurité des aires de jeux» dispensé par le Bureau de Prévention contre les Accidents (BPA).

Pour ce qui est du sport, un contrôle a été effectué par la Zurich Assurance sur le parcours VITA. Suite à leur rapport, nous avons remis aux normes, changé et nettoyé les panneaux de signalisation, ainsi que modifié 5 jeux. De plus, comme chaque année, les tâches de rajout des copeaux, de défrichage et d'entretien des abords du parcours ont été effectuées.

Pour la 8e saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 19 semaines sur l'un des terrains extérieurs de sport du complexe de Grand-Champ. A l'instar des dernières années, la Voirie a construit le toit provisoire qui permet de rassembler la totalité des containers vestiaires.

PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2018, les collaborateurs du Service des infrastructures et de l'environnement ont procédé au prélèvement d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages de la Ville pour les faire analyser par le Laboratoire cantonal. Pour rappel, la notation de la qualité de l'eau varie de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité).

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant :

- 9 à la piscine scolaire des Perrerets ;
- 11 à la piscine et au jacuzzi de la clinique de la Lignière ;
- 11 au jacuzzi du fitness Atlantide ;
- 3 à la piscine du Chemin des Laurelles n° 17 ;
- 3 à la piscine du Domaine des Pins ;
- 3 à la piscine des Résidences «Les Grands-Champs» ;
- 2 à la plage communale au lieu-dit «La Falaise»; l'eau a obtenu deux fois la note A;
- 2 à la future plage communale au lieu-dit «Sous-La-Lignière»; l'eau a obtenu deux fois la note A.

SERVICE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHESION SOCIALE





FONCTIONS

- › Répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans
- › Est une ressource au bénéfice des familles dans l'éducation de leurs enfants, adolescents et jeunes adultes
- › Vise le maintien de la cohésion sociale d'une ville jeune (31% de moins de 25 ans) et multiculturelle (105 nationalités représentées) en transition démographique
- › Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Inauguration du Salon de quartier du Parlement des jeunes de Gland
- › Passage à la gratuité de la bibliothèque communale désormais accessible pour tous
- › Engagement d'un Délégué à la jeunesse, d'une Coordinatrice pédagogique et d'une Conseillère école-famille
- › Pérennisation du Centre aéré d'automne
- › 3e édition du Dîner Quizz Citoyen
- › 5e édition de la Fête annuelle du Skatepark
- › 4e édition de Gland ça marche !
- › 2e édition de la Soirée Montovibes organisée par le Parlement des jeunes à Montoly
- › Fête du Chêne – cortège de 1200 enfants, enseignants et fanfares

En savoir plus

Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale
Rue du Borgeaud 12 - Case postale
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 44
E-mail : jeunesse@gland.ch

SERVICE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHESION SOCIALE

Piloté par son Chef de Service Monsieur Mathieu Lasson, le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale inclut l'Office de l'enfance et l'Office de la jeunesse avec pour liant et fil conducteur transversal la cohésion sociale à travers l'insertion sociale des jeunes habitants et de leurs familles sur leur territoire de vie et plus globalement dans la société :

- Géré et coordonné par une Déléguée à l'enfance, l'Office de l'enfance répond aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- Géré et coordonné par un Délégué à la jeunesse, l'Office de la jeunesse répond aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 25 ans et de leurs familles.

Le présent rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'enfance, la Bibliothèque communale et scolaire, les Etablissements scolaires et l'Office de la jeunesse.

OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'Etablissement primaire, la Bibliothèque communale et scolaire et le monde associatif, l'Office de l'enfance œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants au travers d'une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour ce faire, un Réseau enfance regroupant les différents acteurs et professionnels concernés est organisé semestriellement pour échanger et réfléchir sur différentes thématiques en lien avec les préoccupations actuelles rencontrées par les enfants de 0 à 12 ans et leurs familles.

L'Office de l'enfance offre différentes prestations d'accueil parascolaire regroupées au sein des Maisons de l'enfance des Perrerets et de Mauverney, à savoir la Pause-Déj, les Devoirs accompagnés ainsi que les Centres aérés d'été et d'automne.

Les équipes des Maisons de l'enfance sont soutenues par une Coordinatrice pédagogique depuis le 1er octobre 2018, avec l'appui d'une responsable administrative.

PAUSE-DEJ

La Pause-Déj est un dispositif communal d'accueil parascolaire proposé, comme son nom l'indique, sur la pause du midi (de 11h50 à 13h25), les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ayant pour but de répondre aux besoins d'accueil des enfants scolarisés à Gland de la 1e à la 6e année Primaire.

Les locaux de la Pause-Déj se situent à Mauverney (72 places) et aux Perrerets (72 places) et sont destinés aux enfants scolarisés au sein des sites scolaires respectifs, pris en charge dès leur sortie d'école jusqu'à la reprise par les intervenants de la Pause-Déj.

Les repas sont préparés par Eldora, puis livrés sur les lieux d'accueil. La Pause-Déj est labellisée « Fourchette verte junior ». Les enfants participent après le repas à des activités socio-éducatives accompagnées et adaptées à leurs besoins.

La Pause-Déj est avant tout un espace éducatif d'échanges, de partage, de détente et de loisirs. Son accès est réservé en priorité aux parents d'enfants scolarisés à Gland, exerçant ou cherchant à exercer une activité professionnelle.

L'équipe est composée de treize intervenants répartis sur les deux sites.

DEVOIRS ACCOMPAGNES

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale de la Ville de Gland a permis à 63 enfants d'être accompagnés et soutenus dans la réalisation de leur travail scolaire tout au long de l'année, grâce à l'implication et l'engagement de sept intervenants. Les devoirs accompagnés sont ouverts trois jours par semaine les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3e à la 11e année au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland. Les enfants de la 3P à la 6P sont accueillis au sein des Maisons de l'enfance des Perrerets et Mauverney de 15h00 à 16h15, pendant que les élèves plus âgés, de 7P et 8P et de 9S à 11S accomplissent leurs devoirs en salle de classe à Grand-Champ de 16h20 à 17h20.

CENTRES AERES

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale met sur pied durant la totalité des vacances d'été un Centre aéré accueillant les enfants âgés de 5 à 12 ans habitant à Gland. Le but est d'offrir aux familles la possibilité de faire garder leur(s) enfant(s) selon leurs besoins dans les limites de la capacité d'accueil plafonnée à 21 enfants par jour.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi. Le Centre aéré est basé à la Maison de l'enfance des Perrerets. Les activités proposées sont orientées « vacances » et choisies en tenant compte de la météo. Les enfants sont encadrés par un responsable et deux moniteurs. En 2018, 99 enfants ont fréquenté le centre aéré d'été. La moyenne de fréquentation sur les sept semaines s'élève à 20.81 enfants par jour.

Pour la deuxième année consécutive, un Centre aéré d'automne a été mis sur pied en 2018. Celui-ci s'est déroulé sur la deuxième semaine des vacances d'automne à la Maison de l'enfance des Perrerets. La capacité maximale de 25 enfants par jour a été atteinte sur inscriptions à la semaine. Le fait de limiter les sorties payantes a permis d'inclure le repas dans le montant demandé. Les retours des familles sont très positifs quant à cette nouvelle offre.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

La Bibliothèque communale et scolaire de Gland est dotée d'une double mission :

- Publique : donner accès à l'information à toute la population. Faire naître et entretenir le plaisir de la lecture en proposant un fonds documentaire varié et des animations autour de la littérature écrite et orale, accessible à tous ;
- Scolaire : apprendre aux élèves à chercher et à utiliser l'information. Créer et renforcer l'habitude de lire tout au long de la scolarité. Collaborer avec les enseignants pour offrir aux élèves des animations efficaces au plus proche de leurs besoins.

Le but de ces missions complémentaires n'est pas uniquement de prêter des ouvrages, mais également de permettre à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la culture et de l'information sous toutes ses formes.

BIBLIOTHEQUE GRATUITE POUR TOUS !

En 2018, le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale a impulsé puis introduit le prêt gratuit dans sa Bibliothèque, en collaboration avec les Villes de Nyon et Rolle. Ce choix répond entre autres à la volonté de garantir l'égalité d'accès à la culture et de faciliter la mobilité entre les trois bibliothèques. Cette décision a eu un impact important sur le développement des différents sites.

A Gland, nous pouvons constater que les prêts et les inscriptions ont augmenté de manière significative alors que la tendance était plutôt à la baisse les années précédentes :

- Prêts de documents : augmentation d'environ 4,3% (86'329 en 2018, 82'700 en 2017) ; il est à relever que le plus fort taux d'accroissement des prêts revient aux utilisateurs adultes ainsi qu'aux jeunes enfants (0-3 ans) ;
- Inscriptions : augmentation d'environ 88% (280 nouveaux adhérents en 2018, 149 en 2017). Le fonds documentaire s'élève à 32'000 documents et 3'000 nouveaux documents ont été mis à disposition du public.

ANIMATIONS PUBLIQUES

En 2018, la Bibliothèque a proposé des animations publiques régulières ciblant à la fois les enfants et les adultes, comme le « Samedi des bibliothèques », « La Nuit du conte », le « Speed-booking », les « Contes du mercredi » et les expositions thématiques.

Elle a également instauré en primeur régionale, le prêt et les inscriptions « hors murs » lors du marché hebdomadaire et de « L'Été à la Falaise », 1ère édition de programmation culturelle et sportive à la plage initiée par la Ville de Gland.

Enfin, la Bibliothèque de Gland a participé à la 1ère édition de la « Journée de la lecture à voix haute », événement annuel et national organisé par l'ISJM (Institut suisse Jeunesse et Médias).

BIBLIOTHEQUE

La Commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2018. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignants des différents degrés et d'une bibliothécaire. Cette Commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

ANIMATIONS SCOLAIRES

Pour la section scolaire, les visites « découverte » et « méthodologie », activités « autour du livre » visent à faire travailler les objectifs du Plan d'études romand liés entre autres à l'accès à la littérature. En 2018, les bibliothécaires ont animé 431 périodes scolaires pour 86 classes, atteignant une moyenne de 4,3 périodes d'animation pédagogique par classe. Avec les accueils de classes simples, cette moyenne s'élève à 5 périodes par classe tous niveaux confondus.

Ces animations sont coordonnées avec les écoles par le biais de la Commission bibliothèque.

PERSPECTIVES

Dans les années à venir, l'enjeu de la Bibliothèque communale et scolaire de Gland sera de continuer à développer sa dimension publique « jeunesse » et « adultes » tout en stabilisant le rythme d'animations scolaires imposé par le Canton.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales ;
- Parents d'élèves fréquentant les établissements ;
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires.

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du Conseil d'établissement en 2018 se présente comme suit :

AUTORITES

Christine Girod	Présidente
Gilles Davoine	Municipal
Sabine Million-Courvoisier	Conseillère communale PLR
Natacha Bello	Conseillère communale GDG
Nicolas Aeschmann	Conseiller communal PS - Les Verts - POP
Emmanuelle Cosendai	Conseillère communale UDC

ECOLES

Bettina Thuillard	Directrice Etablissement primaire
Cédric Rossier	Directeur Etablissement secondaire
Nicole Payot	Enseignante Etablissement primaire
Marina Jatou	Enseignante Etablissement primaire
Bertrand Pasche	Enseignant Etablissement secondaire
Abdelkrim Rabet	Enseignant Etablissement secondaire

SOCIETES CIVILES

Ahimara Buffat	Fanfare de Gland
David Capelli	UAPE Entr'Acte - fondation la Ruche
Barbara Konrad	Conseillère école-famille
Patricia Storti	Centre de rencontres et loisirs
Angela Galvez	AgyA Gym
Françoise Pastoris	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins

PARENTS

Patrick Besson
Diane Bauchard
Francine Kouame
Lydie Lecoultre
Bettina Schoepflin-Ettaleb
Tarek Azzouzi remplacé dès le 8 octobre par Anne Schüpbach

SECRETAIRE

Tiziana Yammouni

Les séances du Conseil d'établissement ont eu lieu les 29 janvier, 7 mai et 8 octobre 2018.

Le Bureau du Conseil d'établissement se compose ainsi :

BUREAU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PRESIDENTE
Mme Christine Girod

VICE-PRESIDENT
M. Gilles Davoine

**DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT
SECONDAIRE**
M. Cédric Rossier

REPRESENTANTE DES PARENTS
Mme Diane Bauchard

**REPRESENTANTE DES SOCIÉTÉS
CIVILES**
Mme Patricia Storti

SECRETAIRE
Mme Tiziana Yammouni

Le rôle du Bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'Assemblée. Il a statué les 9 janvier, 25 avril et 25 septembre 2018

SUJETS DISCUTES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Présentation du Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale par son Chef de Service, présentation de diverses manifestations communales, projets des établissements scolaires, communication entre l'école et les parents, demande d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été et le Pont de l'Ascension pour les élèves, résultats de l'enquête concernant l'accueil des 7P et 8P, LAJE (Loi sur l'accueil du jour des enfants), fête des 30 ans de Grand-Champ, rôles des Travailleurs sociaux de proximité (Commission), Association d'élèves (Mme Fabienne Maréchal, Présidente de l'APE, invitée en tant qu'auditrice).

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

L'Établissement primaire accueille les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont répartis sur trois sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. Les 1'238 élèves sont répartis dans 62 classes et encadrés par 106 enseignants et 6 membres du Conseil de direction. Le 1er novembre 2018, Mme Audrey Sanchez-Buehler a rejoint l'équipe administrative du secrétariat, à la suite du départ de M. Amsler.

ACTIVITÉS CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES : Chaque année, des enseignants et d'autres professionnels de l'Établissement s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé que ce soit au sein de l'équipe de promotion santé, la Commission bibliothèque, la Commission culture, le Conseil d'établissement ou les Conseils de délégués.

CAMPS ET ACTIVITÉS SPORTIVES : Depuis août 2018, les enseignants de 3P à 6P, afin d'être soutenus dans leur enseignement en éducation physique et sportive, bénéficient d'animations données par le nouveau référent d'Établissement. Plusieurs camps et sorties ont lieu durant l'année et les sports facultatifs rencontrent beaucoup de succès auprès des élèves.

PREVENTION SANTE : L'équipe de prévention santé a déroulé un fil rouge autour du thème « Bien Vivre Ensemble » en menant plusieurs réflexions autour des temps de récréation. La journée pédagogique d'août 2018 a mis l'accent sur la prévention contre l'intimidation en milieu scolaire et les risques liés aux réseaux sociaux. Plusieurs enseignants se sont formés à la méthode de préoccupation partagée. Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en septembre 2018.

CONSEIL DES DELEGUES : Trois Conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent quatre fois durant l'année scolaire. Ces Conseils se rencontrent sur les trois sites de l'Etablissement. Ils sont composés d'un ou deux délégués par classe, du doyen du demi-cycle, du médiateur et de la Déléguée à l'enfance. Les délégués sont élus par l'ensemble des élèves de leur classe.

JARDINS EDUCATIFS ET KERMESSE : L'Association des jardins éducatifs de La Côte est en contact avec l'Etablissement primaire afin de faire participer les classes à la culture de divers légumes. Une dizaine de classes a pu suivre l'évolution des plantes, de la graine à la récolte.

D'autre part, six classes ont participé à la kermesse sur le thème du printemps.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

L'Etablissement secondaire situé dans le bâtiment de Grand-Champ, accueille 468 élèves répartis dans 23 classes, dont 10 classes de VP, 11 classes de VG et 2 classes de Raccordement. Ils sont encadrés par 58 enseignants et 4 membres du Conseil de direction. Quatre secrétaires à temps partiel ainsi qu'un dépositaire et Responsable de l'économat viennent compléter l'équipe administrative. Depuis 2016, l'Etablissement secondaire de Gland intègre deux classes de Raccordement 1.

ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES, MANIFESTATIONS : En 2018, les élèves ont assisté à diverses pièces de théâtre, projections de film, participé à une initiation au rugby ou encore à des tournois sportifs. Divers événements extrascolaires ont également été organisés : élèves-guides au Château de Prangins, immersion professionnelle dans les cuisines de l'Hôtel Glanis, nettoyage de la Promenthouse, visite du Salon des Métiers à Lausanne, etc.

COURS FACULTATIFS : Huit cours facultatifs ont pu être mis sur pied le jeudi durant la pause de midi : cuisine, danse-chorégraphie, atelier de couture, arts visuels, improvisation & théâtre, initiation à la robotique, modélisation & impression en 3D et illustrations BD.

VOYAGES ET CAMPS : Les élèves de 9e année ont fait un camp de marche à Ovronnaz (le Tour des Muerans). Les 10e années sont parties soit en camp de ski alpin à La Lenk et Grindelwald, soit à Stuttgart, Karlsruhe ou Freiburg pour un échange linguistique. Les classes de 11e années sont parties en voyage d'étude à Munich, Florence, Palerme, sur le Canal du Rhône, en Provence et en camp sportif à Cerniébaud.

PREVENTION SANTE : L'Equipe PSPS (Directeur, médecin scolaire, infirmière scolaire, médiateurs, Conseillère école-famille, Délégué PSPS) a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et d'effectuer de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble. Un projet global intitulé LOVE RESPECT a vu le jour pour lutter contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales que certains élèves peuvent pratiquer envers d'autres.

CONSEIL DES DELEGUES : Un Conseil des délégués, composé par un élève représentant chaque classe, du Directeur et de deux enseignants, se réunit quatre fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle au sein de l'Etablissement.

OFFICE DE LA JEUNESSE

L'adolescence est avant tout une phase de transition remplie de promesses, mais aussi de difficultés et d'insécurité, faisant écho à de profondes mutations de la société qui touchent aussi bien la famille que la sphère socioprofessionnelle. Aux transformations physiologiques s'ajoutent des préoccupations liées à l'avenir socio-professionnel et aux futures prises de responsabilité. L'accès au logement autonome ou encore au monde du travail s'apparente pour de nombreux jeunes à une course d'obstacles à l'issue parfois incertaine. Certains d'entre eux s'isolent, entre projets d'insertion et peur de l'exclusion, les exposant à des risques de précarisation pouvant entraîner des conduites à risques ou autres comportements déviants et souvent stigmatisés. Cette période fragile fait l'objet d'une attention particulière de l'Office de la jeunesse qui prend en compte et s'efforce de répondre aux besoins des jeunes générations, en s'appuyant sur plusieurs projets participatifs et dispositifs locaux tels que, le Travail social de proximité (ou Travail social hors murs), le dispositif d'insertion socioprofessionnelle de proximité « Activ'Action, le Travail social en milieu scolaire, l'animation socioculturelle des quartiers et des espaces intra-muros (Pépinière, Salon de quartier du Parlement des jeunes, Soirées Sport'Ouvertes, Centre de rencontres et de loisirs), le Dîner Quizz Citoyen ou encore le Réseau jeunesse de Gland.

RESEAU JEUNESSE

Le Réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes de la Commune.

Par le biais de rencontres régulières, cette instance a pour objectif de répondre de manière efficace aux besoins des jeunes par l'identification des besoins repérés par les professionnels de terrain, la réflexion et l'analyse collective pluriprofessionnelle autour des éventuelles problématiques soulevées, la proposition d'actions et projets permettant de répondre aux besoins des jeunes de manière adaptée et concertée, la coordination et mise en place concrète de ces différentes actions et projets et enfin leur évaluation.

Le Réseau de jeunesse s'est réuni les 30 janvier, 13 mars, 24 avril et 2 octobre 2018. Il a traité et discuté des actions entreprises dans la Commune, notamment : Inauguration de la Pépicerie et portes ouvertes de la Pépinière, inauguration du Salon de quartier, Soirées Sport'Ouvertes, Fête du Skatepark, engagement du Délégué à la jeunesse, projet Plateforme de l'emploi jeunesse (PEJ), soirée Montovibes organisée par le Parlement des jeunes, projets et programme du Centre de rencontres et de loisirs, compétitions de skate organisées à Grand-Champ par l'Association OG Skate, fête des 30 ans de Grand-Champ, Dîner Quizz Citoyen.

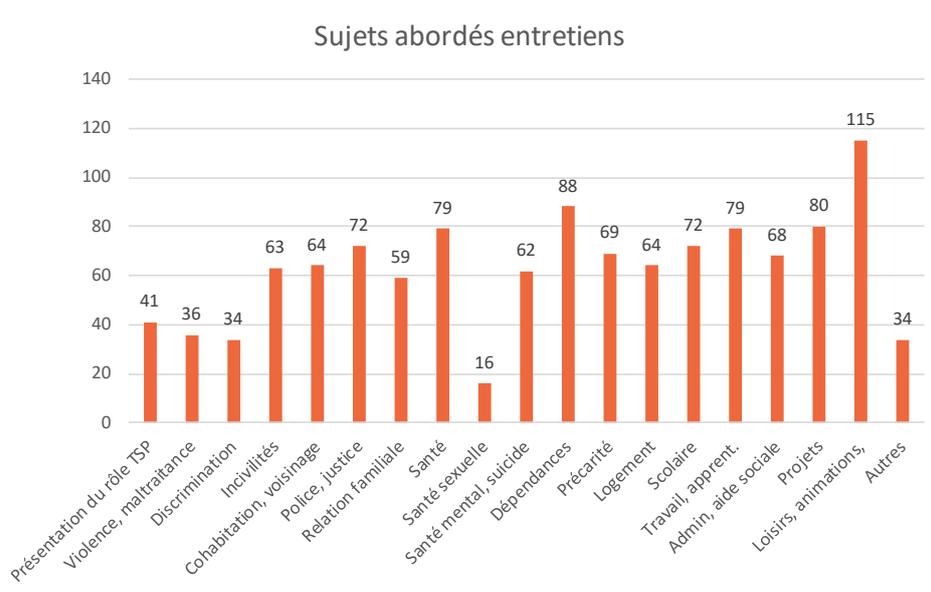
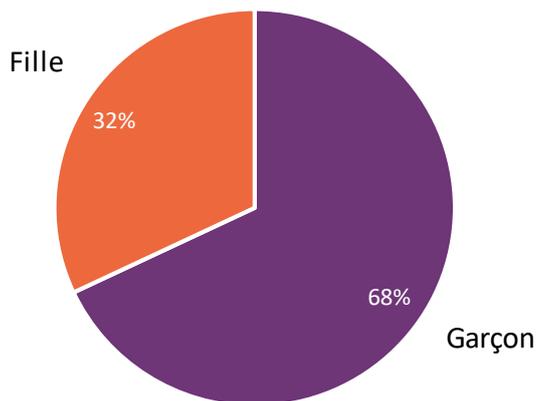
TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE (CI-APRES : TSP)

En s'appuyant sur une présence sociale régulière dans les temps et sur les espaces naturels de socialisation des jeunes ; favorisant la création, le maintien et le renforcement d'une relation de confiance réciproque avec les adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans (public cible), les deux TSP accompagnent ces derniers dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public (travail de rue), les espaces de socialisation intra-muros (Pépinière, Salon de quartier, Soirées Sport'Ouvertes, CRL) et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal (mise en réseau), dans le but ultime de faciliter leur insertion sur leur territoire de vie et, plus largement, dans la société.

Cette insertion sociale en milieu naturel demeurant l'un des moyens les plus efficaces de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives, transgressions, dégradations, violences ou autres passages à l'acte, elle constitue une priorité dans leur travail de prévention primaire, secondaire et tertiaire des comportements à risques.

Au-delà du travail social hors murs, les TSP sont responsables de l'accompagnement et du soutien du Parlement des jeunes dans leurs différents projets, de la construction et du respect du cadre ainsi que de l'intégration et de la bonne cohabitation des jeunes dans les différents espaces de socialisation intra-muros mis en place par l'Office de la jeunesse.

LE TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE EN CHIFFRES :



SOIREEES SPORT'OUVERTES

Les Soirées Sport'Ouvertes sont avant tout un espace de rencontre et de socialisation favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes glandois sur leur territoire de vie. Ce projet de cohésion sociale a été porté par un groupe de jeunes en 2013, relayé par un TSP, puis mis en place par le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale dès 2014. Les TSP encadrent l'ouverture gratuite des Soirées Sport'Ouvertes une fois par semaine. Le sport y est utilisé comme support à la responsabilisation, à la valorisation de l'estime de soi, au dévouement et à l'extériorisation positive et non-violente des émotions et énergies. La mixité sociale y est préservée par un encadrement suffisamment souple pour permettre l'adhésion des jeunes les plus en marges et suffisamment contenant et rassurant pour que l'ensemble du public cible puisse en bénéficier (mixité sociale). Loin de tout esprit de compétition, les capacités de responsabilisation sont quant à elles favorisées par la possibilité de proposer des règles et d'apprendre ainsi à s'autogérer en collectivité dans une dynamique citoyenne et participative. Depuis cinq années à présent, les Soirées Sport'Ouvertes animent le quotidien des jeunes, avec un succès certain et une affluence croissante (30 jeunes par soir en moyenne en 2018).

ACTIV'ACTION

Initié en 2016 par le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale avec le soutien financier du Service de protection de la jeunesse (SPJ), Activ'Action est un dispositif local d'insertion socioprofessionnelle de proximité, accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnants individualisés adaptables aux besoins spécifiques de chaque jeune (proximité, accessibilité, libre adhésion, non-exclusion). Partenaire d'autres dispositifs et institutions locales et cantonales, Activ'Action peut être activé en amont, en aval ou en parallèle d'un accompagnement complémentaire visant l'insertion ou la formation post-obligatoire. Dans un contexte pédagogique non jugeant, favorisant l'amélioration de l'estime de soi, l'objectif est de mettre ou remettre le jeune dans une dynamique participative de projet social et professionnel, puis l'accompagner par étapes dans la réalisation progressive de ce projet.

ACTIV'ACTION EN CHIFFRES :

JEUNES ACCOMPAGNES EN 2018	16 jeunes
Répartition par sexe	15 garçons, 1 fille
Répartition par tranches d'âge	5 mineurs, 11 majeurs
SITUATION POST SCOLARITE OBLIGATOIRE	
Formation professionnelle ou mesure de transition interrompue	8 jeunes
Formation professionnelle ou mesure de transition en cours	3 jeunes
Formation professionnelle achevée	1 jeune
Sortant de la scolarité obligatoire sans solution	4 jeunes
PROBLEMATIQUES OBSERVEES, VERBALISEES PAR LES JEUNES	
Hors du domicile familial, relation conflictuelle avec les parents	4 jeunes
Consommation régulière de substances addictives	7 jeunes
Difficultés administratives et sociales	2 jeunes
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE	
Gland	14 jeunes
Vich	1 jeune
Luins	1 jeune
ORIENTATION INITIALE	
Par les Travailleurs sociaux de proximité de Gland	11 jeunes
Par un des parents	1 jeune
Par la Conseillère école-famille	1 jeune
Par les animateurs du Centre de rencontres et loisirs	1 jeune
Par l'ORPM ou le Guichet régional de la Transition 1	2 jeunes

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

Le travail social scolaire n'est pas inscrit dans la législation du Canton de Vaud, contrairement au travail des infirmières scolaires, des médiateurs et des PPLS. Toutefois, les difficultés familiales auxquelles les élèves sont confrontés, poussent différents acteurs formés au travail social à entreprendre des interventions de type psychosocial en milieu scolaire. Pour faire face à ces problématiques, un premier poste de Conseiller école-famille (ci-après : CEF) a été créé en 1999 sur demande des responsables scolaires et politiques de l'arrondissement scolaire de Gland. Face à la multiplication et à la complexification de ces situations sur les différents territoires d'intervention concernés, les représentants de la Ville de Gland, de l'AISE et de l'AISGE ont validé la création d'un second poste de CEF occupé depuis le 1er novembre 2018 par Mme Charlotte Dufour, qui permettra de soulager les Conseils de direction et les enseignants dans la gestion de ces problématiques spécifiques échappant à leur domaine de compétence.

En collaboration avec les Conseils de direction des établissements scolaires, les familles, les enfants et adolescents scolarisés, les communes et les partenaires extrascolaires et extracommunaux, les CEF favorisent, par une action préventive de l'exclusion au sens large, l'insertion sociale des enfants et adolescents scolarisés et de leurs familles.

Les CEF sont spécialistes des problématiques sociales. Par un travail en partenariat et réseau établi dans le domaine social élargi, ils peuvent intervenir auprès de l'enfant/adolescent à la demande des familles et/ou des Conseils de direction. Ils participent ainsi activement à l'intégration scolaire et sociale des élèves et des familles au sein de l'école et plus largement dans la société.

LE TRAVAIL SOCIAL EN CHIFFRES :

TOTAL de 52 familles accompagnées à Gland en 2018, dont 15 suivies déjà en 2017

TYPE DE SUIVI

Accompagnements ponctuels	34
Accompagnements réguliers	18

NIVEAU SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

Primaire 1P à 6P	14
Primaire 7P à 8P	18
Secondaire 9S à 11S	20

ORIENTATIONS

Par un des parents	20
Par un enseignant	10
Par l'équipe pluridisciplinaire	18
Par la direction de l'école	2
Par le médecin scolaire	2

TYPE DE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

Recherche d'une solution avec l'école	5
Recherche de réseaux extérieurs suivant la problématique	16
Recherche de ressources financières	4
Soutien éducatif	12
Ecoute et réorientation	15

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

COMITE

L'Association du Centre de rencontres et de loisirs de Gland (ci-après : CRL) a pour but la gestion et l'animation d'un centre de loisirs. Le Comité de gestion est composé de Mme Patricia Storti (Présidente), Mme Christine Girod (Municipale), Mme Sandrine Zuber-Paquet (Trésorière) ainsi que de Mme Joëlle Paladino, Mme Gaëlle Burgin, Mme Sandrine Zuber-Paquet, Mme Tania Cela, M. Didier Gaudin et M. Samuel Nouet (membres actifs).

L'année 2018 a permis l'intégration du Délégué à la jeunesse au Comité dans le but de renforcer l'Association et d'aligner le CRL à la politique jeunesse de la Ville.

COMMUNICATION

En complément du travail de rafraîchissement du site internet, du logo, et des flyers (qui remplaceront bientôt les anciens bulletins d'activités), le CRL a créé de nouvelles cartes de membres et réactivé en 2018 sa page Facebook utilisée notamment pour promouvoir les activités et partager l'actualité. Un compte Instagram a également été créé afin d'être présent et actif sur l'un des réseaux sociaux le plus utilisé par les jeunes aujourd'hui. Cette nouvelle identité visuelle a été construite à toutes les étapes avec la participation active des jeunes.

OUVERTURES

En 2018, le CRL a ouvert 219 jours, soit 46 de plus qu'en 2017. Après avoir fait des essais d'ouverture les jeudis en 2017 (sur 4 mois) et avoir sondé les jeunes sur leurs attentes et besoins, les animateurs et le Comité de gestion ont décidé (fin 2017) d'ouvrir tous les jeudis en 2018. Ce choix a impliqué notamment une gestion différente du budget, privilégiant notamment une ouverture continue (du mardi au samedi) aux activités payantes.

De même en ce qui concerne les vacances scolaires, le CRL a ouvert ses portes pour la première année en continu de janvier à juillet 2018, puis d'octobre à décembre 2018.

Cet effort significatif a permis une hausse de fréquentation, comme le témoignent les chiffres ci-dessous.

LE CRL EN CHIFFRES :

Fréquentation sur l'année	2759 jeunes
Fréquentation filles	1248 filles, soit 45.23%
Fréquentation garçons	1511 garçons, soit 54.77%

REPARTITION PAR AGE

De 11 à 14 ans	1365 jeunes, soit 49.47%
De 15 à 16 ans	983 jeunes, soit 35.63%
Dès 17 ans et plus	353 jeunes, soit 12.79%



MANIFESTATIONS

DINER QUIZZ CITOYEN

L'Office de la jeunesse a organisé le 15 novembre 2018 à la salle communale un Dîner Quizz Citoyen avec le soutien de l'Association J'ai un projet.

Le Dîner Quizz Citoyen vise à célébrer le passage des jeunes de 18 ans à l'âge adulte de manière ludique et didactique. 31 d'entre eux ont répondu présents en 2018. Les Jokers (personnes de référence pour les jeunes et experts) ont été représentés par le Centre social protestant, le Travailleur social de proximité, jaiunprojet.ch, le Parlement des jeunes, la Bibliothèque, Activ'Action et la Municipale de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Le Service a contacté des entreprises locales et régionales pour trouver des lots, ainsi que les services internes de la Commune. Les entreprises locales et services communaux sollicités ont proposé de nombreux lots attractifs, contribuant également au franc succès de cette soirée.



FETE DU SKATEPARK

L'Office de la jeunesse a organisé le samedi 26 mai 2018 la désormais traditionnelle Fête du Skatepark avec l'impulsion du Réseau jeunesse renforcée par le Parlement des jeunes. L'implication des jeunes a été renforcée concernant la programmation et le déroulement de l'évènement. Sur place, les jeunes ont organisé un contest de skate, des démonstrations de rollers slalom, des ateliers de danse et initiations à la peinture sur skate. La buvette a été tenue par le Parlement des jeunes et le stand de nourriture par le CRL. La Fête du Skatepark a été animée par des jeunes musiciens (Dub Family & Friends).



GLAND ÇA MARCHE !

La manifestation Gland ça marche ! s'est déroulée le samedi 22 septembre 2018 de 12h à 20h à Mauverney. Le rallye pédestre a été ponctué de stands d'informations ludiques et accessibles à tous ainsi que des visites d'entreprises (Studios NRTV, la Poste/Distribution, Totem Escalade, Georges Helfer SA, Bolay SA). Les sapeurs-pompiers, le CRL, la Ludothèque de Nyon, le Stand Mobilité, le CarPostal ainsi que les Samaritains ont animé le parcours et la place de Mauverney). Pour la première année, un tirage au sort a été organisé avec de nombreux prix offerts par des entreprises de Gland. La manifestation a connu une fois de plus un grand succès.

FETE DU CHENE

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale a organisé en collaboration avec l'Etablissement primaire la Fête du Chêne, le jeudi 5 juillet 2018. Afin de célébrer la fin de l'année scolaire et le début des vacances, c'est dans une ambiance festive que quelques 1200 enfants ont pu défiler dans la Ville sur le thème des animaux, accompagnés par quatre fanfares avec à l'arrivée, le traditionnel lâcher de ballons, suivi d'un goûter offert par la Ville de Gland.



SERVICE DE LA CULTURE



FONCTIONS

- › Organe de mise en œuvre de la politique culturelle
- › Interlocuteur des acteurs culturels/interface avec les partenaires culturels locaux, régionaux et cantonaux
- › Organisateur et coordinateur des manifestations culturelles initiées par la Ville
- › Gestion des lieux culturels municipaux (Théâtre de Grand-Champ et Pépinière, en cogestion avec le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale)

LES POINTS FORTS DE 2018

- › Création du Sentier historique « Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »
- › Mise en place du programme « L'été à la Falaise »
- › Développement du soutien à la création artistique et de la médiation culturelle



En savoir plus

Service de la culture
Rue du Borgeaud 12
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 70
E-mail : culture@gland.ch

PATRIMOINE

LE SENTIER HISTORIQUE « SUR LES TERRES DU BARON GUIGUER, DU CHATEAU DE PRANGINS A LA LIGNIERE »



Ce projet, porté devant le Conseil communal dans le cadre du préavis n°31 et validé en novembre 2017, est le fruit d'un travail mené conjointement par la Commune de Prangins, le Musée national suisse - Château de Prangins, ainsi que la Ville de Gland, via son Service de la culture. Inauguré le week-end du 1er et 2 septembre 2018, ce Sentier propose de partir à la découverte de l'histoire de notre Commune.

Parcourir plus de 12 kilomètres et trois siècles d'histoire, au gré de ce Sentier qui relie le Château de Prangins à la Lignière à Gland, c'est emboîter le pas à Louis-François Guiguer, Baron de Prangins, et se replonger dans la vie quotidienne des paysans et communiens de Gland au XVIIIème siècle. C'est aussi l'occasion de découvrir les époques ultérieures, les transformations territoriales et quelques habitants renommés qui ont laissé une empreinte significative, comme le grand couturier parisien Worth, le célèbre Dr Forel, ou encore les soldats mobilisés dans les fortins du Sentier des Toblerones.

De son point de départ, au Château de Prangins, ce Sentier en 10 étapes mène à Sadex-Les Abériaux et son site palafitte (classé à l'UNESCO). Il se poursuit vers Promenthoux, pour traverser le Golf Impérial, ancien domaine de la Bergerie, où certains membres de la famille Napoléon se sont réfugiés en 1814. Il remonte ensuite par le Sentier des Toblerones jusqu'aux Avouillons - qui fut une métairie construite selon la volonté de la Baronne Guiguer - avant de rejoindre le vieux bourg de Gland, place d'échanges et de règlement des litiges. Puis, il passe par Montoly, avec ses grands espaces de culture, pour prendre fin à La Lignière - maison d'origine du régisseur du Baron Guiguer - lieu de villégiature de Voltaire, devenue une école d'infirmières avant de se transformer en clinique.

Tout au long de ce Sentier accessible en plusieurs points depuis les transports publics, une signalétique reconnaissable oriente vers les différentes étapes, marquées par des panneaux didactiques. Ces derniers renvoient à un site internet dédié où le contenu y est développé, donnant à la fois plus d'informations historiques, mais également des renseignements pratiques.



Par la suite, des visites guidées et thématiques, des fascicules pédagogiques et un approfondissement des recherches historiques sont prévues dès 2019.

Le week-end de l'inauguration fut un beau succès : plusieurs centaines de personnes ont arpenté le Sentier, découvert les contrastes du territoire glandois, entre forêt, urbanisme et patrimoine bâti avec des lieux emblématiques comme la Villa Rose, la Ferme des Avouillons ou le domaine de La Lignière.

Les liens entre les partenaires se sont durablement tissés. Les développements historiques et la mise en vie ultérieure du Sentier, présagent une mise en valeur, sur le long terme, d'un patrimoine riche et qui n'attend que d'être valorisé.

LIEUX CULTURELS

LE THEATRE DE GRAND-CHAMP

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements et aboutissements de projets qui permettent au Théâtre de poursuivre son développement et son ancrage dans le paysage culturel suisse romand et régional, en particulier :

- La création de bureaux et d'un atelier technique dans l'ancien appartement de conciergerie (premier volet du préavis n° 39 validé en mai 2018) permet à l'équipe des Régisseurs de disposer de locaux de travail adéquats et de délivrer des prestations techniques et professionnelles dans de bonnes conditions. Ces aménagements adaptés aux exigences des spectacles et des événements accueillis au Théâtre apportent une réelle plus-value. Le deuxième volet du préavis (plateforme élévatrice pour le quai de chargement et hall de stockage) permettra de libérer des espaces sur scène et en coulisses actuellement engorgés de matériel encombrant.



Le pôle de compétence technique du Théâtre mettra en valeur le potentiel et les qualités du lieu, notamment en répondant aux besoins des artistes et des compagnies qui peuvent dorénavant être accueillis en résidence, de façon plus pérenne.

En effet, soutenir la création artistique par des accueils en répétition, des co-productions pour des créations musicales ou théâtrales, et proposer l'accueil en résidence d'artistes ou de compagnies sur une plus longue durée font partie de la dynamique du Théâtre, amorcée depuis 5 ans déjà. Il s'agit de participer pleinement au processus de création et à la vivacité du tissu artistique romand, en faisant du Théâtre de Grand-Champ un lieu d'accueil, de création, et un acteur stimulant de la scène romande.

Tout un volet de médiation, notamment auprès du jeune public et en lien avec la programmation proposée aux établissements scolaires, ne peut que tirer profit de cette dynamique.

- La création du poste de Responsable accueil et billetterie, rendu possible par la création des bureaux au Théâtre (entrée en fonction en novembre 2018), s'inscrit dans cette volonté de s'adjoindre les ressources et compétences nécessaires à l'activité annuelle du Théâtre.

Un visage est une ligne d'accueil pour le public comme pour les artistes, mais aussi un renfort administratif sur la fonction de billetterie. En effet, ce poste est une étape stratégique dans le développement du lieu, puisqu'il permet un trait d'union indispensable entre la population et la programmation.

- La reprise de la thématique intitulée « culture » portée ces dernières années par l'Association Evento, a permis, dès la saison 2017-2018, d'assurer la pérennité de cette programmation théâtrale.

En l'inscrivant dans la même ligne que les autres spectacles programmés par le Service de la culture (la saison jeune public, les spectacles musicaux, les concerts de musiques actuelles et les afterworks), le Théâtre de Grand-Champ se positionne comme un acteur de choix sur la scène culturelle régionale, en mettant à l'honneur des artistes et des compagnies romandes.

Cette nouvelle thématique a permis par exemple, de proposer un Pass'partout avec un large choix, permettant de mélanger les genres, de susciter la curiosité du public et d'avoir plus de liberté (soit en conservant un abonnement traditionnel, soit en optant pour le Pass'Partout plus ouvert). Quelques concerts classiques proposés par l'Association Les Concerts de Gland ont pu être intégrés au Pass'Partout, en lien avec leur volonté de conquérir de nouveaux publics mais également de préparer une transition pour 2019.

L'Association Les Concerts de Gland a fait part de sa décision de cesser ses activités au terme de la saison 2018-2019. Aussi, la transition a commencé à se préparer dès la saison 2017-2018, en étroite collaboration avec le Comité : cela a consisté en un travail à la fois sur la ligne de programmation et de communication, mais également en reprenant la gestion administrative des abonnés et de la billetterie.

- Maintenir la pluridisciplinarité qui fait l'identité du Théâtre de Grand-Champ

L'identité du Théâtre de Grand-Champ comme lieu pluridisciplinaire, tourné vers sa population, accessible et ouvert, est donc toujours d'actualité.

LA SAISON 2017-2018 :

La saison officielle de spectacles et d'événements artistiques intitulée « la nouvelle saison culturelle » a ainsi poursuivi, pour la cinquième année consécutive, les propositions destinées à différents publics, en mettant à l'honneur le théâtre, le cinéma, les musiques classiques et actuelles ainsi que les spectacles pluridisciplinaires.

Les thématiques, en lien avec la musique classique et les spectacles d'humour, sont portées par des associations subventionnées (Les Concerts de Gland, La Côte Flûte festival, Evento, la Fanfare de Gland). Les autres sont portées par le Service de la culture (cinéma, musiques actuelles, théâtre et spectacles et spectacles jeune public).

Le Théâtre continue d'être régulièrement animé par différentes associations et sociétés locales subventionnées, lesquelles déploient leurs activités, sur scène ou dans les salles annexes : ALG (Art loisirs Gland), le Club photo, ainsi que les peintres et sculpteurs de La Côte.

QUELQUES CHIFFRES :

Pour l'ensemble de la saison 2017-2018 :

- Plus de 11'000 spectateurs ont été accueillis, dont 2'700 élèves ;
- 87 rendez-vous, toutes thématiques confondues, dont 14 rendez-vous scolaires (spectacles et cinéma).

LES CONCERTS DE GLAND : L'Association présidée par M. Gilbert-Xavier Martinet présente en 2018 sa 10ème saison de concerts classiques. Suivis par quelques 170 abonnés, les 7 concerts ont affiché un taux d'occupation de 74%, avec près de 1'700 spectateurs et 180 abonnés. Les formations de musiciens jeunes et romands sont principalement favorisées par la direction artistique de M. Jean-Marc Grob. La reconnaissance cantonale, reconduite en 2018, vient ainsi encourager la poursuite de cette programmation musicale.

EVENTO : L'Association présidée par M. Patrick Messmer présente sa 18ème saison de spectacles. La saison humour avec 7 soirées de spectacles affiche un taux d'occupation de 81% avec plus de 2'000 spectateurs accueillis et 240 abonnés.

GLAND'ECRAN : Le 7ème art, proposé de façon mensuelle, par un comité de professionnels et de cinéphiles (Mme Isabelle Monney, MM. Moritz de Hadeln, Patrick Dentan et Daniel Calabrese) a souhaité adapter le concept en ajoutant une projection intitulée « ciné-actuel » lors de chaque session, en plus des séances familles, seniors et cinéphiles. Le public y répond favorablement avec plus de 1'100 spectateurs. La thématique cinématographique permet de développer une saison de cinéma à destination des publics scolaires, peu coûteuse et très accessible, du fait de sa proximité : tous en ont bénéficié, de la 1P à à la 11P.

LES AFTERWORKS : Des soirées gratuites qui mettent à l'honneur les musiques actuelles au foyer du Théâtre. Elles proposent une palette de styles musicaux très larges. Par ailleurs, elles permettent à de jeunes groupes de se produire dans des conditions professionnelles. Devenues un vrai rendez-vous, la fréquentation de ces soirées a affiché un taux d'occupation de 78%, avec plus de 600 spectateurs.

LA PETITE SAISON CULTURELLE : Tournée vers le jeune public, La petite saison culturelle propose des spectacles, en création ou en tournée, créés par des théâtres et compagnies romandes. Ces spectacles tous publics sont particulièrement destinés aux jeunes. Ce sont 7 représentations publiques et 6 représentations scolaires pour les Etablissements primaires qui ont été organisées. Ce sont au total plus de 1'100 spectateurs que la Petite saison culturelle a accueillis.

LA SAISON THEATRE ET SPECTACLES : Elle a permis de mélanger les styles (théâtre classique comme contemporain, spectacles musicaux ou pluridisciplinaires) et de s'ouvrir à la création romande. Les frontières entre les thématiques se sont atténuées, certains spectacles proposés étant choisis pour s'adresser aux familles et aux jeunes en particulier, avec des spectacles différents et adaptés à cet entre-deux-âges. Des représentations scolaires ont été organisées pour l'Etablissement secondaire. 6 spectacles et deux représentations scolaires ont accueillis plus de 1'000 spectateurs.

LA CINQUIEME EDITION DU LA COTE FLUTE FESTIVAL : Le Festival dirigé par Mme Carole Reuge, a proposé son édition complète, du 4 au 7 octobre 2018, concentrée sur la Ville de Gland et Grand-Champ, mais également dans les Villes de Nyon et de Prangins. Cette édition a connu un franc succès, accueillant près de 3'000 spectateurs. La grande édition mélange des concerts de haut niveau, des masterclass, des expositions et la participation des institutions régionales (écoles, orchestres), ainsi qu'un concours. L'accent sur la médiation a été fait, proposant un parcours didactique et des concerts en classe. Soutenu en premier lieu par la Ville de Gland, mais également par la Région, le Canton et de nombreuses fondations, le Festival a su conquérir un public régional, national et international.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL VISIONS DU REEL a pu s'ancrer plus fortement en trouvant à Gland une collaboration idéale, populaire et festive. En avril 2018, la thématique Grand Angle a proposé 15 films diffusés en première mondiale ou nationale. Grâce à la collaboration du Service de la culture, les projections ont été agrémentées d'événements, comme des concerts et une exposition de photographies permettant à la population de découvrir un lieu convivial et attractif, tout en profitant d'une manifestation complète. Les navettes, agrémentées de lectures pendant les trajets et reliant Gland au cœur du Festival à Nyon, ont vu leur fréquentation augmenter faisant de Grand-Champ un véritable lieu complémentaire pour le Festival. Une quatrième édition qui a connu un franc succès, tout comme les années précédentes, à mesure que sa fréquentation a réuni près de 2'000 spectateurs.





LA PÉPINIÈRE

La création de La Pépinière est le fruit de la collaboration entre le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale et le Service de la culture. Elle se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. Lieu d'échanges et de création, cet espace a su créer des liens forts entre les artistes et les jeunes, mais également entre les habitants et les porteurs de projets. Ce lieu continue donc d'évoluer, sous cette forme inédite, et permet aux porteurs de projets sélectionnés d'y trouver un espace vivant, pluriel, ouvert sur la cité, et qui permet à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, afin de le porter plus loin.

En 2018, c'est le projet de la Pépicerie qui a vu le jour. Epicerie gratuite et solidaire, elle est gérée par une association qui met à disposition de la population, en libre-service à l'extérieur du bâtiment, des invendus consommables. Franc succès dès son ouverture, ce projet solidaire est le fruit de la rencontre de plusieurs porteurs de projets qui ont pu le concevoir et le mettre en œuvre au sein de la Pépinière.

Des rencontres d'artistes en arts visuels ont également vu le jour, leur permettant ainsi de se réunir pour travailler conjointement, échanger et trouver de la stimulation.

Les Services de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale et de la culture continuent, au quotidien, de superviser et d'accompagner ce lieu et ses occupants, afin de promouvoir leurs activités et de renforcer le lien entre les visiteurs et les projets. Des appels à projets, initialement prévus en 2018, sont reportés à 2019 permettant ainsi l'accueil de nouveaux projets et maintenant l'attractivité de ce lieu de rencontre.

LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, nous entendons les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous, les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de partager ainsi la diversité des formes culturelles.

Les activités de promotion culturelle se sont poursuivies dans la lignée de l'année précédente et ont concerné particulièrement :

LA MÉDIATION CULTURELLE

LE CARABOUQUIN, objet mobile de promotion et médiation littéraires, - conçu par la Cie Rupille 7, sous l'impulsion du Service de la culture et avec le soutien du Canton de Vaud - se présente sous la forme d'un camping-car polymorphe, capable de se transformer tour à tour en guinguette littéraire, bibliobus ou petit théâtre mobile. Il propose de découvrir les textes sous toutes les formes.

Le Carabouquin a ainsi sillonné les quartiers durant cinq semaines, de fin mai à fin juin 2018. L'objectif principal est de promouvoir la culture par la lecture et par son accès au plus près de la population. En effet, en se déplaçant dans les quartiers et en proposant des rendez-vous ludiques et originaux, autour des textes et des auteurs passés comme contemporains, le Carabouquin amène de la vie et du dialogue.

Ce projet de culture mobile répond à la nécessité de proposer des activités culturelles accessibles à tous (animations gratuites pour la population, adaptées à différentes tranches d'âges). Ce projet vise également des quartiers où des espaces culturels et de rencontre n'existent pas. Il permet aussi de créer des liens entre les différents quartiers par le biais de ce programme mobile, qui a fait l'objet d'une promotion publique. L'expérience a rencontré beaucoup de succès et d'enthousiasme, principalement dans les quartiers où les espaces de rencontre font défaut. Le programme sera poursuivi en 2019.

CULTURE ET JEUNE PUBLIC

Le développement des actions favorisant l'accès à la culture s'est poursuivi. La collaboration avec les Etablissements primaire et secondaire s'est renforcée avec succès, incluant dans les activités pédagogiques les arts vivants comme le 7ème art. Chaque élève a ainsi pu, dans le cadre de son année scolaire, assister à un spectacle et voir un film.

A présent partenaire du Pass culture - initiative cantonale - le Théâtre de Grand-Champ permet ainsi aux apprentis et gymnasiens, au bénéfice de cette carte, de profiter d'un tarif à CHF 8.- pour un spectacle ou un film.

REGION

Promouvoir notre vie culturelle au niveau régional, positionner notre Ville en tant que partenaire culturel, lui conférer de l'attractivité, par l'innovation ou l'originalité de ses activités, s'impliquer et contribuer au développement et à la consolidation de projets culturels issus de tiers, compléter l'offre et la vie culturelle à Gland. Il s'agit là de l'axe travaillé avec succès ces cinq dernières années.

Quelques exemples :

- La Côte Flûte festival au niveau régional dès 2014 ;
- Le Festival Visions du Réel au Théâtre de Grand-Champ dès 2015 ;
- Le Festival des Variations musicales de Tannay pour un concert à la Plage de la Falaise en 2016 ;
- La Fête de la danse proposée conjointement avec Rolle dès 2017 ;
- Le Sentier historique, reliant Prangins à Gland en 2018 ;
- Le soutien apporté au Caribana festival depuis 2017 par le renforcement des transports au bénéfice des glandois, dès 2017.

Par ses soutiens concrets et promotionnels, la Ville de Gland se positionne chaque année un peu plus comme un « propulseur » de culture au niveau régional, permettant de faire converger des événements et objets culturels en Ville, comme de relier et de promouvoir la vie culturelle glandoise dans le reste de la région.

Cette toile qui se tisse, grâce à notre répondant et notre dynamisme, confère à la Ville une attractivité nouvelle et prometteuse.

ACCESSIBILITE

Il s'agit notamment de favoriser des événements populaires et festifs (Fête de la danse, Cinéma Open Air) qui peuvent être gratuits ou à des tarifs très accessibles. Ils contribuent à l'animation ponctuelle de la Ville, dans des lieux différents, en extérieur, et impliquent des associations culturelles, sociales ou sportives dans l'organisation de ces manifestations. Ces organisations existent essentiellement grâce au travail des différents services de la Ville. Elles permettent également de favoriser le dialogue entre les associations qui y participent, qui s'impliquent dans les activités populaires et qui promeuvent par ce biais leurs activités régulières (le Basket club, l'Amicale des pompiers, la Fanfare de Gland, l'Association AqenØtt ou l'Association l'Étincelle de l'espoir pour les manifestations 2018).

LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers les acquisitions artistiques et leur diffusion.

COMMISSION CULTURELLE

PRESIDENTE

Mme Isabelle Monney

MEMBRES

Mme Claudia Cela (PLR)

Mme Natacha Bello (GDG)

M. Maurizio Di Felice (UDC)

M. Moritz de Hadeln (Plateforme de gauche)

CONSULTANTE

Mme Aline Schumacher

CHEFFE DE SERVICE

Mme Sandrine Faure

La Commission culturelle a travaillé durant l'année 2018 à des projets qui verront le jour dès 2019 :

L'extension du réseau des boîtes à livres qui remporte un franc succès et l'inclusion à ce réseau de cabines téléphoniques transformées en boîtes à livres. Le réseau global en sera ainsi étoffé, utilisant tous les espaces ou objets publics répartis sur l'ensemble du territoire.

Un projet de fresques murales est également en cours de conception.

LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

Aux deux manifestations portées par le Service de la culture que sont la Fête de la danse et le Cinéma Open Air s'est ajouté la création d'un programme d'animations estivales intitulé « l'Été à la Falaise ».

L'ÉTÉ A LA FALAISE

Si le Service de la culture a impulsé et coordonné la mise en place de ce programme, son contenu a été le fruit de la consultation et de l'implication de plusieurs services : Bibliothèque, Service de la culture, Service de l'enfance de la jeunesse et de la cohésion sociale, Sports et Groupe des Espaces verts ont contribué à proposer activités et équipements estivaux.

L'objectif qui a guidé ce concept est en premier lieu d'animer la plage de la Falaise, lieu typiquement estival, à un moment où de nombreuses structures ferment. Ce concept a permis à la population de bénéficier de prestations nouvelles dans un cadre différent.

La ligne principale a consisté à proposer des rendez-vous ponctuels, réguliers et répartis sur les deux mois estivaux de juillet et août 2018 dont le contenu est varié (sportif, culturel ou de loisirs). Le panachage des activités et leur facilité de mise en œuvre ont fait partie des critères principaux. En complément des activités proposées par les services, des associations, des artistes ou des professeurs de sport glandois ont été sollicités pour proposer quelques rendez-vous.

Les animations et activités ont toutes été proposées gratuitement à la population. Elles ont été organisées sur les 7 semaines de vacances scolaires - soit en moyenne 4-5 rendez-vous par semaine - et destinées à tous (jeunes, familles, seniors, vacanciers).



La fréquentation a été excellente et les retours de tous les intervenants, comme de la population, ont été très

positifs (d'une dizaine à une quarantaine de participants à chaque rendez-vous). Ce programme a aussi permis à la population de découvrir cet espace public, de lui conférer une dimension conviviale, voire de lui donner une attractivité nouvelle.



FETE DE LA DANSE

Cette deuxième édition, en collaboration avec la Ville de Rolle et qui a eu lieu du 2 au 6 mai 2018 a confirmé le succès de la première édition avec près de 2'000 participants. Les mêmes ingrédients ont été proposés permettant un programme global très fourni. La population a ainsi eu la possibilité de s'initier et de découvrir la Danse sous toutes ses formes : de façon ludique, festive, participative, pédagogique comme artistique. Ecoles de danse glandoises et issues de la Région, artistes et amateurs se sont retrouvés dans la rue et dans les salles dans une atmosphère conviviale et joyeuse.

CINEMA OPEN AIR

Le Cinéma Open Air s'est déroulé pour une 7ème édition dans la cour du collège de Grand-Champ. A présent, seul Cinéma Open Air de la Région, cette manifestation déploie un concept convivial et complet puisqu'une immense terrasse musicale, libre d'accès, a été créée, offrant ainsi à la population des concerts chaque soir, dès 19h, avec de la restauration gourmande et des projections payantes dès 21h30.

Le style de programmation conserve la même ligne : des films fraîchement sortis en salle, voire quasi en avant-première dans la Région et proposant un mélange de films en V.F. ainsi qu'un film en V.O. pour les non francophones et les cinéphiles. Par ailleurs, des films familiaux et tout public ainsi qu'un film d'animation ont permis aux plus jeunes d'y participer. La même capacité d'accueil a été conservée à l'instar de l'édition précédente (600 chaises). La fréquentation de cet événement est stable avec 1'800 spectateurs.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Les soutiens – ou subventions – sont essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante.

Ces soutiens se manifestent sous plusieurs formes et sont adaptés, dans la mesure des ressources, aux besoins des demandeurs, à la pertinence de leurs demandes, au potentiel et à la qualité.



SOUTIEN EN SERVICES

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement à consolider les projets dans une optique de réussite. Il s'agit aussi d'expliquer le cadre d'exigences posées par les subventions, le cas échéant. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle glandoise.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir, à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2018, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets de création artistique, comme d'événements culturels. En effet, 14 dossiers ont bénéficié de soutiens pour des domaines variés comme la littérature, la musique, le cinéma, les arts plastiques et la médiation culturelle. Un soutien a également été apporté pour des manifestations ou des activités culturelles.

SUBVENTIONS ANNUELLES

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle, portés par des entités, des acteurs culturels ou des artistes. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues et la complémentarité des projets est un objectif.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature : la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques.

En 2018, les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces et/ou en prestations sont Les Concerts de Gland (programmation de musique classique au Théâtre de Grand-Champ), Evento (programmation d'humour au Théâtre de Grand-Champ), la Société de développement (activités socio-culturelles en Ville), La Côte Flûte festival (festival pluridisciplinaire autour de la flûte traversière), le Festival Visions du Réel (festival de films documentaires) et la Cie Rupille 7 (activités annuelles du Carabouquin), les écoles de formation musicale (COV et EMN, Fanfare de Gland et le Choeur mixte), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les activités culturelles comme celles du Club Photo, des peintres et sculpteurs de La Côte, d'Art-loisirs Gland (week-end des artisans) ou encore de la bibliothèque Aux Mille-Feuilles.

Un projet de contrat de confiance, sur le principe du compagnonnage - destiné à des compagnies de création théâtrale - est en cours d'élaboration et son aboutissement, initialement prévu en 2018, est reporté en 2019.

SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

Le subventionnement des études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles.

En 2018, sur 17 demandes reçues, 8 jeunes glandois ont bénéficié d'un soutien en moyenne de 34% de leurs frais d'écolage. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et l'EMN (Ecole de musique de Nyon).

REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION

VŒUX DE LA COMMISSION

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion émet les vœux suivants :

- 1. Après près de 10 ans de procédures, que l'accès aux rives du lac comme prévu par la loi soit enfin réglé et que la priorité soit donnée pour l'aménagement de la plage à la Falaise, comme prévu par le préavis municipal 98 du 29 février 2016 accepté par le Conseil.**

L'entier du dossier relatif à la plage de la Falaise a été réalisé (projet, mise à l'enquête, procédure d'appel d'offres selon les marchés publics, etc.). Suite à l'enquête publique, le retour du Canton, par le biais de la synthèse CAMAC, a été négatif. En effet, les parcelles communales n° 941 et 942 se trouvent régies par le PQ "La Falaise III". Or, le PQ "La Falaise III" n'étant toujours pas en vigueur, les parcelles restent considérées comme inconstructibles. Il sied de préciser que le PQ "La Falaise III" est conditionné à la réalisation du cheminement des rives du lac. Dès lors, tant que la procédure liée au cheminement ne sera pas aboutie, les deux parcelles susmentionnées ne pourront pas être considérées comme constructibles et le PQ "La Falaise III" ne pourra pas être validé par le Département cantonal compétent.

En ce qui concerne le cheminement en tant que tel, la Cour de droit administratif et public (CDAP) a demandé à ce que les parties se concertent et parviennent à une solution commune qui impacterait le moins possible le propriétaire concerné. Les démarches administratives à l'élaboration, puis la signature d'une convention entre la Commune et le propriétaire sont en cours.

- 2. Que le statut et les fonctions de la Commission municipale de l'Energie soient mieux définis et renforcés et que l'information du public sur les divers aspects de l'économie d'énergie soit intensifiée.**

Dès le printemps 2018, notre Déléguée à l'énergie a travaillé à compléter les fonctions de la Commission de l'Energie en place depuis 2011. Après concertation avec des délégués d'autres communes Cité de l'énergie, elle a proposé un nouveau cahier des charges précisant les responsabilités, le rôle et les compétences de la Commission à la Municipalité qui l'a validé lors de sa séance du 13 août 2018. Le cahier des charges est entré en vigueur le 1er septembre 2018 et fixe dès lors les compétences de la Commission. Par ailleurs, et comme spécifié dans le Rapport de gestion, en 2018, les actions suivantes ont déjà été mises en place au niveau de la communication au public : Fête de l'Energie organisée pendant les Assises de la Transition énergétique, communiqué de presse sur les résultats du sondage organisé fin 2017 auprès des bénéficiaires de subventions communales, campagne d'information pour présenter les subventions proposées à la population sur différents supports (flyers en juin ; affichage dans les espaces publics pendant l'été ; plusieurs articles dans Gland Cité ; rubriques insérées dans les newsletters électroniques ; encarts dans le journal La Côte spécial "Mobilité" en septembre).

Pour l'avenir, la volonté de la Municipalité est de continuer et d'intensifier les informations communiquées au public. Pour ce faire, la Déléguée à l'énergie pourra compter sur l'appui de l'assistant(e) Cité de l'énergie, poste qui fait actuellement l'objet d'un recrutement. En effet, l'appui à la Déléguée pour le volet de la communication au public fait partie intégrante de son cahier des charges.

- 3. La Commission de gestion souhaite qu'à l'avenir elle reçoive également pour les sociétés, associations et ententes intercommunales la même qualité de réponses que celles reçues cette année des divers chefs de services de la Commune de Gland et fait noter que si elle demande l'accès à un budget ou à des comptes c'est que ceux-ci peuvent aussi être révélateurs de détails d'une gestion.**

La Municipalité ne peut malheureusement pas fournir des éléments qui sortent du cadre de son champ de compétence ainsi que de celui de la Commission de gestion. En revanche, elle fournit à bien plaisir et par soucis de transparence, toute documentation qui serait destinée à être publiée, notamment les rapports de gestion des associations et société intercommunales qui sont d'ailleurs annexés au présent rapport. Il sied malgré tout de préciser que la Municipalité ne peut intervenir ou commenter ces derniers pour la raison évoquée ci-dessus.

- 4. Rédaction des cahiers des charges pour tous les employés du Service comme déjà demandé dans le rapport de décembre 2017 au sujet de la gestion des ressources humaines au sein de la Commune.**

Les cahiers des charges des collaborateurs du Service de la culture sont en cours de rédaction. Aussi, la Municipalité escompte pouvoir bénéficier de la totalité de ceux-ci d'ici à la fin de l'année 2019.

- 5. Rédiger un règlement communal au sujet de la Pépinière.**

La Municipalité est consciente de la volonté de la Commission de gestion de pouvoir bénéficier d'un règlement communal au sujet de la Pépinière. Or, elle souhaite pouvoir maintenir la procédure actuelle qui est celle des directives municipales au même titre que pour les autres salles appartenant à la Commune. Procéder ainsi permet d'adapter la directive en tout temps en cas de nécessité. La procédure serait donc beaucoup plus souple et mieux adaptée à la nature même des locaux de la Pépinière.

- 6. Rédiger un règlement communal au sujet des subventions et soutiens aux acteurs de la vie culturelle glandoise.**

Des directives municipales existent depuis le mois de septembre 2015 et règlent le processus et les modalités d'octroi de ces subventions qu'elles soient ponctuelles ou annuelles. Pour rappel, tous les éléments concernant les subventions et soutiens aux acteurs de la vie culturelle glandoise se trouvent sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.gland.ch/fr/vivre-a-gland/culture/subventions.html>.

- 7. Actualiser les compétences et le rôle de la Commission culturelle comme cette commission en a déjà fait le souhait par le passé.**

La Commission culturelle fait déjà l'objet d'un règlement communal lequel donne tous les éléments relatifs aux compétences et au rôle de cette Commission.

- 8. Rendre l'équipement des projections de cinéma au Théâtre de Grand-Champ conforme aux exigences des distributeurs commerciaux, afin d'en faire une salle homologuée comme cinéma et donner un statut à l'équipe chargée des choix des films Gland'Écran.**

Le Théâtre de Grand Champ n'est pas destiné à être ou devenir uniquement une salle de cinéma. Aussi, la Municipalité estime qu'au vu du coût élevé d'un tel équipement, il n'est pas de bon augure de lui donner actuellement une priorité dans la réflexion du budget de la Commune. En revanche, la réflexion est ouverte en lien avec un éventuel préavis futur concernant le développement des équipements culturels à Grand-Champ.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif, à l'Administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le Conseil communal et l'Exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2018 ;
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
ouï - le rapport de la Commission des finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2018 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

<p>Le Syndic :</p>  <p>G. Cretegnny</p>		<p>Le Secrétaire :</p>  <p>J. Niklaus</p>
--	---	---

LISTE DES ANNEXES

SOCIETES INTERCOMMUNALES

- › SOCIETE ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA COTE (SADEC)
- › SOCIETE ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA REGION NYONNAISE (SAPAN)
- › SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE (SEIC)
- › THERMORESO SA

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- › RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- › LE SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- › ORGANISATION REGIONALE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- › ORGANISATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- › FONDATION DE LA COTE
- › CLINIQUE DENTAIRE
- › CONSEIL REGIONAL
- › ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COTE (APEC)



VILLE DE
Gland